

« Ton intégration est entre
quelles mains ? »

L'intégration sociale
des jeunes

Rôle et fonction de l'animation
Socioculturelle dans les communes
périphériques

Zufferey Laure

Wessels Loïc

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du
Diplôme HES d'animateur socioculturel

HES-SO VALAIS
Décembre 2008

Résumé :

Nous avons cherché à vérifier si l'animation socioculturelle est un outil adéquat à disposition des autorités politiques locales afin de favoriser l'intégration des jeunes. La recherche théorique, à laquelle s'est ajoutée une récolte de données sur le terrain par l'intermédiaire d'interviews, nous a permis de constater que l'intégration des jeunes est un domaine très vaste. Elle se réalise par diverses actions et de nombreux acteurs, dont l'animation socioculturelle. Les communes périphériques ont en leur possession de nombreux moyens et ressources en termes d'intégration de la jeunesse, et elles les utilisent. De plus, dans les lieux où elles ont eu recours à des animateurs socioculturels diplômés, les autorités se sont rendu compte que le professionnalisme augmentait la qualité des actions mises sur pied.

Animation socioculturelle
Communes périphériques
Autorité politique
Jeunesse
Intégration sociale

Mots-clefs

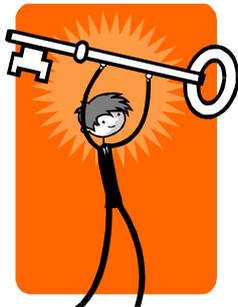


Image de la bibliothèque Microsoft en ligne

« Les opinions émises dans ce travail n'engagent que leurs auteurs »



Table des matières

1^{ère} partie : Introduction

1. Thématique.....	6
2. Objectifs.....	7
Question de départ.....	
Objectifs spécifiques de recherche.....	8
3. Processus de recherche.....	9
Construction du document.....	10
Recherche théorique.....	
Recherche sur le terrain.....	11
Retranscription des données.....	13
Aspects éthiques.....	14

2^{ème} partie : Analyse

1. L'intégration des jeunes.....	15
L'intégration.....	
La jeunesse.....	17



<i>L'intégration des jeunes, une tâche collective.....</i>	<i>21</i>
<i>L'intégration des jeunes, un processus.....</i>	<i>29</i>
<i>L'intégration des jeunes, un engagement.....</i>	<i>34</i>
2. L'animation socioculturelle.....	40
<i>Définition.....</i>	<i>.....</i>
<i>Modélisation de la fonction.....</i>	<i>41</i>
<i>Objectifs et missions.....</i>	<i>42</i>
<i>L'expérience de l'animation socioculturelle.....</i>	<i>44</i>
<i>Compétences de l'animateur socioculturel.....</i>	<i>51</i>
<i>Les compétences en lien avec l'intégration.....</i>	<i>52</i>
<i>Les ressources de l'animation socioculturelle.....</i>	<i>56</i>
3. Les communes périphériques.....	58
<i>Définition et typologie.....</i>	<i>.....</i>
<i>La distance au centre dans l'organisation des loisirs.....</i>	<i>60</i>
<i>Le rôle des communes en matière d'intégration.....</i>	<i>61</i>
<i>Les moyens des communes périphériques.....</i>	<i>65</i>
<i>L'expérience des communes périphériques.....</i>	<i>67</i>
<i>Les tâches des communes périphériques et des villes.....</i>	<i>69</i>
4. L'autorité politique.....	70
<i>Définition et principales tâches.....</i>	<i>.....</i>
<i>La politique de la jeunesse.....</i>	<i>71</i>
<i>L'exemple de la commune de Sierre.....</i>	<i>72</i>
<i>L'intégration des jeunes, tâche de l'autorité politique.....</i>	<i>75</i>
<i>Des autorités politiques locales démunies ?.....</i>	<i>76</i>



3^{ème} partie : Résultats

1. Conclusions	77
Rappel des idées principales.....	
Synthèse des résultats.....	
Modification de l'hypothèse de départ.....	79
Limites de la recherche.....	80
Influence des résultats sur la pratique du travailleur social dans le domaine de la recherche menée.....	81
Nouvelles questions de recherche.....	
Propositions concrètes.....	82
Apprentissages personnels.....	83
Propositions de procédures / processus différents.....	85
Positionnement professionnel et personnel.....	
2. Bibliographie	86
Références utilisées.....	
Références consultées.....	88
3. Liste des abréviations	91
4. Annexes	



1^{ère} partie : Introduction

1. Thématique

Nous avons choisi d'axer notre travail de mémoire sur l'animation socioculturelle, dans un esprit de « militantisme ». D'une part, pour notre intérêt sans cesse grandissant pour notre métier, l'envie de découverte de ce qui se fait ou ne se fait pas en animation socioculturelle dans le canton du Valais, et d'autre part en raison de notre envie (aussi utopiste soit-elle) de monter un projet d'animation à long terme à l'issue de notre formation.

Nous connaissons déjà diverses institutions et organismes œuvrant dans ce sens sur le territoire valaisan, mais essentiellement dans les principales villes et communes du Canton (Brigue, Viège, Sierre, Sion, Martigny, Monthey, St-Maurice), c'est pourquoi nous souhaiterions étendre notre champ de vision dans les zones périphériques du Valais romand, en vue de mener une étude sur les besoins de la population « jeune » et de déceler d'éventuels manques au niveau du développement de l'animation socioculturelle.

Tout cela provient d'un constat très simple : de chacun de nos points de vue et de notre vécu, nous avons tous deux une expérience opposée. Laure habite Sierre, en plaine, où il y a une association de loisirs et culture bien en place (ASLEC – Association Sierroise de Loisirs et Culture), Loïc habite Savièse, commune périphérique où il n'existe pas d'association ni de service communal de type centre de loisirs.

Notre recherche s'orientera également sur l'autorité compétente en matière de jeunesse et loisirs à savoir la politique de la jeunesse. Le fonctionnement et les possibilités des communes, qu'elles soient situées au centre ou en zone périphérique sont différents. A nous de comprendre ce qu'il est possible de faire et par quel(s) moyen(s).

D'autre part, notre amour du territoire valaisan et l'envie d'y exercer plus tard notre profession nous motivent à vouloir mettre sur pied notre propre projet d'animation socioculturelle. Dans ce sens, nous aimerions orienter ce mémoire sur une étude scientifique en lien avec notre projet, afin de pouvoir mieux nous rendre compte de la situation actuelle, ainsi que de la faisabilité d'un tel projet. Ce travail de recherche pourrait alors nous permettre de déterminer certaines pistes d'actions à mettre en place dans le futur.



Enfin, l'intérêt et les affinités en commun constituent en soi également une motivation pour cette recherche. Nous avons entamé cette formation dans un esprit de soutien et de solidarité l'un envers l'autre et nous pensons être à même de réaliser ce travail ensemble, l'union fait la force !

Nous tenons encore à préciser que les propos émis dans cette recherche n'engagent que leurs auteurs.

2. Objectifs

Question de départ

Lors de nos questionnements initiaux, nous nous sommes demandé si les jeunes qui habitent dans une commune périphérique disposent de suffisamment de soutien et de moyens favorisant leur intégration sociale. Cette réflexion nous a conduits à démarrer notre recherche par la question suivante :

- Comment soutenir les jeunes habitant une grande commune périphérique valaisanne ?

- *Hypothèse de départ*

- L'animation socioculturelle est l'outil adéquat à disposition des autorités politiques pour favoriser l'intégration des jeunes dans la société

- *Hypothèses qui en découlent*

- H. 1. L'intégration des jeunes
 - L'intégration des jeunes est une tâche collective
 - L'intégration des jeunes est un processus
 - L'intégration des jeunes est un engagement



- H. 2. Animation socioculturelle
 - L'animation socioculturelle a une longue expérience
 - L'animateur socioculturel a des compétences
 - L'animation socioculturelle a des ressources

- H. 3 : Les communes périphériques
 - Les communes périphériques ont peu de moyens
 - Les communes périphériques ont peu d'expérience
 - Les communes périphériques ont les mêmes tâches que les villes

- H. 4 : L'autorité politique
 - L'intégration des jeunes est une tâche de l'autorité politique locale
 - Les autorités politiques locales sont démunies

Objectifs spécifiques de recherche

Objectifs liés à l'intégration des jeunes

- Réunir de la documentation
- Repérer des organismes actifs
- Repérer des acteurs clefs et mener un ou plusieurs entretiens (Animateurs socioculturels, élus politiques, délégués à la jeunesse, autres travailleurs sociaux en lien avec la jeunesse)
- Comparer des théories

Objectifs liés à l'animation socioculturelle

- Réunir de la documentation
- Définir l'animation socioculturelle ainsi que sa mission et ses objectifs
- Rappeler les fonctions et les expériences de l'animation dans l'intégration
- Décrire les différentes compétences de l'animateur socioculturel dans l'intégration
- S'entretenir avec des professionnels de l'animation socioculturelle (best practice)



Objectifs liés aux communes périphériques

- Choisir deux ou trois communes modèles
- Recenser les caractéristiques spécifiques des communes périphériques et donner des exemples
- Se documenter sur les ressources financières, humaines et matérielles à disposition des communes périphériques étudiées
- Comparer la qualité de vie entre les communes périphériques et les villes

Objectifs liés à l'autorité politique

- Décrire les divers agents :
 1. de la politique locale
 2. de la politique « locale » de la jeunesseet leurs tâches :
- Recenser et interroger des acteurs de la politique « locale » de la jeunesse
- Repérer et recenser des expériences

3. Processus de recherche

Nous avons décidé d'effectuer ce travail ensemble. Les trois années de formation HES nous ont permis de bien nous connaître et d'élaborer déjà de nombreux travaux en commun durant nos études. En associant nos différentes compétences et nos centres d'intérêts rapprochés, nous nous sommes répartis les différents rôles et tâches très rapidement. Ainsi, toute la partie rédactionnelle du mémoire a été réalisée conjointement sur la base de longues discussions, échanges et confrontations de nos opinions.

Lors des entretiens, Laure s'est chargée de la conduite des interviews sur la base d'une grille d'entretien¹ élaborée en amont, tandis que Loïc assurait le côté technique (enregistrement). Chacun a ensuite retranscrit la moitié de ces entretiens en fonction de la structure prédéfinie.

Nous avons constaté que cette confrontation de nos opinions a contribué à l'élargissement de notre vision des différents concepts étudiés, ainsi qu'à

¹ Annexe 3 : Grille d'entretien



l'analyse et à l'interprétation des données récoltées. Cela a certainement favorisé l'objectivité et renforcé la pertinence de cette recherche.

D'autre part, la réalisation de ce travail à deux permet de garder une certaine performance tout au long du processus : lorsque la motivation diminue chez le premier, un nouvel élan lui est transmis par le second... et inversement !

Le principal inconvénient que nous avons rencontré est la gestion du temps. La coordination de nos deux agendas n'a d'une part pas toujours été facile et d'autre part, les divergences d'opinions nous ont parfois conduits à d'interminables débats et argumentations.

Construction du document

Afin d'assembler la partie de recherche théorique avec la recherche effectuée sur le terrain, le document final a été construit en séparant les différents concepts. Pour chaque concept, on retrouve tout d'abord une partie de recherche théorique, étoffée par les analyses des propos recueillis sur le terrain. Nous nous sommes ensuite positionnés sur la vérification des hypothèses de recherche, pour chacune desquelles nous avons formulé une brève conclusion. Enfin, une conclusion générale regroupe, sous forme de synthèse, les différents résultats obtenus lors de la recherche.

Recherche théorique

La première partie de notre recherche a été effectuée sur le plan théorique. Après avoir défini les différents concepts de départ, nous avons trouvé notre inspiration sur la base d'une multitude de sources bibliographiques très diverses² (ouvrages, monographies, articles, études, sites internet, mémoires de fin d'études). Nous avons effectué un tri de toutes ces informations afin de n'en retenir que les plus adéquates et pertinentes pour cette recherche.

Bien que la recherche documentaire représente une étape relativement longue, elle est primordiale à la réalisation d'un mémoire. En effet, elle permet de mettre en lien plusieurs théories reconnues avec les discours tenus par les différents interlocuteurs rencontrés.

La bibliographie est découpée en deux parties : les sources utilisées et les sources uniquement consultées.

² Cf. Bibliographie figurant en fin de document



Recherche sur le terrain

Afin d'étayer les recherches théoriques et de vérifier les différentes hypothèses, nous avons ensuite mené une enquête sur le terrain. Nous avons rencontré plusieurs travailleurs sociaux en lien avec la jeunesse ainsi que des représentants de l'autorité politique, dans le but de recueillir leurs opinions qui varient en fonction des différentes institutions dans lesquelles ils œuvrent. Ces institutions ont toutes un rôle à jouer en matière d'intégration des jeunes dans la société.

Puisque notre recherche s'oriente autour d'une comparaison entre les villes et les communes périphériques, nous avons eu le souci d'interroger des acteurs exerçant leur profession ou leur mandat politique de part et d'autre. Comme le veut notre hypothèse de départ, nous avons rencontré premièrement des animateurs socioculturels, puis des élus politiques et enfin, des autres travailleurs sociaux en lien avec la jeunesse (délégués à la jeunesse, médiateur intercommunal, responsable du Service Cantonal de la Jeunesse) :

- Animateurs socioculturels :
 - Bruno Brazil, Maison des jeunes de Conthey
 - Anne-Dominique Bitschnau, Action socioculturelle de Fully (AsoFy)
 - Anne-Marie Roduit-Thetaz, Centre des jeunes « La Dzèbe » St-Maurice
 - Sarah Hayken, Maison des jeunes de Vouvry
 - Jean-Luc Monnet, Association Sierroise de Loisirs et Culture (ASLEC)

- Représentants de l'autorité politique
 - Anne-Sylvaine Héritier, conseillère communale à Savièse
 - Camille Carron, conseiller communal à Fully
 - Françoise Jayet, conseillère communale à St-Maurice
 - Georges-Albert Barman, Président de la Commune de St-Maurice

- Médiateur intercommunal du Chablais
 - Jean-Jacques Homberger, médiateur intercommunal



- Collaborateurs jeunesse régionaux
 - Paul Burgener, Délégué à la jeunesse du canton du Valais (Sion)
 - Marie-Françoise Pitteloud, déléguée à la jeunesse et à l'intégration à Sierre
 - Blaise Crittin, collaborateur jeunesse de la ville de Sion

- Directeur adjoint du Service Cantonal de la Jeunesse (SCJ) – Sion
 - Christian Nanchen

Professionnels interviewés			
Région (Ville / Commune)	Animateurs Socioculturels	Elus politiques	Autres Travailleurs sociaux (jeunesse)
Sierre	- Jean-Luc Monnet		- Marie-Françoise Pitteloud
Sion			- Blaise Crittin - Christian Nanchen - Paul Burgener
Savièse		- Anne-Sylvaine Héritier	
Conthey	- Bruno Brasil		
Fully	- Anne-Dominique Bitschnau	- Camille Carron	
St-Maurice	- Anne-Marie Roduit-Thétaz	- Georges-Albert Barman - Françoise Jayet	
Vouvry	- Sarah Hayken		- Jean-Jacques Homberger

Nous avons mené un entretien semi-directif d'environ une heure avec chacun de ces intervenants, sur la base d'une grille d'entretien³ élaborée au préalable. Le choix de la forme semi-directive a permis de laisser une grande place aux interlocuteurs, afin que leurs réponses ne soient que moindrement conditionnées. La grille d'entretien faisant effet de fil conducteur, il a tout de même fallu faire attention à ne pas dévier des sujets pertinents et directement liés aux hypothèses de recherche. Pour cela, nous avons reformulé les questions à plusieurs reprises et demandé des précisions et réorientations de certains discours.

³ Annexe 3 : Grille d'entretien



En tant qu'animateurs socioculturels, il a été plus aisé d'interpréter les discours de nos collègues plutôt que ceux des représentants de l'autorité politique. En effet, notre connaissance du monde politique étant encore quelque peu faible, nous n'avions pas forcément conscience de tout ce qu'il englobe et implique. Une sensibilisation renforcée de la connaissance de ce monde politique lors de notre formation HES aurait sans aucun doute été un atout supplémentaire en notre faveur. Il faut souligner aussi que nous avons interrogé des représentants de l'autorité politique ayant une très bonne connaissance de l'animation socioculturelle et de ses compétences en termes d'intégration des jeunes au sein de la société. Nous nous sommes rapidement rendu compte que l'information circule très bien entre les élus politiques et les animateurs socioculturels des lieux étudiés, ce qui nous a notamment permis d'éliminer certains préconstruits vis-à-vis de l'autorité politique.

D'autre part, la rencontre avec d'autres travailleurs sociaux a apporté une touche de pertinence supplémentaire : elle a élargi le champ de notre recherche à d'autres réseaux professionnels autour de la jeunesse. La confrontation de tous ces différents discours s'est alors révélée beaucoup plus riche que si nous l'avions limitée à un seul et unique champ professionnel.

Nous tenons également à préciser que nous n'avons aucunement tenu compte des appartenances et/ou de l'idéologie des différents représentants de l'autorité politique rencontrés, mais de leur expérience en matière d'intégration des jeunes, de connaissance du tissu professionnel autour de la jeunesse et de ce qui existe déjà à ce niveau au sein de leur commune.

Retranscription des données

Après avoir mené et enregistré les entretiens, nous avons retranscrit toutes les informations recueillies sous forme de texte, afin de pouvoir les analyser de manière transversale et de comparer les différents discours⁴.

La structure de retranscription des entretiens a été établie sur la base du découpage de la grille d'entretien contenant les mots-clefs liés à nos hypothèses de recherche et des concepts prédéfinis. Dans un souci d'authenticité et d'intégrité, nous sommes restés le plus fidèle possible aux propos émis par chacun de nos interlocuteurs.

Bien qu'ayant subtilement essayé d'utiliser des logiciels de reconnaissance vocale pour retranscrire les données, il n'existe encore aucune version fiable de ces programmes à un prix abordable. Le temps à investir dans cette étape a donc été largement sous-estimé ; nous avons dû remanier la planification

⁴ Annexes 4, 5, 6, 7 : Exemples d'entretiens



de notre processus de recherche, ce qui a retardé certains délais définis préalablement.

Aspects éthiques

Les risques liés à ce travail étant relativement faibles, cette recherche a plutôt été axée dans le sens « état des lieux, comment cela fonctionne » que dans la remise en question des manières déjà adoptées. Il a toutefois été important d'opter pour une communication claire, mettant à l'aise l'interlocuteur, un des buts étant d'améliorer la collaboration avec autrui.

Dans un souci de respect de certaines règles déontologiques, un plan d'action⁵ ainsi qu'un tableau de rendez-vous⁶ des différents entretiens à réaliser ont été élaborés. Pour ce faire, un premier contact par téléphone avec nos interlocuteurs a été établi, afin de préciser le sujet de la recherche et de justifier leur intervention.

Lors des entretiens, les intervenants ont donné leur autorisation d'enregistrer les conversations, de les analyser en vue de vérifier les différentes hypothèses de recherche et de les publier (ces informations ont été utilisées dans le cadre de ce mémoire uniquement). L'intégralité des informations recueillies a été retranscrite avec la plus grande exactitude.

⁵ Annexe 1 : Plan d'action : Recherche sur le terrain

⁶ Annexe 2 : Tableau : Rendez-vous des entretiens



2^{ème} partie : Analyse

1. L'intégration des jeunes

« Aucune société ne saurait être prospère et à l'avant-garde si elle n'en donne pas les moyens à sa jeunesse. Aucun jeune ne peut nourrir l'espoir d'aller plus loin s'il ne peut compter sur le respect, la confiance et l'appui de sa société »⁷.

L'intégration

Selon la commission fédérale des étrangers⁸ (CFE), l'intégration est un processus continu qui ne peut s'achever à un moment déterminé. Ce processus engage toutes les personnes qui composent notre société et implique la volonté de toutes les parties de s'y intégrer. Cette tâche pluridisciplinaire concerne tous les domaines de la société, suppose leur coordination et repose par conséquent sur l'intérêt de la collectivité.

Il est donc du devoir de l'Etat de créer des conditions spécifiques et de les soutenir. L'intégration en tant que tâche relevant de la politique de l'Etat implique l'élaboration des conditions nécessaires dans tous les domaines de la société. Ainsi, la participation à ce processus d'intégration peut devenir possible pour tout un chacun en termes d'égalité des droits et des chances.

⁷ QUEBEC. Bureau du Sommet du Québec et de la jeunesse. *Eléments de réflexion*. 1999

⁸ CFE – Commission fédérale des étrangers. *A propos de la définition de l'intégration de la CFE* [en ligne]. Adresse URL : http://www.eka-cfe.ch/d/Doku/themen/Integration_Begriff_1f.pdf. 2004. (visitée le 10.01.2008)



La théorie de la commission fédérale des étrangers sur l'intégration se résume dans les cinq items suivants :

L'intégration : réalisation concrète de chaque individu

Pour que l'intégration ait lieu, tant au niveau familial, de l'entourage, de la vie professionnelle et des loisirs quotidiens, chaque individu doit y apporter sa contribution. Il faut apprendre à s'orienter de manière indépendante dans son environnement social pour entrer en relation avec d'autres personnes.

L'intégration : processus de société

Pour assurer le maintien de l'équilibre entre intégration et marginalisation, il est nécessaire que toutes les parties de la société y prennent part. En effet, tout être humain d'une société donnée est concerné par ce processus, quelque soit son sexe, son âge ou son appartenance culturelle. S'intégrer c'est se confronter aux différents domaines de cette même société, c'est contribuer à la vie sociale, économique et culturelle.

L'intégration : gérer des conflits possibles

La société Suisse abrite de nombreuses personnes dont l'identité culturelle varie passablement (origine, appartenance religieuse, statut social), ainsi que différentes classes sociales qui représentent des intérêts divergents. Lorsque ces avis conduisent à des confrontations et se transforment parfois en conflits, l'intégration se traduit par la recherche de solutions applicables dans un souci de respect mutuel, de tolérance et de respect des droits fondamentaux de chacun.

L'intégration : l'égalité des droits et l'égalité des chances

Pour que chacun ait accès au processus d'intégration, les droits et obligations doivent être les mêmes pour tous et basés sur le principe constitutionnel de l'interdiction discriminatoire. D'un point de vue social, favoriser l'intégration signifiera éliminer les inégalités sociales, encourager l'égalité des chances pour aider chacun à s'épanouir selon ses propres possibilités et capacités.



L'intégration : une tâche relevant de la politique de l'Etat

L'intégration, en tant que processus de la société tout entière, est de la responsabilité de la collectivité et constitue l'un de ces principaux enjeux. L'Etat mettra en place l'encadrement spécifique dans tous les domaines de la société et dans l'intérêt de la collectivité pour que chacun participe activement, en tenant compte de l'égalité des droits et des chances, au phénomène d'intégration.

La jeunesse

Selon une étude sur l'évolution sociodémographique de la jeunesse suisse⁹, le concept de jeunesse est relativement imprécis. En effet, celui-ci dépend du regard de la société sur les jeunes. Ainsi, sont considérées comme jeunes toutes les personnes n'ayant pas achevé de formation ni endossé de rôles professionnels ou familiaux précis.

D'un point de vue juridique, la loi en faveur de la jeunesse¹⁰ stipule que : « [...] par enfant, il faut entendre tout être humain âgé de moins de 18 ans. Par jeune, il faut entendre tout être humain âgé de moins de 25 ans. »

Il est pertinent de nous cibler sur les jeunes âgés de 12 à 18 ans. En effet, douze ans représente l'âge auquel les jeunes terminent l'école primaire et entrent au cycle d'orientation. Bon nombre de communes périphériques ne possèdent pas de cycle d'orientation, c'est pourquoi beaucoup de jeunes issus de ces petites communes sont amenés à un changement radical dans leurs habitudes et modes de vies. D'autre part, l'âge de la majorité offre à ces jeunes la carte de l'indépendance dans beaucoup de domaines, c'est pourquoi les recherches se limitent aux jeunes n'excédant pas l'âge de dix-huit ans.

En termes d'intégration, G. Bender et M. Pichler¹¹ affirment que ces jeunes ont des attentes et des besoins précis à l'égard des autorités locales, à savoir : être entendus, avoir de l'espace, être encadrés, entendre des messages cohérents et grandir dans une cité qui leur est ouverte. Le manuel pratique à l'attention des communes¹², édité par la commission jeunesse du canton du Valais, en dit autant en 2007.

⁹ ARNOLD, P. [et al.]. *Jeunesse et société*. Lausanne : Payot, 1971.

¹⁰ GRAND CONSEIL DE L'ETAT DU VALAIS. *Loi en faveur de la jeunesse*. Sion : 2000.

¹¹ BENDER, G. ; PICHLER, M. *Politique de la jeunesse en zone périphérique, analyse de besoins et piste d'action*. Sion : HEVs2 / Cépol, conseil et études en politique locale, 2003.

¹² Commission des Jeunes du Canton du Valais. *Manuel pratique à l'attention des communes et des responsables de jeunesse*. Sion : Département de l'Education de la Culture et du Sport du Canton du Valais, 2007



Développement psycho-social de l'adolescent

La formation HES apporte des connaissances théoriques sur les différents aspects psychologiques liés à l'adolescent et à son intégration dans le monde adulte et dans la société. Il est pertinent de retenir certains concepts d'identité et de socialisation de l'adolescent¹³ qui sont étroitement liés à ce travail de recherche.

La question centrale qui tourne autour de l'adolescence dans l'approche psychologique est celle de l'identité. L'adolescent est un individu entrant dans un processus qui le fait quitter l'état d'enfant pour atteindre celui d'adulte, ce qui implique une crise et une redéfinition de sa conception de soi-même, de son rapport aux autres et à la société en général. Les apprentissages que l'adolescent aura réalisés durant l'enfance ne lui suffisent plus, et il n'est pas encore assez mûr pour s'appréhender dans son rapport au monde. Tout au long de son processus d'adolescence, le jeune va donc chercher à définir qui il est.

La période de l'adolescence se situe entre l'enfance et l'âge adulte. Son point de départ a lieu lors des changements pubertaires, tandis que son point d'arrivée est plus difficile à définir. Il pourrait cependant être assimilé à l'insertion de l'individu dans le monde adulte, du point de vue de son identité sexuelle, sociale et professionnelle.

« Etymologiquement, le mot adolescent signifie "grandissant". Cela renvoie à un processus et non à un état. A l'inverse, adulte est un stade, et non pas un processus ».

L'identité est définie comme suit :

«L'identité, c'est la conscience d'être soi, c'est l'entité que l'individu parvient progressivement à dégager de l'ensemble de ses comportements et de ses sentiments. Cela implique un processus actif, affectif et cognitif de représentation de soi qui débute à la naissance, s'affirme à l'adolescence et continue de se développer tout au long de la vie. Avoir une identité, c'est se reconnaître dans sa singularité, malgré le fait que l'on ne soit jamais le même. Elle s'élabore au travers de soi et des autres. Elle est le résultat d'une série d'identifications à des personnes extérieures et d'appropriations de rôles, de statuts et de fonctions dans la société dans laquelle un individu évolue ou pense évoluer. Il n'y a donc pas d'identité sans travail... ».

Le cinquième stade de la théorie du développement psychosocial d'Erik Erikson est celui de l'adolescence. Le besoin particulier (générant une crise) exprimé à l'adolescence est celui de clarifier qui l'on est ; l'adolescent y

¹³ LUYET, Romaine ; SOLIOZ, Emmanuel. *Identité et socialisation de l'adolescent et du jeune adulte*. Sion : HEVs2 (document de cours 2005-2006)



parvient en se forgeant une identité, il échoue lorsqu'il demeure dans la confusion des rôles.

Le processus d'individuation pousse l'adolescent à prendre de la distance avec ses parents, sa famille. L'adolescent cherche l'autonomie sur les plans psychologique, physique et matériel. Ce processus d'individuation réside dans une recherche d'indépendance afin de construire son identité. Au départ, les repères corporels sont éclatés par des transformations pubertaires. L'image et l'estime de soi sont fortement atteintes, chacun doit intégrer son apparence physique et se faire accepter par les pairs. L'adolescent entre dans le stade des opérations formelles selon Piaget, il accède à la pensée hypothético-déductive, à l'introspection, à l'abstraction, ce qui le conduit à trouver d'autres réponses aux mêmes problèmes (il ne peut plus se satisfaire de ses conceptions enfantines).

« Face à ces tensions internes, l'adolescent peut avoir recours à différents mécanismes de défense ou stratégies comportementales, comme l'intellectualisation, l'ascétisme, le clivage, le déni, l'idéalisation, le renversement des états affectifs, le déplacement de la libido, le groupe (Cf. sport : l'agressivité est déchargée dans la compétition, l'uniformité rassure, le narcissisme est nourrit par les compétences du groupe, ...), le passage à l'acte, la sublimation... ».

L'adolescent se questionne sans cesse sur l'opinion des autres (famille, amis, autorité). L'égoïsme de l'adolescent corrompt parfois cette introspection, ce qui peut conduire à un sentiment d'invincibilité chez le jeune qui pense pouvoir résister à n'importe quel danger.

Les adolescents ont le sentiment d'être incompris par les "autres", c'est pourquoi le groupe de pairs joue un rôle primordial.

« Le groupe se compose d'abord de jeunes du même âge et du même sexe, puis, vers 16 ans, après la résolution partielle du problème identitaire, le groupe va s'ouvrir pour permettre l'échange avec un réseau plus vaste. Le groupe de pairs remplit quatre fonctions principales :

- Il sert de groupe d'entraide, apportant soutien et information face aux difficultés liées aux changements physiques engendrant des sentiments inconnus, des expériences inédites ;
- Il aide l'adolescent à s'adapter aux changements de son environnement social et surtout à la transition entre le cocon protecteur du primaire et le milieu hétérogène et impersonnel du secondaire ;
- Il sert de miroir à l'adolescent qui se cherche, lui permettant de définir ce qui est déterminant et ce qui ne l'est pas ;
- Il permet à l'adolescent de faire l'essai d'une série d'opinions, de philosophies et d'attitudes à l'égard de lui-même et du monde. Il



peut commencer à discerner les valeurs et les aspirations qui lui tiennent à cœur.

L'adolescent se repose aussi souvent sur un alter ego : le confident, l'ami le plus proche avec qui il entretient parfois une relation fusionnelle, mais sécurisante pour lui, lui permettant une identification et une balise sur le chemin difficile de l'adolescence ».

Les adolescents sont en quête d'une indépendance qui s'oppose à l'autorité parentale. Cette relation d'autorité ne fonctionne plus de la même manière que durant l'enfance, les parents doivent donc mettre place de nouvelles stratégies de communication avec les adolescents. Les parents se retrouvent d'autre part confrontés à un sentiment d'urgence face aux dangers plus importants (drogue, sport à risque), et à l'aboutissement de la période de transmission des valeurs éducatives.

Les conflits existants entre les adolescents et leurs parents (plutôt axés sur l'habitude de vie : style vestimentaire, coiffure, etc.) visent souvent à la recherche d'une relation flexible et pas forcément à la rupture.

L'adolescence est une période marquée par le deuil (détachement des idéaux infantiles, reconstruction de l'image familiale). Le jeune y est très critique envers ses parents imparfaits et faillibles.

« Le passage à l'acte (défini comme une rupture par retrait ou par agression) permet de déplacer la "guerre interne" vers l'extérieur, de mettre le malaise en action (puisque l'adolescent n'arrivait pas à le mettre en mots). Le passage à l'acte va lui permettre de décharger la tension interne, de dire "Je ne joue plus le jeu que vous attendez de moi", de ressentir une certaine jubilation auto gratifiante ; ce comportement exprime également que l'adolescent est le seul maître de ses décisions. Le passage à l'acte peut prendre différentes formes : anorexie, boulimie, conduites addictives, suicide, etc.

Finalement, l'adolescence est comme un long mouvement qui part des parents, investit la quête de soi, s'appuie sur l'intérêt pour les pairs, pour l'alter ego et se termine par la conquête de l'Autre ».



L'intégration des jeunes, une tâche collective

L'intégration, tâche privée ? Tâche publique ?

L'organisation politique Suisse est un système démocratique libéral qui répartit les différentes tâches entre le domaine public et le domaine privé. Peut-on, dès lors, considérer que l'intégration sociale des jeunes demeure de la responsabilité parentale exclusivement ?

Les articles 2 et 3 de la loi cantonale en faveur de la jeunesse du 11 mai 2000¹⁴ stipulent que :

« La responsabilité de pourvoir aux soins, à l'entretien et à l'éducation de l'enfant incombe en premier lieu à ses parents. » (Article 2, al. 1)

« La loi poursuit les buts suivants:

- a) la promotion de conditions favorisant un développement harmonieux des enfants et des jeunes;
- b) le soutien aux projets intéressant la jeunesse et/ou conçus par elle;
- c) le soutien aux différents organismes de jeunesse ou s'occupant de la jeunesse, notamment les associations socioculturelles et sportives et les associations de parents;
- d) la prévention des situations et des facteurs mettant en danger les enfants et les jeunes ainsi que la promotion de comportements responsables pour la santé;
- e) la protection des enfants menacés, vivant à l'intérieur et hors du milieu familial;
- f) l'offre de prestations spécialisées à l'intention notamment des enfants, des parents et des enseignants. » (Article 3)

¹⁴ Grand Conseil du canton du Valais. *Loi en faveur de la jeunesse du 11 mai 2000* [en ligne]. 2000-2008. Adresse URL : http://www.vs.ch/Public/public_lois/fr/LoisHtml/read.asp?link=850.4.htm&File=850.4.htm (consultée le 14 octobre 2008)



De plus, la loi sur l'instruction publique¹⁵ prévoit les dispositions suivantes :

« **Art. 3** Mission générale de l'école

L'école valaisanne a la mission générale de seconder la famille dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse.

A cet effet, elle recherche la collaboration des Eglises reconnues de droit public (appelées ci-après Eglises). Elle s'efforce de développer le sens moral, les facultés intellectuelles et physiques de l'élève, de le préparer à sa tâche de personne humaine et de chrétien.

Art. 3bis Information, consultation, participation

Les autorités scolaires maintiennent les relations nécessaires par l'information, la consultation, la participation, ou par d'autres moyens, avec les parents, les enseignants, leurs associations respectives, ainsi qu'avec les Eglises et les milieux concernés.

L'école peut solliciter des collaborations diverses de la part des milieux religieux, culturels, économiques, politiques et sociaux ».

La responsabilité du domaine privé (parents, famille, entourage) dans l'intégration sociale des jeunes n'est donc pas exclusive. En effet, les différents buts poursuivis par ces lois ne pourraient en aucun cas être assumés uniquement par des parents, puisqu'il s'agit de buts répondant à l'intérêt général et aux besoins de l'ensemble de la population et non pas d'un jeune en particulier. Les parents ont donc plutôt un souci de recouvrement des besoins primaires de l'enfant et de son éducation. Ils devront l'informer et lui donner les moyens (dans la mesure du possible) de réaliser ses envies, ses rêves, ses passions. Ces moyens seront par contre mis en place par la collectivité au travers de nombreuses sociétés locales, des services d'animation socioculturelle, de l'école et des formations professionnelles existantes.

¹⁵ Etat du Valais. *Loi sur l'instruction publique du 4 juillet 1962* [en ligne]. 2008. Adresse URL : <http://www.vs.ch/Navig/navig.asp?MenuID=4641&RefMenuID=0&RefServiceID=0> (Consultée le 13.11.2008)



Voici un bref descriptif des différents champs professionnels permettant de clarifier les rôles que chacun des intervenants joue auprès de la jeunesse, que ce soit dans une ville ou au sein d'une commune périphérique. Cette description permet de vérifier en partie si l'intégration est une tâche collective comme le prétend notre première hypothèse.

L'intégration sociale des jeunes vue par les animateurs :

Les animateurs assument plusieurs tâches qu'ils considèrent comme collectives aux yeux de la société. Tout d'abord, ils sont amenés à gérer un lieu à disposition des jeunes afin qu'ils aient la possibilité de se rencontrer et de partager des expériences. Puis, ils favorisent le développement des individus à travers des projets d'animation issus de demandes ou de besoins émanant des jeunes. Ils effectuent de la prévention et tentent de favoriser au mieux l'intégration des jeunes dans la société adulte, quels que soient leur origine ethnique ou leur âge.

L'intégration sociale des jeunes vue par les élus politiques :

Les conseillers communaux se répartissent différents dicastères, dont celui des affaires sociales et de la jeunesse. L'appellation de ces dicastères varie quelque peu selon les communes. Le conseiller en charge du dicastère qui touche à la jeunesse a en général pour rôle de défendre, de promouvoir et de soutenir la jeunesse à travers des projets montés par les jeunes ou pour les jeunes au sein de sa commune. Il est le lien entre le terrain et l'organisation politique communale. Il est assez proche du terrain, et représente un élément primordial en ce qui concerne le soutien apporté aux jeunes.

L'intégration sociale des jeunes vue par les autres travailleurs sociaux en lien avec la jeunesse :

Un médiateur intercommunal, M. Jean-Jacques Homberger, est mandaté par six communes du Chablais (Port-Valais, Vouvry, Collombey-Muraz, Monthey, Troistorrents et St-Gingolph). Son rôle est de prévenir la violence et la délinquance chez les jeunes. Son travail s'effectue essentiellement dans la rue. Il rencontre des groupes de jeunes afin d'instaurer un lien.

En tant que collaborateur jeunesse à la ville de Sion, Blaise Crittin a pour rôle d'assurer le lien direct avec les jeunes, mais aussi resserrer le tissu professionnel autour de la jeunesse à Sion. Il travaille sur quatre axes : communication, relation avec les professionnels, relation avec les politiques, défense et soutien de projets de jeunes.

Dans son travail, le délégué à la jeunesse du Canton du Valais, Paul Burgener, encourage les projets de jeunes n'étant pas pris en compte par



d'autres associations (p. ex. : locaux, maisons de jeunes, organisation de manifestations diverses). Son rôle est de coacher les jeunes autour d'un projet pour qu'ils aient plus de chances d'obtenir une aide financière.

La déléguée à la jeunesse et à l'intégration de la ville de Sierre, Marie-Françoise Pitteloud, œuvre en tant que « *courroie de transmission* » entre le terrain, les jeunes et les associations qui travaillent avec et pour les jeunes. En matière d'intégration : « *Mon rôle serait de faire le lien entre les personnes migrantes, les communautés migrantes et la Commune. Que ce soit pour la jeunesse ou pour l'intégration, c'est un travail de réseau, de coordination de ce qui existe déjà, de développement de nouveaux projets et de soutien pour les jeunes, les associations de jeunes et les migrants qui ont des idées. Je les accompagne et les soutiens financièrement grâce au budget qui m'est alloué par la commune* ».

Le SCJ (Service Cantonal de la Jeunesse) s'occupe de différents aspects dans la prise en charge de la jeunesse du canton : la promotion et le soutien de la jeunesse assurés par le délégué cantonal, l'office de la protection de l'enfant, le CDTEA (Centre de développement de thérapies pour l'enfant et l'adolescent), l'unité de pédopsychiatrie et l'office éducatif itinérant. Christian Nanchen est le directeur adjoint de ce service. Son rôle principal est d'instaurer des politiques en faveur de la jeunesse au sein des communes (Loi en faveur de la jeunesse, 2000), notamment par le manuel pratique¹⁶ en faveur de la jeunesse spécialement édité à leur attention.

Les rôles assumés par chacun des interviewés sont très similaires, que la personne œuvre au sein d'une commune périphérique ou dans une ville. Les villes comme Sion et Sierre comptent également parmi leurs rangs un(e) délégué(e) à la jeunesse, tandis que dans les petites communes situées en périphérie, il est rare de rencontrer un professionnel qui travaille exclusivement en lien avec la jeunesse.

La comparaison des centres de loisirs et maisons de jeunes du canton relève certaines différences par rapport au soutien apporté par les communes à plusieurs niveaux :

Mise à disposition d'infrastructures

Les locaux des centres de loisirs au sein des villes comme Sierre et Sion sont généralement des bâtiments, ce que l'on retrouve également à Vouvry. Dans les communes périphériques comme Conthey et Fully, l'espace à disposition se réduit souvent à un bureau et/ou une salle d'accueil pour les jeunes.

¹⁶ Manuel pratique à l'attention des communes et des responsables de jeunesse : soutien et promotion des activités de jeunesse extrascolaires / Commission des Jeunes du Canton du Valais, Département de l'éducation, de la culture et du sport. Sion : Département de l'éducation, de la culture et du sport, 2007



Le médiateur intercommunal du Chablais, qui exerce son action sur six communes différentes, n'est pas en possession de son propre local. Il a toutefois un véhicule à sa disposition. L'essentiel de son travail s'effectue dans la rue, mais il a notamment la possibilité dans chaque commune d'avoir une salle à disposition pour rencontrer la population.

La commune de Savièse ne bénéficie d'aucune infrastructure adaptée à la jeunesse à l'heure actuelle, mais il y a une volonté de la commission jeunesse de la commune de mettre en place une association de jeunesse avec un local. L'engagement d'un professionnel n'a pas encore été établi, mais n'est pas à exclure.

Soutien financier

Salaires

Toutes les communes ayant décidé de mettre en place une structure professionnalisée en faveur de la jeunesse ont engagé un(e) ou plusieurs animateurs(trices). Les salaires sont donc assurés par les différentes administrations communales, ce qui ne signifie pas forcément qu'ils soient tous égaux. En effet, aucune convention collective de travail pour la profession d'animateur socioculturel n'existe en Valais à ce jour.

Animations et projets

En sus des salaires, les communes allouent des budgets aux centres et maisons de jeunes afin que des animations et projets puissent émaner. Ces budgets diffèrent d'une commune à l'autre, et de manière générale, ils sont nettement plus importants dans les villes comme Sion et Sierre.

Afin de compléter et d'enrichir leur programme d'animations, les centres ont régulièrement recours à d'autres financements divers comme la Commission Jeunesse du Canton, la Loterie Romande, le Pourcent Culturel Migros, et d'autres donateurs. Cela permet aux animateurs de réaliser plus de projets durant l'année, afin de toucher la plus large palette de jeunes (et de la population) possible.

Engagement de professionnels

Dans les villes (Sierre, Sion), entre deux et quatre animateurs professionnels formés ont été engagés. En revanche, dans les petites communes étudiées, il n'y en a qu'un(e) seul(e).



Soutien					
Villes	Structures	Commune	Etat (Canton)	Confédération	Autres
Sierre	ASLEC	- Salaires - Locaux - Soutien Animations / projets	- Soutien de la commission jeunesse par projet		- Soutien populaire
	Délégué jeunesse / intégration	- Salaire - Locaux - Frais administratifs - Soutien animations / projets : Fr. 15 000.-	- Participation aux frais liés au salaire (poste d'intégration) – 1/3 durant les 3 premières années - Soutien de la commission jeunesse par projet		
	Coll. Jeunesse	- Salaire - Locaux	- Soutien de la commission jeunesse par projet		
Sion	Délégué à la jeunesse (canton VS) SCJ		- Enveloppe annuelle de Fr. 250'000.- : soutien aux projets jeunesse - Salaire	- Soutien lors de l'organisation de manifestations pluridisciplinaires	
	RLC	- Salaires - Locaux - Soutien animations / projets	- Soutien de la commission jeunesse par projet		- Loterie romande - % culturel Migros - Divers - Participation des usagers
St-Maurice	DZEBE	- Soutien financier - Salaire - Frais administratifs - Soutien animations / projets	- Soutien de la commission jeunesse par projet		- Population (soutien financier) - Loterie romande - Pro. Juventute - % culturel Migros
	Maison des jeunes	- Soutien animations / projets : env. Fr. 10'000.- - Salaire - Locaux	- Soutien de la commission jeunesse par projet		- Participation des usagers aux animations
Conthey	ASOFY	- Salaire animatrice Responsable - Locaux - Soutien animations et projets	- Soutien de la commission jeunesse par projet	- Appui financier ponctuel selon les projets	- Centre de Loisirs et Culture de Martigny
Vouvry	Maison des jeunes	- Salaire - Locaux - Soutien animations et projets	- Soutien de la commission jeunesse par projet		- Loterie Romande
	Médiateur intercommunal	- Salaire - Défraiement pour véhicule	- Soutien de la commission jeunesse par projet	- Soutien fédéral (salaire) durant les 3 premières années	



Cette comparaison entre les différents centres de loisirs et maisons de jeunes selon leur situation géographique amène au constat suivant : les villes ont plus de moyens à disposition que les petites communes. Les locaux à disposition sont plus grands et plus adaptés, ils peuvent accueillir une plus grande partie de la population et laissent la place à de nombreux groupes de cultures et de générations différentes. Dans les communes situées en périphérie où une structure d'animation pour la jeunesse a été mise sur pied, les moyens sont moindres, les locaux plus petits, l'équipe d'animation réduite.

La population est cependant beaucoup plus nombreuse au sein d'une ville que dans les villages et communes périphériques. En prenant en compte cet élément, il paraît évident que la situation se régule, les moyens débloqués sont donc variables mais généralement proportionnels au nombre d'habitants.

Lors des différents entretiens, les professionnels se sont exprimés sur l'hypothèse que l'intégration sociale des jeunes est une tâche collective. L'ensemble des personnes interviewées s'accorde sur cette idée, M. Christian Nanchen apporte toutefois quelques précisions :

« Je pense que c'est en tout cas un souci qui doit interpeller le monde politique en charge de la gestion de la commune et de la société en général. Mais, à trop vouloir diluer les responsabilités en disant que c'est la responsabilité de chacun, finalement tout le monde a l'impression que c'est l'autre qui le fait. Je dirais que c'est plutôt une responsabilité des parents en premier lieu. Et en deuxième lieu, c'est un souci que les dirigeants politiques doivent avoir au sein des communes. Parce que nous ne pouvons pas demander au "citoyen Landa" d'avoir le souci de l'intégration des jeunes ».

Supposer que l'intégration sociale des jeunes ne soit pas une tâche collective serait admettre, dans un sens, que le jeune est capable de s'intégrer socialement par lui-même. Prenons un exemple : si un jeune échoue seul sur une île déserte, il devra s'accommoder, s'intégrer dans ce nouvel environnement. Lorsqu'en revanche, il s'agit d'intégration sociale, ce même jeune n'aura absolument aucun moyen de s'intégrer. En effet, l'intégration sociale sous-entend l'appartenance à une famille, à un groupe d'amis, à diverses associations et sociétés locales sportives et culturelles, l'affiliation à une voie de formation scolaire et professionnelle, à la société en général.

Puisque l'intégration sociale des jeunes est un phénomène concernant l'intégralité des individus composant une société donnée, il est évident qu'il relève d'une tâche collective où chacun a un rôle à jouer, une part de responsabilité à assumer. Ce phénomène peut être facilement comparé à d'autres problèmes collectifs au sein d'une société, comme par exemple le feu. La société a, il y a déjà longtemps, reconnu le feu comme étant un problème collectif et s'est dotée de services spécifiques visant à lutter contre ce phénomène. De la même manière qu'elle met en place des stratégies pour combattre le feu, la société a constitué de nombreux services publics et



structures associatives et professionnalisées visant à favoriser et rendre possible l'intégration sociale des jeunes. De plus, les différentes structures (associations, services socioculturels, sociétés locales) en lien avec la jeunesse bénéficient très fréquemment d'un soutien financier sous forme de subventions communales.

Pour résumer, l'intégration sociale des jeunes :

- est définie comme tâche collective selon plusieurs textes de loi
- est reconnue par les autorités politiques comme étant une tâche collective
- est reconnue par les professionnels en lien avec la jeunesse comme étant une tâche collective
- est mise en œuvre par de nombreux moyens existants :
 - Budgets alloués
 - Structures professionnalisées et/ou bénévoles et infrastructures mises à disposition
 - Organisation, orientation
 - Matériel



L'intégration des jeunes, un processus

Les différents intervenants ont été interrogés sur leur perception du phénomène d'intégration dans le but de vérifier si l'intégration sociale des jeunes est un processus. A l'unanimité, ils affirment que l'intégration est un processus et s'accordent sur ce terme. Il est toutefois judicieux de tenir compte des éléments qui le qualifient :

Du point de vue de la durée :

La moitié des interlocuteurs pense que le processus d'intégration commence dès le plus jeune âge et se réalise sur le long terme. Camille Carron ajoute même que : « *C'est un processus qui n'est jamais terminé* ». En revanche, Anne-Marie Roduit dit que : « *C'est un processus qui peut être long, mais pas si long que cela si on calcule sur la durée de vie d'un individu* ».

Du point de vue de la réalisation par apprentissages :

Sept personnes interrogées voient le processus d'intégration comme étant la réalisation de nombreux apprentissages très divers. « *Il faut d'abord connaître son entourage, son quartier, les habitants, se faire des amis. C'est un peu comme un puzzle, où on ajoute des pièces les unes après les autres pour arriver à un tout.* » souligne Jean-Luc Monnet.

Le processus d'intégration n'est donc pas quelque chose d'instantané. Le jeune doit tout d'abord apprendre à se connaître lui-même, et faire des expériences afin d'acquérir de l'assurance, des compétences et de la confiance en lui. « *Quand on est adolescent, on a la chance que dans les maisons de jeunes ou dans les centres de loisirs, on peut se planter, on peut se tromper. Il faut tout de même en profiter, c'est un peu comme l'école : c'est un lieu où on peut se louper et essayer de comprendre pourquoi on s'est loupé* », confie Anne-Marie Roduit.

Françoise Jayet parle « *d'apprendre à vivre ensemble* ». Il s'agit donc d'un processus de sociabilisation au cours duquel le jeune doit se frotter aux normes et aux valeurs qui constituent notre société, afin de les apprivoiser et de s'intégrer au mieux à tous les niveaux (familial, scolaire, professionnel, relationnel).



Du point de vue de la difficulté :

De manière générale, les différents intervenants estiment que l'intégration est un processus qui n'est pas toujours facile. Il se fait « [...] *en dents de scie, parce qu'un jour ça peut aller super bien, et le lendemain, tu ne sais pas pourquoi, ça pète entre les mains* » selon Sarah Hayken.

Du point de vue de l'égalité des chances de chacun :

Blaise Crittin et Anne-Sylvaine Héritier notent que nous ne sommes pas tous égaux devant le processus d'intégration. En effet, plusieurs facteurs influencent ce processus :

- Santé physique et mentale
- Ressources personnelles
- Personnalité / Aisance / Confiance en soi

Ce processus d'intégration est donc perçu de manière identique par l'ensemble des personnes interviewées, sans distinction entre les champs professionnels ou d'activités abordés (animation socioculturelle, autorité politique, travail social en lien avec la jeunesse). La qualification du processus d'intégration est par conséquent identique dans une ville ou dans une zone périphérique. Le jeune doit y suivre (de part et d'autre) les différentes étapes similaires afin de s'intégrer.



Ces principaux facteurs d'intégration se retrouvent dans les villes comme dans les communes périphériques. Il faut cependant nuancer certains d'entre eux :

Animation socioculturelle

Les villes disposent de structures et d'infrastructures plus grandes et plus adaptées à la jeunesse (centres de loisirs et culturels), tandis que seules certaines petites communes périphériques ont une maison des jeunes ou un autre service d'animation.

Sociétés locales

Aussi bien les villes que les communes périphériques ont à leur actif une panoplie de sociétés locales, culturelles, sportives ou autres. Leur existence est toutefois perçue comme beaucoup plus importante en termes d'intégration des jeunes au sein des zones périphériques. Cela s'explique notamment par le manque de structures adaptées, à l'inverse de celles que l'on retrouve dans les villes.

Politique de la jeunesse

Bien que des politiques de la jeunesse soient instaurées dans les villes comme dans les communes périphériques, elles varient surtout au niveau des repères offerts aux jeunes. Dans les villes (qui ont plus de moyens à disposition, un plus grand nombre de services, de structures, et de professionnels engagés autour de la jeunesse), les jeunes peuvent plus facilement s'identifier à des personnes ressources « clés » que dans les petites communes. *« Je vois l'avantage que si on grandit dans une ville, on a les points de repères pour s'adresser aux bonnes personnes, pour trouver réponse à nos besoins ou à nos intérêts en tant que jeune, ce qu'on ne trouve pas dans les petits villages »*, note Paul Burgener.

Regard des adultes

Les communes périphériques représentent des sociétés réduites, dans lesquelles très souvent tout le monde se connaît, ce qui est loin d'être le cas en ville. Le regard adulte sur la jeunesse n'est alors pas le même : en ville, un certain anonymat est présent lorsque toute la ville est prise en considération. En revanche, on retrouve un système de fonctionnement identique aux communes périphériques lorsqu'on se concentre uniquement sur des quartiers. Au sein de ces systèmes « réduits », le contrôle social est beaucoup plus fort, bien que le sentiment d'insécurité véhiculé par les médias existe également.



Admettons que l'intégration ne soit pas un processus, elle serait donc instantanée. Si tel était le cas, il ne s'agirait pas d'un souci d'ordre collectif, et il n'y aurait pas de professionnels formés et engagés dans cette voie. Le fait de s'intégrer dans un groupe, dans une société donnée ne se réalise pas en un claquement de doigts. C'est un processus qui nécessite une certaine connaissance de soi et de l'individu ou du groupe d'individus auquel on souhaite s'intégrer. Rome ne s'étant pas construite en un jour, on peut en dire autant pour l'apprentissage des règles sociales d'intégration de chaque individu dans la société. Personne ne peut prétendre arriver dans une société donnée et y être immédiatement intégré. Il doit d'abord connaître l'environnement, ainsi que les individus, les groupes, associations, sociétés et autres mouvements. Peu à peu, il va trouver sa place au sein de ce système, se faire accepter tout en acceptant l'autre et en le respectant, qu'il se trouve dans une ville ou dans une commune périphérique.

De plus, chaque individu est différent, unique, a son propre caractère et son propre rapport à l'intégration. Chacun vit donc ce processus à son niveau, en fonction du besoin de s'intégrer. Chacun a le choix et la liberté de s'affilier à des groupes, à des mouvements associatifs et à des sociétés diverses, mais en aucun cas il n'en a l'obligation. L'intégration est donc un processus pour tous ; il y aura toujours certains domaines où tout individu est forcé de s'intégrer, ne serait-ce qu'un minimum.

Pour résumer, l'intégration des jeunes est :

- Reconnue comme processus par la Commission Fédérale des Etrangers
- Reconnue comme processus par l'intégralité des personnes interviewées
- Composée d'étapes et les règles "transgressables" ; chacun s'intègre en passant par des chemins différents et des expériences diverses et variées, il n'y a pas de procédure toute faite, c'est donc par définition un processus



L'intégration des jeunes, un engagement

En vue d'examiner cette hypothèse, le travail a été découpé en trois axes : les besoins des jeunes en général, ce que les jeunes peuvent attendre de la société, et ce que la société peut attendre des jeunes.

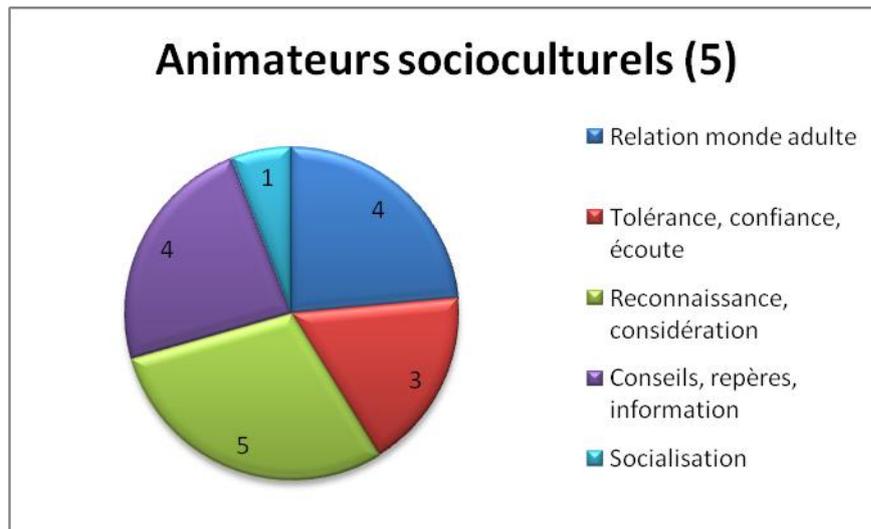
Besoins des jeunes

Voici les besoins des jeunes cités par les personnes rencontrées, regroupés en sept catégories :

- Relation avec le monde adulte
 - Soutien
 - Aide
 - Limites
 - Temps
 - Ouverture d'esprit
- Tolérance, confiance, écoute
- Reconnaissance et considération
- Conseils, repères, information
- Famille, entourage
- Structures et infrastructures
 - Sportives
 - Culturelles
 - Loisirs
- Socialisation
- Contacts sociaux

Ces besoins (cités par les 5 animateurs socioculturels, les 6 élus politiques et délégués à la jeunesse, et enfin les 3 autres travailleurs sociaux en lien avec la jeunesse) ont été retranscrits sous forme de graphiques. Les catégories « famille, entourage » et « infrastructures », pour lesquelles aucun besoin n'a été cité par les animateurs socioculturels, ont été supprimées.





Les animateurs socioculturels, responsables de structures accueillant les jeunes, relèvent tous chez les jeunes le besoin d'être pris en considération, d'être reconnu. En agissant comme une sorte de « courroie de transmission » entre le jeune et la société, les animateurs accompagnent les jeunes dans leur passage à la vie adulte et à la société adulte. Ils représentent d'excellents repères pour les jeunes en quête de conseils et d'information.

Il est important de revenir sur deux points surprenants : aucun animateur ne fait allusion à des besoins des jeunes liés à la famille et aux infrastructures, et un seul nous parle de besoins en termes de socialisation. Si les animateurs ne parlent pas de socialisation en tant que telle, c'est parce que les besoins qu'ils ont cités sont étroitement liés au phénomène de socialisation.

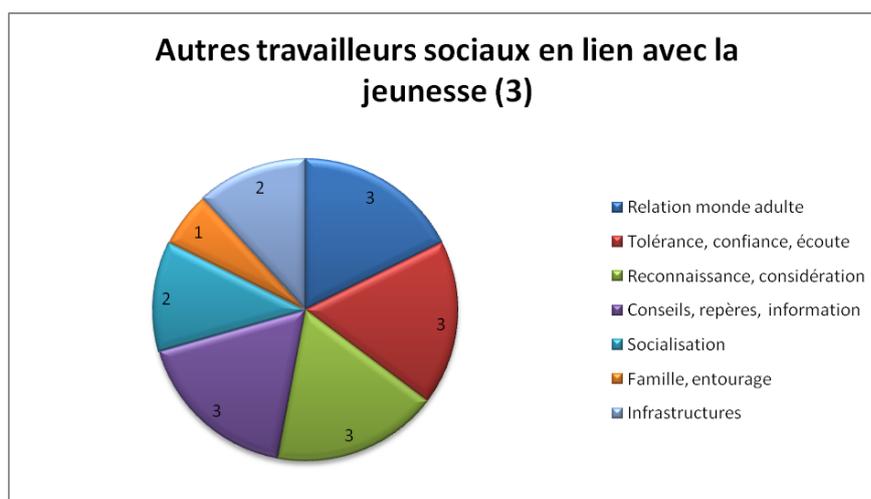


Les élus politiques et délégués à la jeunesse mettent l'accent sur les besoins des jeunes en relation avec la société adulte, la tolérance, la



confiance et l'écoute, ainsi qu'en termes de conseils et de repères. Un tiers des élus interrogés relève l'importance des besoins en lien avec la socialisation, la famille et l'entourage, ainsi que les infrastructures mises à disposition de la jeunesse.

Les élus politiques n'ont donc pas la même vision que les animateurs. Au niveau des besoins exprimés dans la catégorie « reconnaissance, considération », l'intégralité des animateurs mettent un accent particulier, alors que seul un élu aborde cette question.



Les autres travailleurs sociaux en lien avec la jeunesse se retrouvent dans une position entre les animateurs socioculturels et les élus politiques. En effet, les notions de relation avec le monde adulte, de reconnaissance et de considération, de conseils, repères et information ainsi que de tolérance, confiance et écoute ont une importance analogue à celles exprimées par les animateurs. De plus, les autres travailleurs sociaux accordent également de la valeur aux catégories de la famille et de l'entourage, des infrastructures et de la socialisation.

Chaque professionnel interprète par conséquent les besoins des jeunes à sa manière, où plutôt à son niveau d'intervention. C'est-à-dire que les intervenants citent des besoins auxquels leur mission répond principalement. Par exemple, les animateurs socioculturels effectuent un travail de proximité avec les jeunes, ils les côtoient au quotidien. Il en découle des besoins liés au développement de la personnalité, à la valorisation, à l'accompagnement, à l'encadrement. Ils ont plutôt un souci de responsabilité d'une structure en faveur de la jeunesse, à l'inverse des élus politiques qui doivent se préoccuper de la mise en place de telles structures afin d'instaurer une politique de la jeunesse.



Les autres travailleurs sociaux en lien avec la jeunesse effectuent un travail de mise en relation entre les jeunes, les professionnels du terrain, et le monde politique. Leurs avis sont donc répartis de manière relativement équitable entre le point de vue des animateurs et celui des élus politiques. Ils ont un pied bien ancré dans le terrain et effectuent un travail de relation avec les jeunes. Proches du monde politique, ils ont le souci de resserrer le tissu professionnel autour de la jeunesse et de favoriser la mise en place d'une politique de la jeunesse appropriée.

Les attentes du jeune envers la société

La majorité de nos intervenants pense que la société (de par ses divers acteurs) doit répondre aux différents besoins « généraux » de la jeunesse cités ci-dessus, et ne s'étend pas davantage sur cette question.

Quatre intervenants (dont deux élus politiques, un travailleur social en relation avec la jeunesse et un animateur socioculturel) évoquent d'une part la reconnaissance dont la société doit faire preuve à l'égard des jeunes, et d'autre part la mise à disposition de la jeunesse de structures et d'infrastructures sociales, culturelles et sportives.

Monsieur Nanchen apporte un point de vue juridique : *« C'est vrai que selon la convention des droits de l'enfant, il y a un droit pour l'enfant de pouvoir avoir accès à des activités de loisirs, un accès à la culture, etc. Dans la Constitution également, il y a quelques accroches à ce niveau-là, et au niveau du Canton, nous avons fixé plutôt des conditions cadres qui devraient favoriser, aider, mais ce n'est pas un droit objectif. Un jeune ne peut pas aller dans une Commune et dire qu'il veut un centre de loisirs et hop la Commune doit s'exécuter ! Il faut qu'il y ait une volonté, de l'énergie, un besoin. »*

Les attentes de la société envers les jeunes

Les professionnels interviewés s'accordent sur le fait que la société est en droit d'attendre des jeunes un certain engagement. Par engagement, les intervenants entendent la participation, la prise d'initiatives, la motivation, la mobilisation, une contribution à la richesse de la société ainsi qu'un dynamisme et des idées nouvelles :

« La société peut attendre du jeune qu'il s'engage, qu'il assure sa présence, qu'il participe... »

Bruno Brasil, animateur socioculturel



« Je pense que la société attend des jeunes qu'ils s'intègrent, qu'ils apprennent les codes, normes et valeurs qui font qu'on arrive à vivre ensemble. En un mot : La citoyenneté. De plus, je pense que la société attend que les jeunes s'investissent, qu'ils prennent leurs responsabilités et qu'ils apportent leur pierre pour faire changer les choses, qu'ils prennent des initiatives, qu'ils s'engagent. »

Marie-Françoise Pitteloud, Déléguée à la jeunesse de la ville de Sierre

« La société peut attendre du jeune un énergie nouvelle, dans le meilleur des cas des idées nouvelles. Quelqu'un qui va apporter un souffle nouveau, un dynamisme, un engagement, et surtout qu'il contribue à sa richesse. »

Jean-Jacques Homberger, Médiateur intercommunal du Chablais

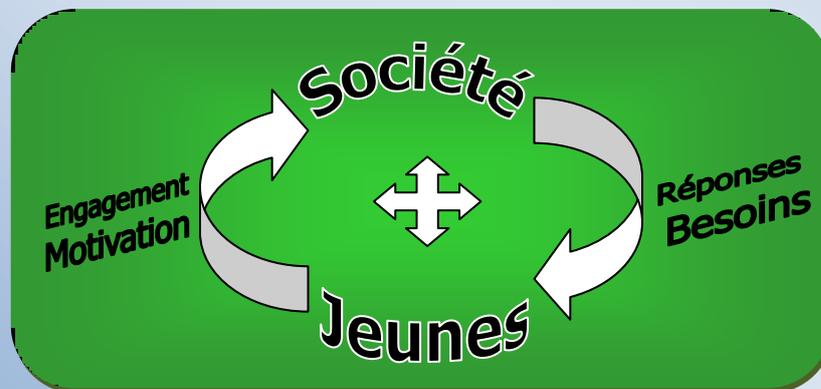
L'intégration sociale des jeunes représente un double-engagement. D'un côté, le jeune, qui a des besoins, des envies, des passions et des rêves à réaliser, s'engage au sein de différents groupes, mouvements, associations et sociétés lui permettant de s'amuser, de s'exprimer, de participer, de partager des idées et des expériences. Cet engagement est primordial au bon développement de sa personnalité, mais il est impossible si de l'autre côté la société ne s'engage pas elle aussi activement.

En effet, puisque l'intégration sociale des jeunes représente un problème d'ordre collectif, c'est précisément la société qui se charge d'instaurer, de créer et de mettre en place ces différentes structures qui accueillent - entre autres - la jeunesse en vue de leur offrir la possibilité de s'intégrer de la meilleure manière possible. L'intégration des jeunes dans la société réside donc dans une optique d'équilibre entre l'engagement du jeune et celui de la société. En l'absence de ce certain équilibre, l'intégration n'aurait absolument aucun sens, chacun doit y mettre du sien !



Pour résumer, l'intégration sociale :

- est reconnue comme étant un engagement par les différents interlocuteurs
- peut se réaliser dans les conditions suivantes :
 - sans s'engager un minimum, aucun individu n'est capable de s'intégrer
 - la société s'engage par la mise en place de structures et d'infrastructures favorisant l'intégration
- se réalise donc de part et d'autre entre la société et les jeunes, et dépend de la volonté et de la contribution que chacun y apporte :



2. L'animation socioculturelle

La charte de la FASL¹⁷ (Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise), définit l'animation socioculturelle, ainsi que sa mission et ses objectifs, comme suit :

Définition

« L'animation socioculturelle participe à l'amélioration de l'environnement local, met sur pied des événements, propose des activités et contribue à mener à bien des projets. Toutefois ce n'est pas la nature de l'activité qui définit l'animation. Sa spécificité réside dans le fait que les participants aux diverses activités établissent entre eux des rapports dont découlent pour eux des bénéfices : l'activité elle-même, le développement personnel et le renforcement de leur réseau de sociabilité.

L'animation socioculturelle permet donc le développement des relations sociales de ceux qui y participent et le renforcement de leur autonomie. Elle ne se définit donc pas uniquement par des activités dont on pourrait dresser la liste, ni par un degré d'implication de l'animateur professionnel. Elle se déroule tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des centres.

L'animation socioculturelle joue en outre un rôle de détection et d'orientation sociale dans les quartiers et dans la ville.

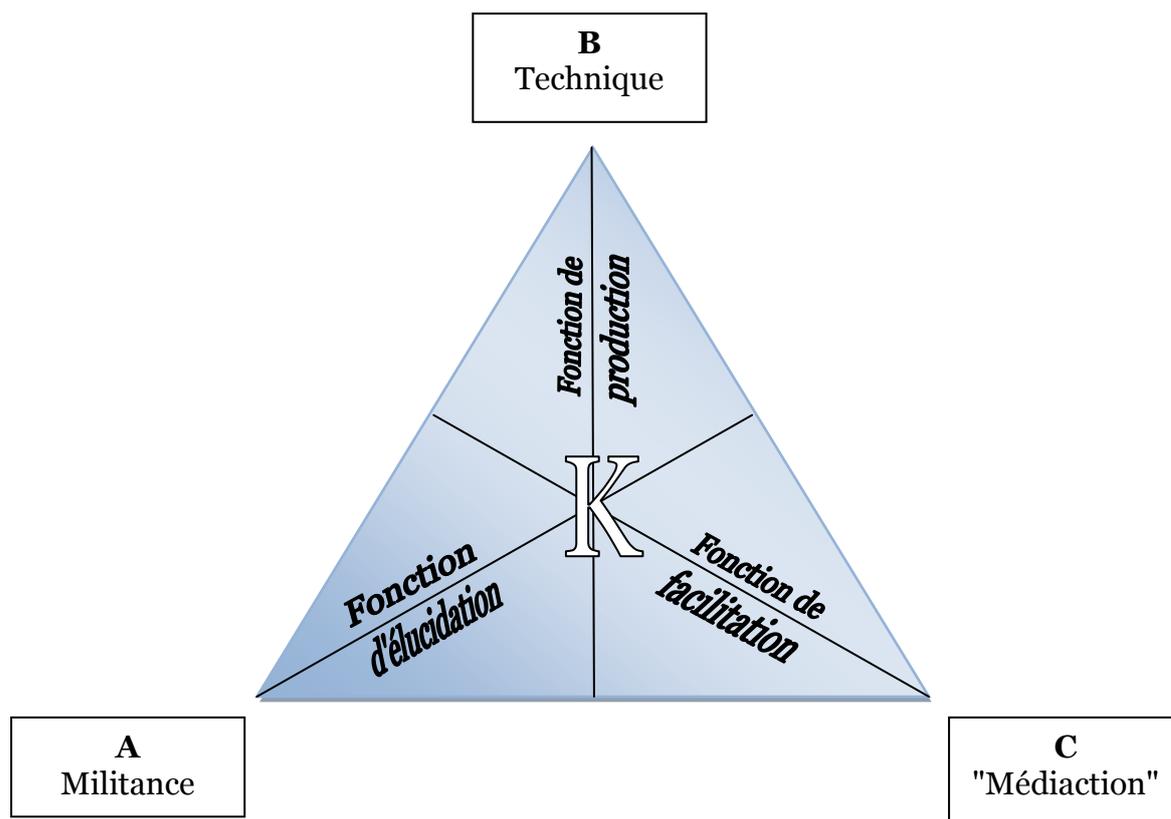
Enfin, l'animation socioculturelle offre des lieux où les personnes éprouvant des difficultés doivent pouvoir trouver écoute, aide, conseils, et orientation vers les appuis existants ».

¹⁷ FASL - Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise. *Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise* [en ligne]. 1995. Adresse URL : <http://www.fasl.ch/presentation/charteLausannoise.php> (visitée le 7.01.2008)



Modélisation de la fonction

Jean Claude Gillet¹⁸ définit l'animation selon trois pôles représentant trois modèles professionnels :



➤ La technique (l'animateur technicien)

Axé uniquement sur la fonction de production, d'efficacité de neutralité, le travail réalisé par l'animateur technicien a pour but de rendre ce dernier expert à l'utilisation de méthodes et d'outils opérationnels. L'animateur technicien se situe plutôt dans une approche rationaliste où priment avant tout les résultats obtenus pour chaque objectif opérationnel. En quelque sorte, on peut dire que pour l'animateur technicien, « peu importe la manière » dont l'action est menée, tant que le(s) résultat(s) est (sont) satisfaisant(s) ; modèle d'intervention que Gillet qualifie de « résolutoire ».

¹⁸ GILLET, Jean-Claude. *Animation et animateurs : Le sens de l'action*. Paris : L'Harmattan, 1995



➤ **La militance (l'animateur militant)**

L'animateur militant, axé sur la fonction d'élucidation, de prise de conscience, adopte une position charismatique, engagé et fidèle à sa cause et son idéologie. Le but de son action consiste, au travers de valeurs humanistes d'autonomie, à satisfaire ses propres besoins ou ceux du groupe idéologique dont il est porteur.

➤ **La « médiation » (l'animateur « médiateur »)**

L'animateur « médiateur » s'axe sur la fonction de facilitation, qui vise à rechercher des procédures, des lieux et du temps pour permettre les rencontres, l'échange, la communication, la négociation entre les acteurs de son environnement. L'animateur « médiateur » est efficace professionnellement dans sa capacité à créer le lien (compétence, savoir-faire efficace, qualification professionnelle).

➤ **K. Point équidistant**

Au point K, situé au centre du triangle équilatéral ABC, se trouve un animateur théorique capable d'utiliser les trois fonctions de production, de facilitation et d'élucidation de manière égale dans une situation donnée, à un moment précis.

Lorsqu'on parle d'intégration, il paraît évident que l'animateur portera plutôt les casquettes de militance et surtout de « médiation ».

Objectifs et missions

L'intégration sociale

L'un des principaux objectifs de l'animation socioculturelle est l'intégration sociale. En effet, une partie de la population est isolée, voire exclue de la société pour diverses raisons : culturelles, financières, etc. L'animateur socioculturel a pour tâche de répondre à ce problème en offrant une possibilité d'intégration sociale à ces personnes marginalisées, après les avoir identifiées et/ou repérées. Les activités mises en place par l'animateur doivent donc promouvoir et favoriser leur intégration sociale, en répondant particulièrement aux besoins des enfants et des adolescents.



La prévention

Bon nombre de jeunes sont confrontés à de multiples facteurs de risques tels que difficultés familiales, échec scolaire, chômage, pouvant conduire à l'adoption de comportements déviants (toxicomanie, délinquance). L'animateur doit alors jouer un rôle préventif en proposant un accueil et des activités de qualité, en établissant des relations basées sur la confiance, en soutenant la réalisation de projets personnels et collectifs ainsi qu'en développant l'estime de soi et la solidarité.

La compétence sociale

Les chômeurs, les personnes sans formation professionnelle et les jeunes en difficultés scolaires ont souvent une mauvaise estime de soi. Par la promotion de l'auto-organisation des usagers, l'animation socioculturelle offre à ces catégories sociales la possibilité de retrouver ou de renforcer leur confiance en soi et les capacités à mieux vivre en société.

La promotion de la solidarité sociale

La solidarité sociale, moteur de bon fonctionnement de la société, peut se développer chez chacun s'il a l'opportunité d'en tirer les bénéfices associés. Les prestations fournies par l'animation socioculturelle ont d'autant plus d'impact en ce sens lorsqu'elles sont produites en collaboration avec les usagers et non pas pour les usagers uniquement.

La promotion culturelle

La société pluriculturelle dans laquelle nous vivons exige, pour les expressions culturelles minoritaires (comme celles des immigrés par exemple), que l'animation socioculturelle apporte un soutien diversifié et des lieux appropriés. L'animateur encourage donc le respect de la différence, le partage et l'intégration des différentes cultures par son intervention. Il joue alors un rôle de détection et de soutien aux expressions culturelles minoritaires.

Ces différentes définitions de la FASL montrent que l'animateur socioculturel a un grand rôle à jouer dans l'intégration sociale de toute population, en particulier auprès de la jeunesse.



L'expérience de l'animation socioculturelle

Voici une comparaison entre l'expérience de l'animation socioculturelle au sein des villes du Canton et celle de l'animation dans les communes périphériques :

Expérience au sein des villes

Sierre – ASLEC (Association Sierroise de Loisirs et Culture)

L'ASLEC a été créée en 1965 par M. Marc-Antoine Biderbost (pionnier de l'animation socioculturelle en Valais) dans le but de répondre à une demande de la population souhaitant pouvoir bénéficier d'un espace de rencontre à sa disposition. D'autre part, l'usine sierroise de fabrication d'aluminium a entraîné la migration vers nos contrées de nombreuses personnes étrangères, en particulier venues d'Italie. Ces populations avaient également le besoin de pouvoir se retrouver et de pouvoir vivre et faire vivre leur culture italienne tout en s'intégrant au sein de la ville de Sierre.

En 1971, l'association, n'étant pas encore reconnue officiellement par la commune, connaît des temps difficiles du point de vue financier et se voit contrainte de cesser ses activités. Trois mois plus tard, grâce à un soutien populaire des personnes ayant fréquenté les lieux depuis sa création, la commune reconnaît officiellement et définitivement la valeur ainsi que l'utilité publique du travail effectué par l'association. Dorénavant, la commune assure le versement des salaires des employés, la mise à disposition et l'entretien de locaux ainsi qu'un petit budget pour organiser des animations.

A ce jour, l'ASLEC compte notamment parmi ses rangs trois animateurs socioculturels formés, ainsi qu'un médiateur social effectuant essentiellement du travail de proximité (hors murs). Le centre accueille également en permanence des stagiaires vacataires.



Sion – Association RLC (Rencontres-Loisirs-Culture)

L'association RLC¹⁹ est active depuis 1963 et offre ses services à la communauté sédunoise aux enfants, aux jeunes, aux aînés et à toute communauté désireuse de mener à bien un projet. Elle se compose de trois secteurs distincts :

- Le secteur enfants, Tipi-Terrain d'Aventure (6-12 ans)
- Le secteur jeunes, où est incluse l'éducation de rue (dès 12 ans)
- Le secteur toutes populations, celui de l'accueil des groupes et communautés

Six animateurs (dont un en formation), ainsi qu'un éducateur de rue et plusieurs stagiaires composent l'équipe de professionnels de l'animation.

Martigny – CLCM (Centre de Loisirs et Culture de Martigny)

Michel Wernimont²⁰ décrit l'historique CLCM :

- Février 1982 : Un rapport est demandé par le conseil général à la LVT (Ligue Valaisanne contre les Toxicomanies) sur ce qui existe déjà en matière de loisirs pour la jeunesse à Martigny et dans les environs. Ce rapport s'appuie sur l'existence et le fonctionnement des Centres de Loisirs de Monthey, Sion et Sierre. Il prévoit notamment la transformation de la cantine Panigas en discothèque, propose la création d'un groupe de travail qui se constituerait en association ouverte à tout mouvement intéressé par le projet, et dans laquelle la commune de Martigny serait participante.
- Février 1983 : Une commission (constituée au sein du conseil communal) propose le rachat d'une maison de maître située dans la zone industrielle
- Septembre 1984 : Ouverture du Centre de Loisirs et Culture de Martigny
- 1984 – 1986 : aménagement de la maison, implantation dans la vie socioculturelle de Martigny. L'animation gravite autour des rénovations et de quelques activités de détente : discos, grillades, tournois, camp.

¹⁹ Association RLC – Sion. *Association RLC – Rencontres-Loisirs-Culture – Sion* [en ligne]. 2008. Adresse URL : <http://www.rlcsion.ch/accueil.php#pros> (Consultée le 9.09.2008)

²⁰ WERNIMONT, Michel. *Destin animé : un centre de loisirs pour quelles demandes ?* Sion : Centre de formation pédagogique et sociale, 1994



- 1986 – 1988 : phase d’institutionnalisation dont l’idée de base sont les loisirs intégrés à la maison (la Disco, "réservoir" de jeunes, reste le pilier de l’animation).
- 1988 – 1990 : Les règles et le mode de fonctionnement étouffent le Centre en tant que projet permettant la communication et le partage des responsabilités. Une discussion entre le comité, les jeunes et l’animateur aboutit à la décision de redonner au Centre un souffle nouveau
- 1990 – 1992 : Un changement d’équipe ainsi qu’un redémarrage au niveau de la fréquentation ont lieu. Le "modèle jeunes" éclate pour s’ouvrir à toutes la population. Le Centre se veut "de loisirs et de culture", il vise à privilégier l’action et la récréation avec une tendance culturelle plus affirmée, sans perdre de vue l’accueil.

Selon les informations trouvées sur son site internet²¹, le CLCM se décrit aujourd’hui comme suit :

« Le Centre de Loisirs et Culture de Martigny est un lieu d’accueil, un carrefour de rencontres et de découvertes culturelles. La maison des Vorzières est un espace d’animation socioculturelle, ouvert à chacun.

Dans la salle des « Petites Fugues », une programmation de musiques traditionnelles « Musiques du Monde » et une programmation pour les artistes locaux sont offertes d’une manière régulière à tout public.

Pour les enfants la maison propose des ateliers de créativité, un programme de spectacles, un Passeport-Vacances durant l’été.

En tant que maison des jeunes, le Centre offre une permanence-accueil (présence des animateurs, melting potes, espace info...), des ateliers, des salles d’activités diverses. Vous trouvez à l’extérieur, un skate et roller parc. Le secteur jeunes participe à l’Espace Tribus de la Foire du Valais en automne. La salle des « Petites Fugues » est à disposition pour des anniversaires, des boums, des soirées à thèmes...

Le Centre offre un service d’animation et d’éducation de rue, présent dans les différents quartiers de la ville. Le Bus londonien, acheté en 2001, est l’outil qui favorise l’action socioculturelle dans les lieux sensibles de la cité...

La maison accueille les associations de la ville. Actuellement, une trentaine d’associations à but social, humanitaire ou culturel, utilisent la maison d’une manière régulière ou ponctuelle.

²¹ Centre de Loisirs et Culture de Martigny. *Centre de loisirs et Culture de Martigny* [en ligne]. 2008. Adresse URL : <http://www.petitesfugues.ch/centre.htm> (Consultée le 9.09.2008)



Le Centre organise chaque année le Festival des « Journées des Cinq Continents » en collaboration avec le délégué aux affaires culturelles, M. Mads Olesen, responsable du Manoir de la ville de Martigny. ».

L'équipe de professionnels dans le travail social compte aujourd'hui quatre animateurs socioculturels, un travailleur social hors murs et plusieurs stagiaires.

St-Maurice – Association La Dzèbe (Centre des jeunes)

M. Georges-Albert Barman, Président de la Municipalité de St-Maurice, nous raconte son expérience avec le Centre des jeunes :

« En 1969, j'avais dix-huit ans, nous (le groupe de jeunes JRC : Jeunesse Rurale Chrétienne) avons créé un début de centre de jeunes où nous avons mis en place du théâtre, de la photographie amateur, etc. J'y ai participé, mais après quelques mois, tout a foiré complètement. Cela avait été plus une volonté d'une personne qui avait une visée politique de pouvoir dire voilà, ceci a été mis en place pour la jeunesse. Mais en réalité, il y avait juste un local qui avait été mis à disposition et rien d'autre. C'est seulement en 1989 qu'une équipe de jeunes de St-Maurice a voulu créer quelque chose pour la jeunesse. Cela a commencé près de la Cure, il y avait un bâtiment inoccupé que la paroisse avait mis à disposition. Des gens avec beaucoup de volonté se sont mis ensemble pratiquement sans adulte et ont commencé à rénover, retaper.

Cela s'est essoufflé à nouveau, parce que les jeunes, par définition, deviennent moins jeunes et se désintéressent. En 1993, la commune a pris la décision de terminer ces travaux et de créer l'association La Dzèbe, Centre de jeunes de St-Maurice à côté de la Cure. Au début, pour des raisons financières, la commune s'est dit que ce serait bien que les jeunes s'auto-disciplinent, fassent de l'animation à l'intérieur.

Cela a duré quelques temps et de nouveau, nous nous sommes rendu compte que ce n'était pas possible. Nous avons alors pris la décision de monter le crédit et d'engager quelqu'un. Nous avons engagé une animatrice socioculturelle et l'association a alors réellement pris un tournant professionnel. Aujourd'hui, Mme Roduit-Thétaz occupe le poste d'animatrice socioculturelle depuis une dizaine d'années. [...] Les locaux ont été récemment déplacés et aujourd'hui c'est un centre de jeunes qui fonctionne très bien. »



Expérience au sein des communes périphériques

Savièse – projet en cours

La commune de Savièse, ayant la volonté de mettre en place une structure d'accueil en faveur de la jeunesse (type local des jeunes), a mandaté un animateur socioculturel afin de réaliser une étude quant à la faisabilité d'un tel projet.

Conthey – Maison des jeunes

La maison des jeunes de Conthey existe depuis plus de dix ans et a été mise en place à la suite d'une étude de besoins réalisée par des professionnels et commissionnaires. Elle se situait, à l'origine, entre Plan-Conthey et Châteauneuf, ce qui favorisait le métissage de jeunes venant des deux côtés. Actuellement assise au cœur du village de Plan-Conthey, la maison des jeunes emploie un animateur socioculturel formé ainsi qu'une équipe de moniteurs.

Fully – Maison des jeunes et AsoFy (Action Socioculturelle de Fully)

G. Bender et M. Pichler²² retracent l'arrivée et l'évolution de l'animation socioculturelle sur la commune :

- 1990 – 1992 : Un groupe de militants engagés apporte une dynamique nouvelle et fait prendre conscience à l'autorité politique que la commune a besoin d'infrastructure et d'espace de rencontre en faveur de la jeunesse.
- 1993 – 1997 : Dominique Rast, élu au Conseil communal, crée une commission de la jeunesse et ouvre un local qui lui est destinée. Le fonctionnement de cette structure est dans un premier temps assuré par un groupe bénévole, ainsi que par des personnes en situation précaire (stagiaires, travail d'occupation).
- 1998 – 2001 : La gestion de la maison est assurée par du personnel féminin (Ghislaine Carron, conseillère ; Michèle Carron-Ducrey, présidente de la commission jeunesse), et une animatrice (Béatrice Addy) est engagée à temps partiel. Le travail effectué est découpé en plusieurs axes : ouverture de la Maison des jeunes de Fully sur l'extérieur, respect des règles de vie à l'interne et mise en place d'un

²² BENDER, G. ; PICHLER, M. *Politique de la jeunesse en zone périphérique, analyse de besoins et piste d'action*. Sion : HEVs2 / Cépol, conseil et études en politique locale, 2003



réseau local de personnes prêtes à s'engager sur des projets concrets, de prévention en l'occurrence

- 2002 – 2003 : Le changement de législature apporte du renouveau pour la Maison des jeunes. Philippe Brochellaz (conseiller) ; Thierry Clivaz (animateur) et Grégory Carron (président de la commission jeunesse) sont les nouveaux arrivants. Bien que les gens aient été remplacés, les problèmes ont demeuré parce que la structure n'a pas changé. En janvier 2003, il n'y a plus de maison des jeunes, plus d'animateur, et on n'est plus certain des besoins exprimés par la jeunesse.

Les membres de la commission restants souhaitant poursuivre l'ouvrage, ils ont donné naissance à une étude réalisée par l'institut de recherche de la HES-SO (Haute Ecole Spécialisée – Suisse Occidentale). Anne-Dominique Bitschnau, responsable de la structure actuelle, explique :

« La commune savait qu'il fallait faire quelque chose, cette étude a permis de savoir quoi et de quelle manière. L'étude démontrait qu'il y avait un besoin, mais pas forcément un centre de loisirs, car le CLCM (Centre de Loisirs et Culture de Martigny) existait déjà. L'étude avait d'ailleurs proposé que plusieurs régions se mettent ensemble avec comme point de repère et d'expériences le CLCM. Les autres communes n'ont pas adhéré au projet, donc Fully est partie toute seule avec comme partenaire le CLCM. L'AsoFy a alors vu le jour (2005), un centre d'animation pour faire plutôt de l'animation de proximité (dans la rue) et de fonctionner de projets en projets élaborés par les jeunes. Le CLCM soutient Fully par mandats. Très vite il y a eu la fête de la jeunesse de Fully qui s'est mise en place avec les animateurs de Martigny. Ils se sont rendu compte qu'il fallait quelqu'un de plus et de plus présent sur Fully. C'est ensuite la commune de Fully qui a engagé une animatrice socioculturelle à 60% et un animateur en formation à 50%. Les deux centres collaborent encore aujourd'hui. ».

Vouvry – Maison des jeunes

« La maison des jeunes de Vouvry est née du fruit d'une collaboration d'un groupe de parents qui avait du souci et voulait avoir un lieu où les jeunes puissent se retrouver. Cela a démarré il y a dix ans, des amis se sont rencontrés et se sont fondés en association pour créer la maison des jeunes. La maison des jeunes fonctionne sous la forme associative : l'animatrice n'est pas directement rattachée à la commune », explique Sarah Hayken.

L'animation socioculturelle existe donc depuis plus longtemps dans les villes, son expérience y est plus ancienne et renforcée. Cela s'explique notamment par le fait que ces villes comptent un nombre beaucoup plus important d'habitants, les besoins apparaissent donc en conséquence tout comme les moyens qu'elles ont débloqué depuis plusieurs décennies déjà.



Il ne serait pas étonnant de voir apparaître de plus en plus de petits centres ou services d'animation au sein des communes périphériques où les besoins sont souvent les mêmes (mais à une échelle différente ou réduite), ce qui justifie la pertinence d'y instaurer une telle action socioculturelle.

La notion de durée s'interprète de manière relative et subjective. Certains trouveront par exemple que le temps passe long, au contraire d'autres qui prétendront l'inverse.

En comparant l'animation socioculturelle avec l'éducation, il paraît évident que l'animation n'a pas une longue expérience. Lorsque l'on compare, en revanche, l'expérience de l'animation socioculturelle sur le territoire valaisan par rapport à la durée d'existence de la profession, avec des centres d'animation professionnalisés depuis une quarantaine d'années ou plus dans les villes du canton, l'expérience acquise n'est pas à négliger.

L'apparition du temps libre chez les jeunes depuis maintenant plusieurs dizaines d'années, ainsi que le taux d'occupation régulièrement très élevé des deux parents ont conduit à la mise en place de nombreux services d'accueil et d'animation en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Cela explique la jeunesse de la profession d'animateur socioculturel qui répond à de nouveaux besoins collectifs. Bien qu'étant une profession relativement nouvelle et ayant encore certaines preuves à fournir en ce qui concerne la valeur de son action, l'animation socioculturelle a développé très rapidement une solide expérience du point de vue de l'intégration. Elle constitue en effet l'un des facteurs la favorisant depuis qu'elle a vu le jour.

L'animation socioculturelle a donc une longue expérience :

- Qui se traduit par plusieurs dizaines d'années d'existence dans toutes les villes du canton avec notamment des Centres de Loisirs et Culture et des maisons et lieux d'accueil pour les jeunes
- En termes d'intégration sociale des jeunes. Cette expérience est prise en considération par les représentants de l'autorité politique
- Qui a largement contribué à son développement et à son arrivée dans certaines communes périphériques lors de ces dix dernières années



Compétences de l'animateur socioculturel

L'animateur jongle avec de nombreuses compétences pour mettre en action les trois fonctions (production, facilitation, élucidation) selon le modèle de Gillet présenté précédemment. Ces compétences se basent sur l'acquisition des quatre savoirs tels qu'explicités dans l'œuvre collective d'EFFE (Espace de Femmes pour la Formation et l'Emploi)²³ :

- **Les savoirs**

L'ensemble des connaissances générales ou spécialisées à posséder ; il peut s'agir de connaissances théoriques ou de la maîtrise de langage scientifique et technique.

- **Le savoir-faire**

La maîtrise d'outils et de méthodes dans des contextes spécifiques.

- **Le savoir-être**

Les attitudes et les comportements des personnes, les façons d'agir et d'interagir

- **Le savoir-devenir**

La capacité de changer, de s'adapter, d'anticiper et de se projeter dans l'avenir, faculté essentielle pour prolonger la démarche de bilan jusqu'à la mise en place d'un projet.

²³EFFE : « Bilan-Portfolio » de compétences. *Histoire d'une pratique*. Lausanne : Editions d'en bas, 1998 (document de cours)



Les compétences en lien avec l'intégration

Selon le référentiel des compétences de l'animateur socioculturel²⁴, certaines compétences sont directement en lien avec l'intégration sociale :

Compétence 1 :

Identifier, analyser, problématiser des situations individuelles ou collectives et repérer les processus sociaux actuels ou émergents à prendre en compte pour rendre possible et engager une intervention professionnelle

- Observer, décrire et contextualiser (historiquement, géographiquement, temporellement) les conditions de vie d'individus, de groupes ou de collectivités dans une situation donnée : phase d'évaluation sociale
- Repérer et expliciter les représentations, les processus, les actions et les stratégies des acteurs concernés en vue de mettre en évidence les ressources et contraintes individuelles, institutionnelles, collectives
- Problématiser la situation sociale : recherche des informations complémentaires, complexification et prise en compte des principales dimensions constitutives de cette situation (légale, politique, socio-économique, juridique, culturelle, institutionnelle, pathologies...)
- Analyser et conceptualiser la situation en se référant à tout concept théorique signifiant et pertinent permettant une compréhension de la situation et une possibilité d'intervention

Compétence 2 :

Initier et développer une relation professionnelle avec les personnes ou les groupes dans un contexte d'action sociale

- Accueillir une ou des personnes dans leurs demandes explicites ou à expliciter et définir clairement avec elle (s) le contexte de la relation
- Réguler la relation en précisant les rôles, les droits et les obligations respectifs des partenaires concernés

²⁴ HEVs2 – TS. *Référentiel des compétences génériques et effectives des trois filières de formation du travail social.* HEVs2, 2004



- Communiquer en s'accordant aux capacités d'expression et de compréhension du ou des interlocuteur(s)
- Développer des attitudes appropriées à la dynamique relationnelle et favoriser le développement des personnes

Compétence 5 :

Encourager et soutenir la participation sociale individuelle et collective des personnes et des groupes

- Repérer et valoriser les potentialités individuelles ou collectives mobilisables dans la situation afin de promouvoir l'autonomie, le développement de la sphère associative, les conduites citoyennes et la participation sociale
- Initier et développer le partenariat entre les intervenants sociaux et les usagers
- Identifier et contribuer, dans une vision globale, à tout projet d'action sociale encourageant l'insertion et l'intégration des membres d'une société donnée
- Informer et mobiliser les réseaux primaires et secondaires

Compétence 7 :

Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes tant à l'intention des usagers qu'aux milieux professionnels, sociaux, politiques et économiques

- Mener un entretien professionnel (objectifs, gestion temps et espace, accord avec l'interlocuteur...)
- Conseiller et orienter adéquatement tout bénéficiaire de l'action sociale en fonction de ses droits et de son intérêt
- Pouvoir produire, transmettre, vulgariser et mettre en valeur les informations sociales à l'aide de différents outils de communication et de médiation pédagogique
- Pouvoir documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et du contexte où elle s'insère
- Faire connaître au niveau sociopolitique toute situation sociale nécessitant des changements et améliorations de l'action sociale



Les compétences non mentionnées (compétences 3, 4, 6, 8, 9 et 10 du générique précité) peuvent également être mises en lien avec l'intégration sociale selon les situations et les objectifs posés pour résoudre ces dernières.

Les animateurs socioculturels parlent plutôt en termes de rôles qu'ils adoptent face à une situation donnée, comme le démontrent les exemples ci-dessous :

Anne-Marie Roduit-Thétaz :

« Je pense que mes rôles et fonctions en tant qu'animatrice de La Dzèbe, c'est, d'une part, de faciliter l'intégration des jeunes dans le monde des adultes, faciliter l'intégration des personnes d'origines diverses pour qu'elles puissent bien vivre au sein de la ville ; et d'autre part, un travail de prévention également. Et tout ce qui touche au développement des individus, par exemple apprendre à prendre des responsabilités, à monter des projets ».

« Notre rôle est d'aller vérifier, en discutant, les petites choses qui peuvent germer chez les jeunes et leur donner la possibilité de réaliser ce qu'ils souhaitent mettre en place. Et par la suite de les relancer par rapport à ces idées. Cela peut être des choses très simples pour développer leur confiance en eux ».

Sarah Hayken :

« Personnellement, je trouve que j'ai un grand rôle à jouer par rapport à la sensibilisation à la citoyenneté des jeunes, que ce soit à leur rôle de citoyen, à leur intégration dans la société, quelle est la société actuelle, comment évoluer dans cette société, etc. C'est un échange qui est primordial et que les jeunes utilisent pour se construire ».

« Dans mon expérience, ce que je retiens c'est qu'avec les jeunes, le conflit est bénéfique et il ne faut pas en avoir peur. C'est bien de se prendre le nez avec les jeunes, cela peut même aller très loin. Au début, j'avais très peur quand je m'engueulais avec un jeune, mais maintenant, les meilleures relations sont issues de prises de têtes ».

« La relation avec des jeunes, il faut de la patience. Il ne faut pas avoir peur des réactions des jeunes, ne surtout pas lâcher prise. Ne pas avoir peur de revenir vers l'autre ».

Anne-Dominique Bitschnau :

« L'animation, c'est le groupe, c'est le "vivre avec" aussi. Je veux dire que l'animateur a un grand rôle à jouer dans l'intégration sociale que je nomme aussi groupe. Dans un groupe, il y a des individus qu'il faut intégrer, mais pas que les jeunes : à mon avis, il faut tous s'intégrer ».



Afin d'assumer ces différents rôles, l'animateur mobilise de nombreuses compétences lui permettant d'orienter son action sur les trois fonctions du modèle de Gillet.

L'exercice de tout métier requiert des compétences en lien avec le domaine et le contexte dans lesquels il s'inscrit. Affirmer que l'animateur socioculturel (ou que tout autre travailleur quelque soit son domaine) n'a pas de compétences reviendrait à dire que tout le monde peut exercer n'importe quelle profession. Chaque individu pourrait ainsi passer aisément d'un poste de mécanicien sur automobile, à celui de fonctionnaire de police ou encore de nurse en maternité. Les compétences caractérisent donc les différentes professions existantes et définissent le profil du travailleur.

L'animateur socioculturel a donc des compétences :

- Jean-Claude Gillet présente un modèle impliquant l'acquisition et la mobilisation de ces compétences, notamment en termes d'intégration
- La formation pratique d'animateur socioculturel dispensée par la HES-SO, reconnue au niveau européen, est basée principalement sur l'acquisition des compétences du « Référentiel des compétences du métier d'animateur socioculturel²⁵ »
- Les autorités politiques légitiment les compétences mobilisées par les animateurs socioculturels en mettant en place des structures
- Les propos des intervenants démontrent qu'au quotidien, les animateurs mobilisent bon nombre de compétences dans de nombreux domaines, dont l'intégration

²⁵ HEVs2 – TS. *Référentiel des compétences génériques et effectives des trois filières de formation du travail social*. HEVs2, 2004



Les ressources de l'animation socioculturelle

Les différentes ressources de l'animation socioculturelle peuvent être classifiées selon leur nature :

Ressources financières

Exemples :

- Subventions fédérales, cantonales, communales
- Bénéfices liés aux activités / manifestations / événements organisés
- Sponsoring
- Dons privés
- Autres : Cotisations de membres, loto

Ressources humaines

Exemples :

- L'autorité politique compétente
- La direction/coordination de l'institution
- L'animateur socioculturel
- Réseaux professionnels (Ecole, police, éducateurs spécialisés, politiques, parents, animateurs socioculturels)
- Partenaires (Parents, intervenants, moniteurs, autres institutions)
- Bénéficiaires / usagers

Ressources matérielles

Exemples :

- Infrastructures
- Outils permettant de mettre sur pied activités, projets, manifestations, événements :
 - Informatiques
 - De communication
 - Outillage, matériel de bricolage, de jardinage
 - Spécifiques (utilisation d'outils et de méthodologies adaptés à l'activité mise en place, à la population, à l'âge et l'origine des bénéficiaires, à leurs demandes, besoins et intérêts)



- Autres (Moyens de transport, ...)

L'animateur socioculturel est un artiste-peintre tenant dans une main sa palette de couleurs, et, dans l'autre, son pinceau. Dans ce cas, chaque couleur représenterait une ressource, et le pinceau serait l'outil permettant d'utiliser, de mettre en action ces différentes ressources. La toile multicolore réalisée par l'artiste-peintre refléterait assez bien toutes les ressources utilisées et associées dans des contextes divers ; lors de la conduite d'un projet, par exemple.

L'animation socioculturelle est pourvue de nombreuses ressources :

- Il existe déjà depuis plus de 40 ans des structures d'animation socioculturelle en faveur de la jeunesse dans notre canton, dont les ressources en termes d'intégration sociale sont non négligeables
- La formation d'animateur socioculturel dispensée par la HES-SO apprend à l'animateur à connaître et à maîtriser ces différentes ressources
- Les exemples ci-dessus reflètent l'existence et la richesse de ces ressources dont l'animateur socioculturel dispose et se sert au quotidien



3. Les communes périphériques

Définition et typologie

« **Commune** : Collectivité de droit public exerçant, sur un territoire restreint, des pouvoirs relevant de la puissance publique. La commune est l'unité administrative la plus proche du citoyen dans le système étatique suisse, qui comporte trois niveaux (Confédération, cantons, communes) »²⁶.

« **Périphérie** : Les quartiers éloignés du centre ville »²⁷.

Selon l'Office fédéral du développement territorial (ARE)²⁸, la typologie du territoire suisse est découpée en 4 classes :

- Les agglomérations et les villes isolées
- Les espaces ruraux périurbains
- Les centres touristiques alpins
- Les espaces ruraux périphériques

« Les espaces ruraux périurbains comprennent plus de la moitié des communes, un bon cinquième de la population et représentent deux cinquièmes du territoire suisse. La densité y est nettement plus faible que dans l'espace urbain (agglomérations et villes isolées), mais est sensiblement plus forte que dans les deux autres types d'espaces ruraux. La taille moyenne des communes des espaces périurbains est plutôt modeste et proche de celle des communes de l'espace urbain. Les centres touristiques alpins et les espaces ruraux périphériques représentent une faible part des communes et de la population, mais près de deux cinquièmes du territoire. La superficie moyenne des communes des espaces ruraux périurbains et surtout des centres touristiques alpins est nettement plus élevée que celle des communes des deux autres types d'espaces ».

²⁶ DHS – Dictionnaire Historique de la Suisse. *Dictionnaire historique de la Suisse* [en ligne]. Adresse URL : <http://www.hls-dhs-dss.ch/index.php> (consultée le 25.02.2008)

²⁷ ROBERT, Paul. *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Dictionnaire Le Robert, 1995

²⁸ Confédération suisse. *Office fédéral du développement territorial ARE* [en ligne]. Adresse URL : www.are.admin.ch (consultée le 25.02.2008)



Situation en Suisse au 4.12.2000 :

Typologie des communes suisses					
Typologie en 4 classes	Nombre de communes	Population (en millier)	Superficie (en km²)	Densité (Hab. par km²)	Taille moyenne des communes (en km²)
0 agglomérations et villes isolées	971	5'318	8'462	629	9
1 espaces ruraux périurbains	1'508	1'597	16'334	98	11
2 centres touristiques alpins	30	95	2'795	34	93
3 espaces ruraux périphériques	387	278	12'397	22	32
TOTAL	2'896	7'288	39'988	182	14

Le travail réalisé s'axe plutôt sur les espaces ruraux périphériques, bien qu'on puisse imaginer pouvoir l'adapter à certains espaces ruraux périurbains. Il est tout de même nécessaire de nuancer le découpage territorial des espaces ruraux périphériques :

« L'espace rural périphérique se situe au-delà des rayons de mobilité pendulaire, de l'espace rural périurbain et en dehors du Plateau. Il se compose de centres périphériques (5'000 à 10'000 habitants), de petits centres périphériques (2'000 à 5'000 habitants) et d'autres communes périphériques. »

Les centres ruraux périphériques offrent une palette d'emplois dans les secteurs secondaires et tertiaires et assument les charges d'équipements et de services centraux (écoles, santé publique, équipements sociaux culturels). Le maintien et l'organisation optimale des services publics en période de précarité budgétaire, la conservation de places de travail intéressantes et qualifiées ainsi qu'un bon réseau de transports constituent les principaux enjeux des centres et des petits centres ruraux périphériques.



La distance au centre dans l'organisation des loisirs

La distance au centre-ville dans l'organisation des loisirs d'un jeune habitant une commune périphérique pourrait-elle constituer une barrière à son intégration sociale ?

Une étude²⁹ a été réalisée en 2006 auprès de 3871 jeunes valaisans âgés entre 12 et 25 ans. Cette étude avait pour but d'analyser les différents types d'activités exercés par les jeunes valaisans durant leur temps libre.

Voici le top-ten des activités des jeunes valaisans :

1. Rencontrer des amis, les fêtes, les sorties
2. Écouter de la musique
3. Internet, « chatter » - messenger, SMS
4. Ordinateur, jeux vidéo
5. Regarder la télévision
6. Sports d'hiver
7. Football
8. Cinéma, DVDs, vidéos
9. Jouer d'un instrument de musique
10. Achats, shopping

Les communes périphériques offrent une gamme d'activités très étendue au niveau des sociétés locales. La majorité des activités (ci-dessus) les plus prisées par la jeunesse valaisanne se réalisent dans des contextes distincts :

- L'environnement familial (Internet, ordinateur, télévision, jeux vidéo, DVDs, musique, ...)
- L'environnement personnel (rencontrer des amis, écouter de la musique, ...)
- La société (rencontrer des amis, sport, football, musique, shopping)

Hormis les événements et manifestations à caractère unique (festivals, concerts, etc.), l'organisation des communes périphériques étudiées offre à la jeunesse la possibilité d'exercer ses activités préférées. Cela se réalise notamment à travers les nombreuses sociétés locales existantes ainsi que, certaines fois, dans les services d'animation socioculturelle adaptés et professionnalisés.

²⁹ ZENHAUSERN, Andreas. *Tourismus Forum « Jugend und Freizeit »*. Siders : TECHNO-pôle, 2006



Il est donc difficile d'affirmer que la distance au centre-ville d'un jeune habitant une commune périphérique constitue une entrave à l'organisation des loisirs et des activités qu'il pratique durant son temps libre. En effet, puisque les jeunes ont de multiples possibilités offertes sur le plan communal, les obstacles liés à la mobilité et au transport sont nettement réduits (les jeunes peuvent entre autres se déplacer à pied ou à vélo, les parents jouant le rôle de taxi limitent leurs kilomètres...).

Le rôle des communes en matière d'intégration

Selon le manuel pratique à l'attention des communes et des responsables de jeunesse³⁰, les communes ont un grand rôle à jouer en ce qui concerne l'intégration et la socialisation des jeunes au sein de notre société. Ce manuel, édité par le département de l'Éducation, de la Culture et du Sport du Canton du Valais offre des pistes d'actions concrètes à réaliser afin d'accompagner, de coacher et de subvenir aux besoins des jeunes d'une commune ou d'une région donnée.

En effet, selon la loi fédérale concernant l'encouragement des activités de jeunesse extrascolaires³¹,

« Les activités de jeunesse extrascolaires permettent aux enfants et aux jeunes de développer leur personnalité et d'assumer des responsabilités d'ordre sociopolitique au sein de la société, en leur donnant l'occasion de participer activement au travail des organisations de jeunesse, par l'exercice, par exemple, de fonctions de direction, d'encadrement ou de conseil. Les activités de jeunesse extrascolaires peuvent notamment être exercées dans les domaines suivants:

- a. Les jeux et le sport;
- b. La santé, la nature et l'environnement;
- c. La formation, la culture et les réalités sociales. »

³⁰ Commission des Jeunes du Canton du Valais. *Manuel pratique à l'attention des communes et des responsables de jeunesse*. Sion : Département de l'Éducation de la Culture et du Sport du Canton du Valais, 2007

³¹ Confédération suisse. Les autorités fédérales de la Confédération suisse. *Loi fédérale concernant l'encouragement des activités jeunesse extrascolaires* [en ligne]. 2006. Adresse URL : http://www.admin.ch/ch/f/rs/446_1/index.htm (consultée le 25.02.2008)



Au sein des communes, le soutien et la promotion des activités de jeunesse extrascolaires ce sont :

- la tradition et l'engagement bénévole soutenus par les collectivités (fanfares, sociétés sportives, paroisses, scouts, associations et mouvements divers...)
- la complexité d'un domaine qui évolue sans cesse avec les jeunes (si les loisirs traditionnels attirent toujours un intérêt, certains autres projets de jeunes sortent des « cadres habituels » : les jeunes ont aujourd'hui parfois moins l'esprit associatif)
- de très belles réalisations locales toujours à réadapter (centres de loisirs et organisations d'accueil et d'orientation pour les jeunes dans lesquels certaines communes, dont la taille ou les possibilités financières sont parfois limitées, peinent à investir)

C'est également sur la base de la loi cantonale en faveur de la jeunesse du 11 mai 2000³² qu'a été créé le manuel pratique à l'attention des communes. Cette loi a mis en place, pour le soutien et la promotion des activités de jeunesse extrascolaires :

- une commission des jeunes du canton du Valais pour permettre aux jeunes de faire valoir leurs aspirations et leurs préoccupations ; de s'engager dans certaines réalisations
- un poste de délégué à la jeunesse pour l'ensemble du canton, pour aller concrètement à la rencontre des jeunes, organismes et communes
- un budget annuel d'environ Fr. 250'000.- pour soutenir des projets de jeunes ou d'organismes de jeunesse extrascolaires ainsi que la formation
- un lien avec le volet « protection de la jeunesse et prévention »

En outre, afin de favoriser au mieux l'intégration et la socialisation des jeunes sur leur territoire, ce manuel propose aux communes du canton sept repères pratiques qui visent à « miser sur le développement durable en permettant à la nouvelle génération de grandir dans un village ouvert aux jeunes, en contribuant à éveiller des citoyens responsables d'eux-mêmes et des autres citoyens, en signifiant aux jeunes qu'ils sont les bienvenus et qu'ils ont une place à prendre. »

³² Grand Conseil du canton du Valais. *Loi en faveur de la jeunesse du 11 mai 2000* [en ligne]. 2000-2008. Adresse URL : http://www.vs.ch/Public/public_lois/fr/LoisHtml/read.asp?link=850.4.htm&File=850.4.htm



Ces repères sont les suivants :

- « Evaluer localement en établissant un état des lieux des activités extrascolaires dans la commune, la région, en distinguant les activités "jeunesse" des sociétés "traditionnelles".
 - Recenser les structures et les activités existantes permettra d'avoir une vision claire de la situation sur le territoire communal et d'amorcer une réflexion sur ce qui est éventuellement à faire ou non
 - Oser cette réflexion, c'est revisiter notre soutien aux activités de jeunesse, non seulement en terme d'occupation saine, mais aussi en tant que moyen durable pour y développer l'apprentissage de l'engagement citoyen des jeunes

- Personnaliser en nommant un ou plusieurs répondants pour la commune / la région / le district comme par exemple :
 - Une commission jeunesse
 - Un conseiller communal responsable du dicastère jeunesse lié parfois au sport et/ou à la culture
 - Des responsables des centres de loisirs ou animateurs socioculturels
 - Un collaborateur à la jeunesse
 - D'autres initiatives privées soutenues par les communes

- Ecouter et aller à la rencontre des jeunes afin de connaître leurs aspirations ou leurs demandes en :
 - créant un comité avec des jeunes motivés pour rassembler des idées, élaborer des projets (groupe qui peut être ensuite mis en contact avec les différents partenaires locaux et cantonaux)
 - menant une enquête auprès de la population concernée
 - invitant concrètement les jeunes à une rencontre
 - rassemblant au moins une fois toutes les personnes engagées auprès des jeunes (domaines de loisirs et culture ainsi que protection et prévention)

- Orienter en définissant une vision éducative et des objectifs en favorisant les activités :
 - qui développent l'autonomie et la prise de responsabilités des jeunes avec des projets où ils sont le plus possible « acteurs » et non pas uniquement « consommateurs »



- qui renforcent des compétences personnelles comme la connaissance de soi, la capacité de prendre des décisions et/ou de surmonter des échecs
 - cohérentes avec la loi (sécurité, formation) et les efforts dans le domaine de la prévention et de l'éducation à la santé
 - qui renforcent les liens sociaux entre les générations, entre les groupes organisés et les « non organisés »
 - qui aient, dans la mesure du possible, un effet durable
 - qui soient novatrices
 - qui soient formatrices et qui contribuent à une nouvelle citoyenneté active
 - qui apprennent aux jeunes à s'engager et à participer à la vie locale
- Soutenir, accompagner et déléguer en s'appuyant sur les structures existantes et les mises en réseau :
 - Souvent ce qui manque aux jeunes, ce sont le réseau et les bonnes adresses
 - Quand les jeunes ont de bons projets, les adultes professionnels ou bénévoles se mobilisent volontiers
 - Les jeunes ne demandent pas à être pris en charge, mais à être aidés dans leur projet : s'ils s'engagent aujourd'hui, ils s'engageront demain.
 - Ne gaspillez pas de l'énergie à réinventer ce qui existe déjà, tissez en favorisant le plus de liens possibles !
- Encourager la formation des jeunes adultes qui encadrent d'autres jeunes
 - En matière de formation, souvent les offres intéressantes motivent les jeunes à se lancer
 - Proposer à des jeunes moniteurs de se former, c'est leur faire confiance et investir à long terme !
- Investir en créant une rubrique spécifique dans le budget
 - Mettre clairement une rubrique « activités de jeunesse extrascolaires » dans le budget, c'est démontrer aux jeunes l'intérêt qu'on leur porte !
 - Les paroles de soutien, c'est précieux, avec un soutien financier, c'est encore plus efficace !
 - Apprendre aux jeunes à devenir citoyens c'est aussi leur apprendre à dialoguer avec leurs autorités »



Une commune consciencieuse en termes d'intégration et de socialisation des jeunes a l'opportunité de suivre les conseils donnés par ce manuel. Un certain nombre de communes adaptent ce guide à leur propre fonctionnement. Il s'agit d'un exemple parmi d'autres de ce qui peut être mis en place.

Les moyens des communes périphériques

Les autorités politiques des communes périphériques disposent de « moyens » en lien avec l'intégration des jeunes ainsi qu'avec l'animation socioculturelle. Il peut s'agir de différents moyens : financiers, matériels, infrastructures, professionnels (humains).

Ces concepts de recherche étant étroitement liés, cette hypothèse a déjà été vérifiée au travers de l'analyse des hypothèses "L'intégration des jeunes est une tâche collective" et "L'intégration des jeunes est un processus" développées précédemment, comme le rappellent les conclusions ci-dessous :

En lien avec l'intégration des jeunes

- L'offre des sociétés locales est autant développée et présente dans les communes périphériques que dans les villes
- Le contrôle social est renforcé au sein des petites communes : il y a moins d'anonymat car tout le monde se connaît

En lien avec l'animation socioculturelle

- Le tissu professionnel autour des jeunes est moins important dans les communes périphériques
- Les locaux des services d'animation socioculturelle sont, lorsqu'il y en a, restreints dans les communes périphériques
- Les moyens financiers diffèrent entre les villes et les communes périphériques
- Les budgets et subventions destinés à la mise en place d'animations socioculturelles sont moindres dans les communes périphériques
- Les animateurs socioculturels engagés au sein des communes périphériques sont moins nombreux que dans les villes



L'hypothèse émise que les communes périphériques ont peu de moyens en leur possession pour faciliter l'intégration sociale des jeunes s'avère donc erronée. En effet, ces communes sont nettement moins peuplées et par conséquent les besoins et demandes issues de la population sont réduits. Les moyens débloqués et mis en place sont donc variables mais conservent une certaine proportionnalité quant à la taille de la commune ou de la ville étudiée.

Il aurait par exemple été plus juste de formuler cette hypothèse comme suit : Les communes périphériques ont des moyens proportionnels à leur taille et à leur nombre d'habitants.

Les communes périphériques ont des moyens :

- De nombreuses sociétés locales couvrant des domaines très diversifiés existent
- Des structures et des services d'animation socioculturelle apparaissent et se développent de manière croissante



L'expérience des communes périphériques

Tout comme l'hypothèse précédente, l'expérience des communes périphériques en termes d'intégration des jeunes et d'animation socioculturelle a été analysée, sur la base des informations recueillies auprès des intervenants.

En termes d'intégration sociale des jeunes :

Certains facteurs d'intégration (développés à l'hypothèse "L'intégration des jeunes est un processus") démontrent que les communes périphériques ont une expérience relativement similaire aux villes :

- Les parents et la famille sont tout autant présents autour d'un jeune, tout comme le groupe d'amis
- L'école est présente partout, certaines communes périphériques possèdent même un cycle d'orientation
- Le nombre de sociétés locales présentes dans les communes périphériques est non négligeable, l'offre est multiple et couvre de nombreux domaines (sport, culture, musique, loisirs) depuis déjà des années

D'autres facteurs, en revanche, démontrent que les villes ont une expérience élargie en matière de politique de la jeunesse (tissu professionnel autour de la jeunesse resserré). Au sein des communes périphériques, la création de postes tels qu'un délégué à la jeunesse communal ne se justifie pas forcément (population et besoins réduits).

En termes d'animation socioculturelle :

Les villes ont une expérience dans l'animation socioculturelle depuis plusieurs dizaines d'années déjà (ex. ASLEC – Sierre = 40 ans, RLC – Sion = 40 ans, ...), alors que les formes d'animation socioculturelle au sein des communes périphériques sont beaucoup plus récentes (ex. AsoFy = 4 ans, Vouvry – Conthey = 10-15 ans, Savièse = en voie de création).

Il est donc difficile d'affirmer clairement que les communes périphériques ont peu d'expérience en termes d'intégration sociale des jeunes. En effet, bien que les politiques de la jeunesse et les formes d'animation socioculturelles y soient beaucoup plus jeunes et moins développées que



dans les villes, ces communes (dont la population a forcément toujours abrité un certain nombre de jeunes...) bénéficient depuis toujours de sociétés locales recouvrant des domaines très variés. Certaines structures institutionnelles comme l'école et la famille, qui sont des facteurs tout autant importants dans le processus d'intégration d'un jeune, y ont également leur place.

Il aurait été plus pertinent de formuler l'hypothèse comme suit : "Les communes périphériques ont une certaine expérience en termes d'intégration sociale des jeunes".

L'expérience des communes périphériques se traduit par :

- La présence de facteurs d'intégration comme la famille, l'école, les pairs
- La présence de nombreuses sociétés locales
- L'apparition croissante de services d'animation socioculturelle adaptés à la demande et aux besoins de la population locale



Les tâches des communes périphériques et des villes

L'analyse des hypothèses "L'intégration des jeunes est une tâche collective", "L'intégration des jeunes est un processus" et "L'intégration des jeunes est un engagement" démontre que les villes et les communes périphériques ont les mêmes tâches au niveau de l'intégration sociale des jeunes. En effet, les discours des personnes interviewées sont similaires, les différents élus politiques ont les mêmes rôles et donc les mêmes tâches (en conservant toutefois une certaine proportion due aux différences de taille, du nombre d'habitants, des moyens à disposition).

La principale tâche est de favoriser l'intégration des jeunes dans la société. Ce processus d'intégration se réalise par divers facteurs précités. Certains de ces facteurs existent naturellement ou de manière instantanée (ex. : la famille, les amis), tandis que d'autres dépendent plus directement de la volonté et des moyens à disposition de la commune (ex. : type de politique en faveur de la jeunesse mise en place, formes d'animation socioculturelle développées, réseau professionnel autour de la jeunesse).

Les communes périphériques ont des tâches semblables à celles des villes :

- Les jeunes ont tous des besoins similaires en termes d'intégration, nécessaires au bon développement de leur personnalité
- Les professionnels reconnaissent que les rôles et les tâches relatives à l'intégration assumées par la collectivité ne varient pas
- La législation en termes d'intégration sociale de la jeunesse est la même



4. L'autorité politique

Définition et principales tâches

Selon l'histoire de la politique suisse³³, les communes ont toujours eu pour rôle la gestion de biens communaux ainsi qu'un devoir d'assistance publique. Mais au cours du temps, les tâches incombées aux communes se sont multipliées, ce qui exige des moyens financiers supplémentaires :

- Maintien de l'ordre et sécurité sur le plan local
- Contrôle des habitants
- Organisation pratique des votations, des élections et des recensements
- Services d'approvisionnement (électricité, eau, gaz)
- Services d'élimination (ordures, eaux usagées)
- Domaine des services sociaux
- La voirie (construction et entretien)
- Exploitation des transports publics
- Services de santé
- Formation
- Culture et loisirs

Les charges communales demandent donc aujourd'hui beaucoup plus de temps et de connaissances qu'autrefois. Les grandes communes de la Suisse ont commencé à réformer leur organisation politique et administrative dans les années 1995.

³³ DHS – Dictionnaire Historique de la Suisse. *Dictionnaire historique de la Suisse* [en ligne]. Adresse URL : <http://www.hls-dhs-dss.ch/index.php> (consultée le 25.02.2008)



La politique de la jeunesse

Il est important de s'intéresser de manière plus précise à la politique de la jeunesse. En effet, pour favoriser au mieux l'intégration des jeunes dans leur commune et répondre à certains de leurs besoins³⁴ (être entendus, avoir de l'espace, être encadrés, entendre des messages cohérents et grandir dans une cité qui leur est ouverte, ...), les autorités communales peuvent décider d'établir une politique « locale » de la jeunesse.

Parmi les diverses prestations qui composent la politique de la jeunesse – sport, culture, politique sociale, ... – les chercheurs distinguent deux pôles :

- Le pôle socioculturel, qui offre la possibilité de travailler avec les forces vives d'une population jeune par l'écoute, l'analyse et la connaissance du terrain (donner des moyens aux leaders positifs afin de multiplier les possibilités d'animation et de développer des actions répondant aux besoins des jeunes).
- Le pôle socio-éducatif, qui permet aux jeunes socialement défavorisés d'entrer dans un processus d'apprentissage de compétences sociales au travers de différentes activités.

Les chercheurs mentionnent que le risque est, d'une part, de retrouver une partie de la population jeune (la majorité) soutenue dans ses loisirs et activités et intégrée à la société, et d'autre part, un groupe de jeunes en difficulté, en rupture sociale ou en voie de l'être. Le but est donc de favoriser les apprentissages mutuels, en intégrant les deux parties à la même réflexion, en partageant les expériences et les espaces communs.

L'idée de la politique régionale de la jeunesse est d'engager une réflexion pour créer un effet de renforcement par synergie de communes voisines se situant dans des zones périphériques, et de permettre un usage commun de certaines infrastructures. Ce qui implique évidemment des règles de fonctionnement ainsi qu'une politique de financement équitable.

³⁴ BENDER, G. ; PICHLER, M. *Politique de la jeunesse en zone périphérique, analyse de besoins et piste d'action*. Sion : HEVs2 / Cépol, conseil et études en politique locale, 2003.



L'exemple de la commune de Sierre

A Sierre, la politique de la jeunesse prend trois formes différentes³⁵ :

- La mise à disposition d'espaces et de terrains
- Le financement des ressources humaines (personnel municipal, animateurs ASLEC – Association Sierroise de Loisirs et Culture –, moniteurs, etc.)
- Le soutien financier à des projets en faveur de jeunes ou organisés par des jeunes.

³⁵ HEVs2 / Cépol, Conseil et études en politique locale. *Politique de la jeunesse en ville de Sierre, Phase 2 : Réflexions, pistes d'action et système de pilotage*. Sion : HEVs, 2006



Définition et missions prioritaires des différents agents de la municipalité, selon le rapport de l'Unité de développement local (Cépol) de la HEVs2³⁶ :

Dicastère	Mission Principale	Concrètement ce qui est réalisé sur le terrain
Action médico-sociale	Garantir la dignité humaine des plus fragiles, organiser la solidarité, favoriser la réintégration.	Aider, soigner, informer, prévenir, soutenir.
Culture	Favoriser l'expression de l'identité.	Expérimenter, créer, montrer.
Sport	Permettre de se recréer (loisirs / santé).	Donner de l'espace, faire participer, permettre de se défouler, montrer.
Culte	Donner un sens à la vie.	Marquer les passages, expliquer l'inexplicable, relier.
Sécurité publique	Permettre la vie en commun.	Faire respecter les règles, protéger, intervenir / sanctionner, apaiser les tensions.
Enseignement / formation	Enseigner, seconder la famille dans l'éducation.	Transmettre des règles, diffuser les savoirs, initier et développer les compétences.

³⁶ HEVs2 / Cépol, Conseil et études en politique locale. *Politique de la jeunesse en ville de Sierre, Phase 2 : Réflexions, pistes d'action et système de pilotage*. Sion : HEVs, 2006



Selon ce même rapport, pour augmenter la qualité des prestations sur le terrain, il faut :

➤ **Au niveau de l'autorité politique :**

1. Garantir la convergence et organiser la lisibilité des intentions communales
2. Se donner les moyens d'un pilotage politique (mission et contrôle)

➤ **Au niveau de la gestion :**

1. Etablir des priorités en fonction des budgets mis à disposition
2. Favoriser les collaborations horizontales entre agents qui ont des missions proches
3. Se tenir informé des réalités des terrains
4. Transmettre observations, soucis et suggestions

➤ **Au niveau du terrain :**

Cela est possible aux conditions suivantes :

1. que les gens se connaissent
2. qu'ils se rencontrent
3. qu'ils confrontent leurs points de vue (forcément différents puisqu'ils n'observent pas depuis le même endroit !)
4. qu'ils soient convaincus que la collaboration augmente la qualité et l'efficacité de leur travail
5. qu'ils s'organisent en conséquence
6. que la collaboration fasse formellement partie de leur mandat

Ainsi la cohérence doit être assurée aux trois niveaux de l'action publique :

« Pour faciliter l'intégration des individus dans la collectivité locale, il est impératif que les agents agissent de concert. L'accueil des enfants et des jeunes dans la cité est tout autant une affaire de politique sociale, de culture, d'éducation que de sécurité. Il faut donc utiliser les divers leviers existants déjà, soit le CMS, les institutions et associations culturelles, les infrastructures et clubs sportifs, les représentants de diverses religions, les agents de la sécurité sans négliger l'école, seul passage obligatoire. Sans action concertée les résultats seront insignifiants. L'école ne peut rien toute seule, tout comme la police d'ailleurs. »



L'intégration des jeunes, tâche de l'autorité politique

Cette hypothèse se vérifie d'elle-même à travers plusieurs points déjà étudiés :

- "Le rôle des communes en matière d'intégration des jeunes" ;
- "La politique locale de la jeunesse" ;
- "L'intégration des jeunes est une tâche collective".

Certains rôles et missions de l'autorité politique s'orientent directement autour de l'intégration sociale des jeunes. Monsieur Christian Nanchen ajoute : *« Je dirais que c'est plutôt une responsabilité des parents en premier lieu. Et en deuxième lieu, c'est un souci que les dirigeants politiques doivent avoir au sein des communes. Parce que nous ne pouvons pas demander au "citoyen Landa" d'avoir le souci de l'intégration des jeunes ».*

Bien que l'autorité politique ne soit pas la seule institution compétente pour favoriser l'intégration des jeunes (beaucoup d'autres facteurs - que l'autorité politique ne maîtrise pas - doivent être pris en compte, dont le rôle des parents par exemple), elle a tout de même un rôle primordial à jouer dans ce processus. L'autorité politique est compétente pour appliquer la loi en faveur de la jeunesse répondant légalement à des besoins « généraux » exprimés par la jeunesse (être entendus, avoir de l'espace, être encadrés, entendre des messages cohérents et grandir dans une cité qui leur est ouverte), en utilisant les moyens dont elle dispose.

Les autorités politiques locales ont un rôle à jouer en matière d'intégration des jeunes :

- Ses représentants considèrent que le souci de l'intégration des jeunes fait partie de leur mission
- La législation en vigueur leur attribue de nombreuses tâches



Des autorités politiques locales démunies ?

Il n'est pas possible d'affirmer que les autorités politiques locales sont démunies sans préciser à quel niveau. Les lacunes se situent plutôt du point de vue de leurs connaissances des outils et des compétences apportées par l'animation socioculturelle en matière d'intégration des jeunes dans la société. Cela explique en partie que de nombreuses communes périphériques en Valais ne disposent d'aucune structure d'animation socioculturelle à ce jour.

En revanche, les autorités politiques bénéficient d'un certain soutien (cantonal, fédéral) et d'outils adéquats pour pouvoir instaurer une politique de la jeunesse cohérente qui favorise l'intégration sociale des jeunes.

Reprenons une citation de Christian Nanchen : *« Un jeune ne peut pas aller dans une Commune et dire qu'il veut un centre de loisirs et hop la Commune doit s'exécuter ! Il faut qu'il y ait une volonté, de l'énergie, un besoin. »*

Il faut donc distinguer celui qui se croit démunie, et celui qui a la volonté de mettre en œuvre une politique locale de la jeunesse favorisant l'intégration des jeunes en leur offrant des structures et un encadrement adaptés, en répondant le mieux possible à leurs besoins. Il est tout à fait possible de comparer deux communes périphériques similaires où, dans un cas, la politique de la jeunesse est très développée et un service d'animation existe depuis longtemps déjà (10 ans ou plus) ; et, dans l'autre cas, l'autorité politique évoque un manque de moyens et n'oriente pas ses priorités autour de la jeunesse.

Les autorités politiques locales ne sont pas démunies en termes d'intégration sociale des jeunes, puisqu'elles ont suffisamment d'outils et de ressources à leur disposition afin de favoriser cette intégration.

Il faut cependant distinguer un manque de connaissance et de valorisation de certains de ces outils et ressources, comme l'animation socioculturelle, qui permet d'œuvrer dans le sens de la politique de la jeunesse et de renforcer le tissu professionnel.



3^{ème} partie : Résultats

1. Conclusions

Rappel des idées principales

Cette recherche offre une vue d'ensemble de "comment s'organise et se réalise l'intégration sociale des jeunes dans les communes périphériques du Valais romand". L'hypothèse de départ suppose que l'animation socioculturelle en est l'outil adéquat à disposition des autorités politiques locales. Un tour d'horizon valaisan a permis d'effectuer une brève comparaison entre les villes et les communes périphériques (rôles, moyens, ressources, expérience, tissu professionnel autour de la jeunesse).

Synthèse des résultats

Ce travail est découpé en quatre concepts, dont chacun regroupe quelques sous hypothèses. Les résultats principaux obtenus après recherche théorique, analyse et interprétation des données récoltées, sont présentés ici de manière synthétique :

- Résultats de la recherche sur le concept « *Intégration des jeunes* »

L'intégration sociale des jeunes est une tâche collective. Elle concerne l'ensemble des individus qui composent notre société : ces nombreux acteurs à des niveaux très différents ont un rôle à jouer, une part de responsabilité en termes d'intégration des jeunes dans la société.

De plus, le phénomène d'intégration est reconnu comme étant un processus ; il se réalise sur une durée indéterminée et relativement longue et est indispensable au bon développement de la personnalité de tous les jeunes.



La réalisation de ce processus d'intégration des jeunes dans la société dépend essentiellement de la contribution que chacun y apporte. La société tente de répondre aux besoins exprimés par la jeunesse, et cette dernière s'intègre au sein des divers organismes qui lui sont offerts. L'intégration des jeunes réside donc dans un double-engagement : celui de la société et celui du jeune.

- Résultats de la recherche sur le concept « *Animation socioculturelle* »

L'animation socioculturelle en faveur de la jeunesse est présente en Valais depuis plus de 40 ans. Une de ses missions premières est de créer le lien social entre les différentes populations, c'est pourquoi son expérience en termes d'intégration des jeunes dans la société n'est pas à négliger. De plus, cette expérience est prise en considération par les autorités politiques qui mettent en place ces différentes structures d'animation.

La formation professionnelle d'un animateur lui permet d'acquérir un certain nombre de compétences, notamment en lien avec l'intégration. Elle lui apporte également la connaissance et la maîtrise des ressources à sa disposition pour mener à bien son action. L'animateur socioculturel est donc une personne clé et compétente en vue de favoriser l'intégration sociale des jeunes.

- Résultats de la recherche sur le concept « *Communes périphériques* »

Les communes périphériques ont développé un certain nombre de moyens afin de favoriser l'intégration des jeunes ; leur expérience est le résultat des moyens mis en place, adaptés à la population et à ses besoins.

De plus, les communes périphériques ont les mêmes tâches que les villes en ce qui concerne l'intégration sociale des jeunes. La législation en vigueur est la même partout, et bien que de nombreux facteurs favorisant l'intégration soient présents de part et d'autre, chacun est libre d'aller au-delà des facteurs déjà présents. On voit ainsi apparaître de plus en plus fréquemment des petites structures d'animation socioculturelle dans les communes périphériques.

- Résultats de la recherche sur le concept « *Autorité politique* »

L'intégration relève d'une tâche collective. L'autorité politique est l'un des principaux acteurs de la collectivité ; l'intégration sociale des jeunes fait donc partie intégrante de sa mission, comme le veut la législation en vigueur dans notre canton.



Les autorités politiques des communes périphériques ne sont pas démunies en termes d'intégration de la jeunesse. En effet, elles disposent de beaucoup d'outils et de ressources permettant de favoriser l'intégration des jeunes dans la société. Certains de ces outils, comme l'animation socioculturelle, permettent d'œuvrer dans le sens d'une politique de la jeunesse déjà mise en place, mais sont encore parfois méconnus et peu valorisés par l'autorité politique.

En conclusion, l'animation socioculturelle est l'un des outils les plus adéquats à disposition des autorités politiques locales dans le but de favoriser l'intégration sociale des jeunes. Il n'est pas le seul, il en existe d'autres, dont les exemples ont déjà été cités précédemment.

Modification de l'hypothèse de départ

Au vu des conclusions qui précèdent, une modification à l'hypothèse de départ s'intitulant : "L'animation socioculturelle est l'outil adéquat à disposition des autorités politiques locales afin de favoriser l'intégration des jeunes dans la société" s'impose. En effet, lors de la construction des hypothèses de recherche, nous étions quelque peu assis sur notre militance autour de la profession d'animateur socioculturel ; tous les autres outils d'intégration n'avaient donc pas été pris en compte. Cette prise de conscience conduit à modifier l'hypothèse de départ comme suit : "l'animation socioculturelle est l'un des outils les plus adéquats à disposition des autorités politiques locales afin de favoriser l'intégration des jeunes dans la société".

L'animateur socioculturel est un professionnel formé et compétent en termes d'intégration sociale, bien que ses compétences et son expérience ne soient pas toujours reconnues. L'animation socioculturelle possède de nombreux atouts permettant d'aider les élus politiques à favoriser l'intégration des jeunes dans la société :

- Son action se construit dans le moment présent "Ici et Maintenant"
- Elle n'engendre aucune obligation de participation, ni de contraintes pour les bénéficiaires
- Elle s'adapte à toutes les populations et leurs différentes cultures et à toutes les classes sociales
- Elle s'adapte à tout environnement / société
- Ses actions sont rendues accessibles aux individus marginalisés
- Son action s'oriente principalement autour des demandes formulées par les bénéficiaires ;



- Son action se construit tout d'abord par une réflexion (conceptualisation, mise en place d'objectifs)
- Son action est évaluée de manière qualitative et quantitative, dans le but de s'améliorer continuellement

L'animation socioculturelle représente donc l'un des outils les plus adéquats (à disposition des autorités politiques locales) en termes d'intégration, puisqu'elle répond, de manière professionnalisée, à des besoins issus de la population. Son action a la particularité de s'adapter à n'importe quelle population, ainsi qu'à d'innombrables environnements. Les activités mises en place sont organisées et construites autour d'objectifs cibles visant notamment à favoriser l'intégration des jeunes dans la société ; elles sont systématiquement adaptées à la population bénéficiaire (chaque action se conçoit de manière à apporter les meilleures réponses possibles face à un besoin précis), ce qui implique leurs formes extrêmement variées et souvent innovatrices.

Limites de la recherche

Voici les limites repérées tout au long du processus de recherche :

- Nous effectuons nos premiers pas en tant que chercheurs scientifiques, nous ne maîtrisons donc pas encore tous les outils, connaissances et techniques y relatifs
- Le concept d'intégration est extrêmement vaste, il englobe d'innombrables éléments et tous n'ont pas pu être pris en compte dans le cadre de cette recherche
- La comparaison effectuée entre les villes et les communes périphériques se restreint au territoire valaisan. Les résultats auraient été très différents si l'on avait cherché à comparer une commune périphérique valaisanne avec une grande métropole du pays comme Genève ou Zurich par exemple
- Cette recherche constitue un état des lieux des manières de procéder en termes d'intégration sociale des jeunes dans les communes étudiées. Elle dévoile des pistes d'actions sur les possibilités existantes en vue de favoriser l'intégration de la jeunesse dans la société, mais ne représente en aucun cas le manuel pratique de l'intégration des jeunes par excellence
- L'expérience des intervenants rencontrés, leur idéologie ou leur appartenance politique n'ont pas été prises en considération. Le choix des intervenants s'est fait de manière objective (qualité et quantité en fonction des hypothèses de recherche) et leurs propos les plus pertinents ont simplement été pris en compte



Influence des résultats sur la pratique du travailleur social dans le domaine de la recherche menée

La présence de l'animation socioculturelle dans les communes périphériques est un atout incontestable en termes d'intégration sociale des jeunes. L'animation socioculturelle existe sous de nombreuses formes très diverses et peut s'adapter à tout environnement. Beaucoup de communes périphériques n'ont pas forcément conscience de cette force adaptative, et n'ont pas instauré de structure d'animation sur leur territoire, comme par exemple la commune de Savièse. Ces communes peuvent prendre exemple sur ce qui se fait ailleurs et mandater un ou plusieurs animateurs en vue de créer et mettre sur pied un service d'animation sur leur territoire.

D'autre part, l'animation socioculturelle n'est actuellement pas reconnue à sa juste valeur partout. Il est du devoir de l'animateur socioculturel de défendre, de faire valoir et surtout de promouvoir son action et sa profession. L'animateur doit agir dans un esprit de militantisme afin d'éclairer les différents acteurs sociaux et les bénéficiaires de cette action sur les possibilités existantes, notamment en ce qui concerne l'intégration sociale des jeunes.

Nous avons pris conscience de notre manque d'informations et de connaissances liées à l'autorité politique et à son fonctionnement. Il serait judicieux de construire un module à ce sujet dans le cadre de la formation HES-SO. Les étudiants pourraient y rencontrer des représentants de l'autorité politique, et, dans la mesure du possible, monter un projet en collaborant avec eux.

Nouvelles questions de recherche

Les résultats de cette recherche conduisent à réfléchir sur de nouveaux questionnements :

- Y a-t-il un modèle idéal d'animation socioculturelle destiné aux communes périphériques ?
- Quelles collaborations possibles entre l'animation socioculturelle et les stations touristiques du Valais ?
- Comment l'animation socioculturelle en faveur des enfants est-elle présente en Valais ?



- Comment promouvoir l'animation socioculturelle en Valais ?
- Convention collective de travail pour l'animation socioculturelle en Valais : quels avantages ? quels inconvénients ?

Propositions concrètes

Propositions concrètes pour les parents, la famille, l'entourage

- Encourager les jeunes à voyager (ouverture d'esprit à d'autres cultures)
- Encourager les jeunes à s'engager dans les sociétés locales en fonction de leurs centres d'intérêts
- Casser les préconstruits des adultes sur les jeunes, et inversement

Propositions concrètes pour les élus politiques

- Renforcer la communication et la transmission de l'information destinée à la jeunesse
- Valoriser le travail effectué par les nombreuses sociétés locales existantes
- Encourager et rendre possible les rencontres interculturelles et intergénérationnelles
- Promouvoir l'animation socioculturelle sous ses diverses formes*
- Encourager et soutenir les initiatives privées (associations et groupements divers)
- Casser les préconstruits des adultes sur les jeunes, et inversement

Propositions concrètes pour les sociétés locales

- S'ouvrir aux jeunes et à leurs idées nouvelles
- Renforcer l'information destinée aux jeunes



- Encourager, rendre possible les rencontres interculturelles et intergénérationnelles
- Casser les préconstruits des adultes sur les jeunes, et inversement

Propositions concrètes pour la formation HES-SO

- Organiser un module orienté spécifiquement autour du domaine sociopolitique
- Encourager et rendre possible la rencontre entre élus politiques et animateurs socioculturels en formation

*La valorisation et la promotion de la profession d'animateur socioculturel se réalise déjà de manière militante par plusieurs organismes en Suisse romande, comme par exemple :

- La Plateforme romande de l'animation socioculturelle
- La FASe (Fondation Genevoise pour l'Animation Socioculturelle)
- La FASL (Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise)
- L'AVALTS (Association Valaisanne des Travailleurs Sociaux – Secteur Animation)

Ces différents organismes visent déjà à défendre les droits des animateurs socioculturels, à promouvoir leurs actions et à régir la profession (création de conventions collectives de travail, regroupements d'animateurs, organisation de conférences, forums et débats).

Apprentissages personnels

Apprentissages communs :

- La découverte des différentes étapes du processus de recherche scientifique
- L'organisation et la gestion d'un entretien semi-directif
- L'élargissement du réseau professionnel



- La remise en question de nos idéologies et le repérage de nos préconstruits
- La capacité d'endurance d'un tel travail, la motivation qu'il requiert
- L'approfondissement des attitudes appropriées à la collaboration (reformulation, gestion de conflits, recherche de consensus)
- L'apprentissage des notions scientifiques de recherche (apprendre à rédiger, à synthétiser, à analyser, à interpréter, à se positionner de manière scientifique)

Apprentissages individuels :

Laure :

- La connaissance des différents centres de loisirs, maisons de jeunes et autres services d'animation socioculturelle étudiés, de leur mission, de leur projet institutionnel et de leur réalité
- La conduite de quatorze entretiens semi-directifs, la maîtrise d'outils de communication (reformulation, synthétisation, réorientation, redéfinition des questions)
- Le développement de compétences en termes de synthétisation de l'information, des données récoltées et des idées communes
- L'approfondissement de la connaissance, du respect, de la tolérance et de l'ouverture d'esprit vis-à-vis de Loïc

Loïc :

- L'acquisition de nouvelles connaissances sur le fonctionnement de la politique de la jeunesse sur les plans cantonal et communal
- La maîtrise d'outils techniques d'enregistrement des entretiens menés
- Le développement de compétences en termes de rédaction des idées retenues, de création et de mise en page du document final
- L'approfondissement de la connaissance, du respect, de la tolérance et de l'ouverture d'esprit vis-à-vis de Laure
- L'utilisation de ces diverses connaissances dans le cadre d'une étude de projet pour la mise en place d'une association et d'un local en faveur de la jeunesse sur la commune de Savièse (mandat reçu par la Commission Jeunesse de la commune)



Propositions de procédures / processus différents

Cette recherche réalisée en collaboration nous a permis d'élargir passablement notre vision de l'objet étudié. De ce fait, nous pensons avoir réalisé un travail plus riche, plus pertinent et de toute évidence plus objectif. Nous ne changerions donc pas cette manière de procéder. La richesse de cette collaboration n'a cependant été possible que par le temps que nous avons consacré à des discussions, débats et des questionnements, ainsi qu'à la gestion des divergences d'opinion.

Une autre étape dont nous avons largement sous-estimé le temps à consacrer a été la retranscription des données. Certains délais que nous nous étions fixés n'ont pas pu être respectés ; le planning de réalisation était quelque peu surréaliste par rapport à la réalité de la recherche scientifique.

Un avantage certain est que nous nous connaissions déjà, ainsi que nos manières respectives et différentes de fonctionner. Cela nous a permis d'assumer naturellement les divers rôles, sans forcément les avoir définis auparavant. Dans le cas où nous effectuerions une recherche similaire en collaborant avec une personne inconnue, il serait très important de bien définir et clarifier les forces et faiblesses de chacun.

Positionnement professionnel et personnel

Ce travail nous a permis de mieux comprendre le rôle et la mission de l'animation socioculturelle en termes d'intégration des jeunes dans la société, ainsi que l'importance qui lui est attribuée. Il constitue un outil permettant de cibler les lieux où la présence d'une structure d'animation socioculturelle serait pertinente et sous quelle forme.

La recherche est un outil très intéressant pour l'animateur socioculturel, étant donné que les places de travail en Valais ne sont que peu nombreuses. Poser une réflexion, analyser les éléments avant de passer à l'action ou de mettre en place une nouvelle structure est une étape primordiale.

Ce travail ouvre donc des horizons sur le plan professionnel : nos connaissances du fonctionnement du système et de la société se sont élargies. Pourquoi alors ne pas mener une étude sur un plan régional, puis réfléchir à un concept d'animation socioculturelle qui pourrait s'y inscrire, et enfin proposer un projet « clé-en-main » à des représentants de l'autorité politique locale concernée ?



Nous éprouvons une grande satisfaction par rapport au travail fourni qui nous paraît être de qualité. L'aboutissement de ce travail conséquent conduit à une certaine fierté, puisqu'il est synonyme de la fin de notre formation. Armés d'un bagage supplémentaire conséquent, nous nous réjouissons déjà de nous engager dans la société en tant que professionnels, de pouvoir contribuer au développement de notre métier et de mener de nouvelles recherches scientifiques en lien avec nos futures activités.

2. Bibliographie

Références utilisées

Ouvrages

- ARNOLD, P. [et al.]. *Jeunesse et société*. Lausanne : Payot, 1971.
- Commission des Jeunes du Canton du Valais. *Manuel pratique à l'attention des communes et des responsables de jeunesse*. Sion : Département de l'Éducation de la Culture et du Sport du Canton du Valais, 2007
- GILLET, Jean-Claude. *Animation et animateurs : Le sens de l'action*. Paris : L'Harmattan, 1995
- GRAND CONSEIL DE L'ÉTAT DU VALAIS. *Loi en faveur de la jeunesse*. Sion : 2000.
- HEVs2 / Cépol, Conseil et études en politique locale. *Politique de la jeunesse en ville de Sierre, Phase 2 : Réflexions, pistes d'action et système de pilotage*. Sion : HEVs, 2006
- BENDER, G. ; PICHLER, M. *Politique de la jeunesse en zone périphérique, analyse de besoins et piste d'action*. Sion : HEVs2 / Cépol, conseil et études en politique locale, 2003
- HEVs2 – TS. *Référentiel des compétences génériques et effectives des trois filières de formation du travail social*. HEVs2, 2004
- QUEBEC. Bureau du Sommet du Québec et de la jeunesse. *Éléments de réflexion*. 1999



- ROBERT, Paul. *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Dictionnaire Le Robert, 1995
- LUYET, Romaine ; SOLIOZ, Emmanuel. *Identité et socialisation de l'adolescent et du jeune adulte*. Sion : HEVs2 (document de cours 2005-2006)
- EFFE : « Bilan-Portfolio » de compétences. *Histoire d'une pratique*. Lausanne : Editions d'en bas, 1998 (document de cours)

Sites

- CFE – Commission fédérale des étrangers. *A propos de la définition de l'intégration de la CFE* [en ligne]. Adresse URL : http://www.eka-cfe.ch/d/Doku/themen/Integration_Begriff_1f.pdf. 2004 . (visitée le 10.01.2008)
- Confédération suisse. Les autorités fédérales de la Confédération suisse. *Loi fédérale concernant l'encouragement des activités jeunesse extra-scolaires* [en ligne]. 2006. Adresse URL : http://www.admin.ch/ch/f/rs/446_1/index.htm (consultée le 25.02.2008)
- Confédération suisse. *Office fédéral du développement territorial ARE* [en ligne]. Adresse URL : www.are.admin.ch (consultée le 25.02.2008)
- DHS – Dictionnaire Historique de la Suisse. *Dictionnaire historique de la Suisse* [en ligne]. Adresse URL : <http://www.hls-dhs-dss.ch/index.php> (consultée le 25.02.2008)
- FASL - Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise. *Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise* [en ligne]. 1995. Adresse URL : <http://www.fasl.ch/presentation/charteLausannoise.php> (consultée le 7.01.2008)
- Grand Conseil du canton du Valais. *Loi en faveur de la jeunesse du 11 mai 2000* [en ligne]. 2000-2008. Adresse URL : http://www.vs.ch/Public/public_lois/fr/LoisHtml/read.asp?link=850.4.htm&File=850.4.htm (consultée le 25.02.2008)



- Association RLC – Sion. *Association RLC – Rencontres-Loisirs-Culture – Sion* [en ligne]. 2008. Adresse URL : <http://www.rlcsion.ch/accueil.php#pros> (Consultée le 9.09.2008)
- Etat du Valais. *Loi sur l'instruction publique du 4 juillet 1962* [en ligne]. 2008. Adresse URL : <http://www.vs.ch/Navig/navig.asp?MenuID=4641&RefMenuID=0&RefServiceID=0> (Consultée le 13.11.2008)
- Microsoft Corporation. *Office Online* [en ligne]. 2008. Adresse URL : <http://office.microsoft.com/fr-fr/clipart/default.aspx> (Consultée le 13.10.2008)

Etudes

- ZENHAUSERN, Andreas. *Tourismus Forum « Jugend und Freizeit »*. Siders : TECHNO-pôle, 2006

Mémoires de fin d'études

- WERNIMONT, Michel. *Destin animé : un centre de loisirs pour quelles demandes ?* Sion : Centre de formation pédagogique et sociale, 1994

Références consultées

Ouvrages

- BAJOIT, Guy [et al.]. *Jeunesse et société, la socialisation des jeunes dans un monde en mutation*. Bruxelles : De Boeck Université, 2000
- CLAES, Michel. *L'univers social des adolescents*. Québec : Les presses de l'université de Montréal, 2003
- COMMISSION FEDERALE POUR LA JEUNESSE. *Dialogue avec la jeunesse – Propositions présentées par la Commission fédérale pour la jeunesse*. Berne : Office fédéral de la culture, 1981
- FASE – Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle. *Charte cantonale des centres de loisirs, centres de rencontres, maisons de*



quartier, jardins Robinson et terrains d'aventures du canton de Genève. Genève : FASE, 1993

- FROSSARD, Stanislas. *Emergence et développement des politiques cantonales de la jeunesse.* Chavannes-près-Renens : IDHEAP ; UER Politiques publiques et environnement, 2003
- LE BOUËDEC, Guy [et al.]. *Former à la recherche en éducation et formation, Contributions didactiques et pédagogiques.* Paris : L'Harmattan, 2003
- MAUGER, Gérard [et al.]. *Jeunesses et sociétés, perspectives de la recherche en France et en Allemagne.* Paris : Armand Colin, 1994
- QUIVY, Raymond, VAN CAMPENHOUDT, Luc. *Manuel de recherche en sciences sociales.* 2^{ème} éd. Paris : Dunod, 1995

Mémoires de fin d'études

- CHAMBOVEY, Steve, LUGARI, Jérémie. *Médiation pour une culture de cohabitation.* Sion : HEVs2, 2004
- CHEVALLEY, Laurent. *Quelle politique de la jeunesse pour quatre communes du Chablais ?* Sion : HEVs2, 2004
- MAYOR, Gabriel. *Besoins et attentes des jeunes « qui zonent » dans les rues de Sion.* Sion : HEVs2, 2004
- PRAZ, Alexandre. *L'animation socioculturelle peut-elle s'inscrire dans un cadre touristique ?* Sion : CFPS – Centre de formation pédagogique et sociale, 2005

Sites

- Repubblica e Cantone Ticino. *Agglomerati urbani. Sezione degli enti locali* [en ligne]. 2007. Adresse URL : <http://www.ti.ch/di/di/SezEL/agglomerati/documentazione/default.asp?menu=8b>
- ARTIAS – Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale. *Socialinfo* [en ligne]. 2008. Adresse URL : <http://www.socialinfo.ch> (consultée le 11.01.2008)
- FASL. *Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise* [en ligne]. Adresse URL : <http://www.fasl.ch/> (consultée le 06.02.2008)



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont collaboré de près ou de loin à cette recherche, et qui ont accepté de publier leurs différentes interventions :

M. Gabriel Bender

directeur de recherche

Mme Anne-Dominique Bitschnau

Mme Anne-Marie Roduit-Thétaz

Mme Sarah Hayken

M. Bruno Brasil

M. Jean-Luc Monnet

animateurs socioculturels

Mme Marie-Françoise Pitteloud

M. Paul Burgener

M. Blaise Crittin

délégués à la jeunesse

Mme Françoise Jayet

M. Georges-Albert Barman

M. Christian Nanchen

M. Camille Carron

M. Jean-Jacques Homberger

Mme Anne-Sylvaine Héritier

élus politiques

Mme Mila Vasileva

graphiste



3. Liste des abréviations

ARE	Office fédérale du développement territorial
ASLEC	Association Sierroise de Loisirs et Culture
ASOFY	Action Socioculturelle de Fully
AVALTS	Association Valaisanne des Travailleurs Sociaux
CDTEA	Centre de Développement et de Thérapies pour l'Enfant et l'Adolescent
CÉPOL	Conseil et Etudes en Politique Locale
CFE	Commission Fédérale des Etrangers
CLCM	Centre de Loisirs et Culture de Martigny
CMS	Centre Médico-social
EFFE	Espace de Femmes pour la Formation et l'Emploi
FASe	Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle
FASL	Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise
HES	Haute Ecole Spécialisée
HES-SO	Haute Ecole Spécialisée – Suisse Occidentale
HEVs2	Haute Ecole Valaisanne Santé-Social
JRC	Jeunesses Rurales Chrétiennes
LVT	Ligue Valaisanne contre les Toxicomanies
OFS	Office Fédéral de la Statistique
RLC	Rencontres-Loisirs-Culture
SCJ	Service Cantonal de la Jeunesse

4. Annexes

- Annexe 1 : Plan d'action : Recherche sur le Terrain
- Annexe 2 : Tableau : Rendez-vous des entretiens
- Annexe 3 : Grille d'entretien
- Annexe 4 : Exemple d'entretien : M. Camille Carron
- Annexe 5 : Exemple d'entretien : Mme Anne-Marie Roduit-Thétaz
- Annexe 6 : Exemple d'entretien : M. Paul Burgener
- Annexe 7 : Exemple d'entretien : M. Christian Nanchen



Annexe 1

Plan d'action : Recherche sur le Terrain



Plan d'action : Recherche sur le terrain

Sierre

- Jean-Luc Monnet ASC ASLEC +4127 455 40 40 +4179 204 05 84 Lundi 28.04.2008 10 h 30 AsoFy Fully
- Marie-Françoise Pitteloud Déléguée jeunesse Sierre +4127 452 02 34 Lundi 21.04.2008 08 h 30 Sierre

Sion

- Paul Burgener DJ SCJ +4127 606 12 25 Lundi 21.04.2008 10 h 30 SCJ
- Christian Nanchen Directeur Adjoint. SCJ Sion +4127 606 48 20 Jeudi 05.06.2008 11 h 45 SCJ
- Blaise Crittin Collaborateur Jeunesse Sion +4179 441 98 54 Lundi 05.05.2008 16 h 00 bâtiment communal, Rue des Remparts, 3^e étage

Savièse

- Anne-Sylvaine Héritier ELUE +4178 719 73 83 Jeudi 05.06.2008 13 h 30 Savièse

Conthey

- Bruno Brasil ASC Maison des jeunes +4177 423 23 09 Lundi 21.04.2008 13 h 30 Conthey

Fully

- Anne-Dominique Bitschnau ASC AsoFy +4179 568 01 52 Lundi 05.05.2008 13 h 00 Bramois
- Camille Carron ELU +4179 601 27 91 Lundi 28.04.2008 17 h 00 AsoFy Fully

St-Maurice

- Anne-Marie Roduit-Thetaz ASC La Dzèbe +4179 471 58 42 +4124 485 28 10 Lundi 28.04.2008 15 h 30 Fully
- Françoise Jayet ELUE +4179 817 61 94 Lundi 28.04.2008 13 h 30 St-Maurice
- Barman Georges-Albert ELU (Président de St-Maurice) +4124 485 55 00 Lundi 05.05.2008 10 h 30 St-Maurice

Vouvry

- Sarah Hayken ASC Maison des jeunes MDJ +4179 821 64 33 Vendredi 02.05.2008 15 h 30 Vouvry
- J.-Jacques Homberger Médiateur intercommunal MDJ +4124 481 32 43 +4179 622 06 56 Vendredi 02.05.2008 13 h 30 Vouvry

Annexe 2

Tableau : Rendez-vous des entretiens



	Lundi 21.04.2008	Lundi 28.04.2008	Vendredi 02.05.2008	Lundi 05.05.2008	Jeudi 05.06.2008
Matin	08.30 : Marie-F. Pitteloud Hôtel de Ville → Sierre (bureau 305, 3 ^e étage)				
	10.30 : Paul Burgener SCJ → Sion	10.30 : Jean-Luc Monnet AsoFy → Fully		10.30 : Barman G.- Albert BCV St-Maurice	
					11.45 : Christian Nanchen SCJ → Sion
Après-midi	13.30 : Bruno Brasil Domicile → Martigny- Croix	13.30 : Françoise Jayet Hôt. de Ville → St-Maur.	13.30 J.-J. Homberger MDJ → Vouvry	13.30 : Bitschnau Anne- Dominique Domicile → Bramois	13.30 : Héritier Anne- Sylvaine Commune de Savièse
		15.30 : Anne-M. Roduit Domicile → Fully	15.30 : Sarah Hayken MDJ → Vouvry		
		17.00 : Camille Carron AsoFy → Fully		16.00 : Blaise Crittin Bât. En face du soleil Sion 3 ^{ème} étage	

Annexe 3

Grille d'entretien



GRILLE D'ENTRETIEN

Interlocuteur :	Nom, Adresse	Lieu, date
Objectifs de l'entretien :	<ul style="list-style-type: none"> - Amener des éléments de réponse aux hypothèses de la recherche - Comparer des théories - S'entretenir avec l'interlocuteur sur l'intégration des jeunes de manière générale : par intégration, il faut entendre soutien à la jeunesse, mais aussi socialisation et introduction au niveau sociopolitique, à la notion de citoyenneté etc. 	
Hypothèses de recherche :	Mots clés :	Notes :
L'intégration des jeunes est une tâche collective	<ul style="list-style-type: none"> - Institution - Rôles - Missions - Expériences - Soutien - Commune (participation, rôle, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ QUI ➤ QUOI ➤ COMMENT ➤ COMBIEN ➤ QUAND – DEPUIS QUAND ➤ POURQUOI ➤ POUR QUI – AVEC QUI ➤ OÙ ➤ BASE ➤ BUT ➤ MOYENS ➤ VOTRE AVIS SUR... REPERES ➤ REFORMULER ➤ DEVELOPPER ➤ REVENIR SUR... ➤ REPETER ➤ RECADRER ➤ VULGARISER
L'intégration des jeunes est un processus	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration - Jeunesse - Socialisation / citoyenneté - Loisirs - Sport - Culture - Associations et groupements - Musique - Autres 	
L'intégration des jeunes est un engagement	<ul style="list-style-type: none"> - Besoins - Solutions / améliorations possibles - Engagement - Contribution (Jeunes et société) - Centre ville VS périphérie 	

Annexe 4

Exemple d'entretien : M. Camille Carron



Retranscription des entretiens de mémoire : Camille Carron, conseiller communal à la commune de Fully

1^{ère} partie : présentation, rôles et missions

Donc j'ai fait une formation d'agriculteur, et j'ai travaillé en tant qu'agriculteur durant quelques années avec mon père avant de me lancer comme indépendant durant une dizaine d'années. Je suis ensuite parti à l'étranger quelques temps en participant à des projets agricoles ou ayant une dimension sociale importante. Et il y a une dizaine d'années, j'ai suivi une formation d'assistant social en cours d'emploi. J'ai également travaillé un peu dans le domaine de la construction, de la rénovation. Accessoirement, je suis conseiller communal, et dans le cadre de ce mandat, je m'occupe du dicastère social, qui comporte la petite enfance, les aînés, les affaires sociales et enfin la jeunesse.

Quel rôle jouez-vous auprès de la jeunesse ?

Dans la jeunesse, il y a une collaboration qui existe avec le centre de loisirs de Martigny, qui est le fruit d'une étude réalisée par la haute école sociale. Suite à un échec d'une maison des jeunes à Fully qui s'était transformée en sorte de ghetto des communautés étrangères, cette étude a été réalisée sur mandat par la HEVs2 afin de mettre en place une véritable politique de la jeunesse, au-delà d'accueillir simplement des jeunes. Et cela a débouché sur une collaboration avec le Centre de loisirs et culture de Martigny (CLCM), et la création de l'Action socioculturelle de Fully (AsoFy). L'équipe de l'AsoFy est composée d'une employée de la commune de Fully (Anne-Dominique Bitschnau) et de d'un collaborateur en formation et d'un stagiaire employés par le CLCM.

L'équipe s'occupe des jeunes et tente de les intégrer au mieux dans la société en proposant des activités pour les enfants, pour les jeunes et les moins jeunes. On a également toujours mis beaucoup d'importance sur le métissage des populations et la mise en lien de celles-ci par le biais de rencontres culturelles entre groupements, bandes d'intérêts différents, dans le but de sortir le meilleur de ce qu'il y a dans la jeunesse plutôt que de se focaliser sur les problèmes, nous essayons de développer l'énergie positive en créant des projets positifs.

Pour réaliser ces différents projets, comment êtes-vous soutenus par le Canton, la Confédération... ?

Selon les projets, le canton nous soutien beaucoup avec la commission cantonale de la jeunesse, mais c'est surtout l'équipe d'animation qui entretient les relations avec les différents partenaires qui nous soutiennent. Nous recevons ponctuellement selon les projets un appui direct de la confédération également.

2^{ème} partie : l'intégration des jeunes, une tâche collective... A travers vos propos, il y a passablement de personnes impliquées dans ce phénomène qu'est l'intégration sociale des jeunes ?

Je suis tout à fait d'accord, on ne peut pas demander au jeune lui-même de tout faire, même si c'est le principal responsable de son bonheur... on peut favoriser les rencontres, je pense que c'est le moindre que peut faire la collectivité, favoriser le dépassement également des clichés qu'on a sur la jeunesse, surtout pour les personnes qui s'engagent dans le domaine social, c'est de favoriser tout ce qui casse les clichés et favoriser les rencontres, dès que les gens se rencontrent peuvent s'estimer et qu'ils se respectent par la suite, il n'y a plus de problèmes... c'est simple finalement ! *rires*

3^{ème} partie : l'intégration des jeunes, un processus... qu'en pensez-vous ?

Je pense que c'est un processus qui peut être plus ou moins naturel... je pense que pour beaucoup de jeunes, la question ne se pose même pas. Il naît dans une famille, il a des gens autour de lui, il s'intègre dans la famille, puis dans la société grâce à la famille et à l'école. Je pense que l'utilité d'une action socioculturelle, en faveur de la jeunesse, plutôt pour les personnes qui ne vivent pas très naturellement ce processus. Parmi les jeunes, il y a des personnes qui sont engagées dans des sociétés locales, comme des sociétés sportives, musicales ou culturelles, et ils n'ont pas besoins d'actions organisées ou d'activités.

Mais il y en a d'autres qui sont allergiques à cela ou qui n'ont pas envie de s'impliquer, et eux sont plus sensibles peut-être à des actions organisées ponctuellement comme Fully Bouge (*n.d.l.r : la fête de la jeunesse*), ou l'organisation de soirées, et c'est comme cela qu'ils rentrent dans ce processus là, qu'ils renforcent car c'est déjà quelque part quelque chose de naturel. Nous ce qui nous intéresse en tant que collectivité, c'est tous ces jeunes qui ont des difficultés tout à fait normales de la jeunesse, et qui peuvent basculer d'un côté ou de l'autre. En créant des actions positives, en créant une image positive de la commune, de la collectivité où ils vivent, quand les jeunes peuvent s'identifier à quelque chose, plutôt que de s'ennuyer, de se demander ce qu'on peut faire ou ce qu'il y a, de se dire qu'il n'y a rien, lorsqu'on s'identifie on a envie d'aller de l'avant et quand la collectivité arrive à créer cette envie d'aller de l'avant, c'est ce qui fait le processus de construction de toute personne je pense.

Pour parler de Fully en termes de culture, de loisirs et de sport, pensez-vous que l'offre proposée est assez large ?

Je pense qu'on peut toujours faire plus... déjà presque à l'école primaire, actuellement dans beaucoup de foyers les deux parents travaillent, il y a des moments de libres, un vide à combler pour des enfants entre 6 et 12 ans... cela pour dire qu'il y a des choses à faire... A part cela nous avons beaucoup de sociétés locales très diverses, musicales, sportives et culturelles, l'offre de la commune de Fully est énorme, mais après la question est de savoir si on atteint les jeunes et si on atteint cette catégorie de

jeunes qui n'ont pas envie de s'établir dans des structures ou des sociétés où tout est établi, où l'on s'engage sur du long terme, et c'est là qu'en tant que collectivité on doit compléter l'offre proposée par toutes ces sociétés. On doit offrir pour ces jeunes là ce que les autres n'offrent pas... alors il y a encore à faire, il y a beaucoup d'idées, après c'est aussi une question de moyens, financiers notamment, et ce n'est pas toujours facile.

On a parlé de tout ce que la société peut amener aux jeunes. Que peut-elle attendre de ceux-ci en retour ? L'intégration finalement va dans les deux sens... quelle est la part du jeune dans ce processus ?

Le jeune peut amener son enthousiasme, son regard critique et sa fraîcheur... on a besoin de tout ça. C'est la même chose pour les adultes quand on est jeunes, encore faut-il que les adultes soient ouverts à ça. Je trouve qu'avec l'Action socioculturelle il y a des tas et des tas d'idées, de créativité, et en tant qu'adulte, ou de personne de la collectivité, nous devons être à l'écoute de cela, et on doit se laisser pousser, se laisser changer ! On a besoin des jeunes ! Je pense qu'on a besoin les uns des autres, comme les jeunes ont besoin des adultes, dans tout ce qui se fait il y a aussi la nécessité de la relation à l'adulte, c'est pour cela qu'il y a une dimension intergénérationnelle parce que les jeunes ont besoin des adultes et inversement...

Vous verriez d'autres besoins justement pour les jeunes que d'être encadrés par les adultes ?

Ce n'est pas seulement encadrés par les adultes... la relation à l'adulte est importante, l'adulte n'est pas toujours le cadre, parfois il ne l'est pas. Le jeune a besoin de créer, a besoin de confiance, de se construire, et l'adulte doit être présent et disponible pour répondre à ces besoins... tout comme les adultes ont besoin de gens disponibles pour continuer à se construire, c'est jamais fini !

Et pensez-vous qu'il y a une différence dans ce processus d'intégration sociale pour un jeune qui habite dans un centre ville comme Sion, ou pour un jeune qui habite dans une région plutôt éloignée du centre ville ?

Il y a dix ans, ou il y a six ou sept ans, je dirais qu'il y avait une énorme différence, mais maintenant on s'aperçoit que Fully particulièrement est dans cette logique urbaine. Beaucoup de Fullerains croient qu'on est encore dans une mentalité très rurale, ce qui n'est plus du tout le cas, il y a beaucoup de gens de l'extérieur qui se sont installés venant des villes notamment, et même au niveau de la jeunesse de Fully, des fils d'agriculteurs ne se situent plus du tout dans cette mentalité rurale.

Quelle est la différence entre ces deux mentalités ?

La mentalité rurale, quand on était gamins, on allait travailler à la campagne, on participait à la ville de famille au niveau du gagne-pain. La vie rurale, c'était les sociétés traditionnelles, et le jeune trouvait son compte là-dedans... Le football, la gymnastique, etc.

La mentalité urbaine, il y a déjà la recherche d'identité dans les bandes, ce qui est nouveau à Fully et c'est réel, cela n'existait pas il y a une quinzaine d'années. Le

besoin de s'affirmer par rapport aux autres à l'intérieur de ces bandes, le besoin de consommation, l'envie de faire des choses rapidement c'est aussi quelque chose de nouveau dans un village comme Fully. Mais c'est comme à la ville, je crois qu'il n'y a plus beaucoup de différence entre Fully et une ville, les gens de Fully d'ailleurs sont souvent à Martigny. Dans l'étude qui avait été réalisée, c'était souligné, en même temps il y a eu une étude sur la jeunesse de Collonges, Dorénaz, Evionnaz, et c'étaient deux jeunesse très différentes, dans ces communes la jeunesse était dans un état d'esprit très rural, tandis qu'à Fully, il y avait l'expression de besoins d'une jeunesse urbaine. Justement en plus, la consommation, un peu d'ennui, le phénomène des bandes et de recherche d'identité, c'était tout de même très différent sur Fully, ce qui nous a encouragés à mettre en place cette collaboration avec Martigny. Je crois que Gabriel Bender a donné une image assez parlante de ce que sont les jeunes, de leur mobilité : disons quand tu es enfant dans la poussette, ton rayon d'action c'est la poussette, quand tu es un peu plus grand c'est le rayon d'action du vélo, et ainsi de suite et c'est très rapide d'arriver au prochain rayon d'accent, donc les jeunes vont à Martigny assez rapidement !

Et si on pense aux jeunes qui souhaitent sortir le soir sur Martigny ? Comment s'y prennent-ils ?

Alors, il y a le lunabus qui circule de minuit à 2h durant le week-end, et il y a les parents qui font le taxi... *rires*

Ici à Fully, vous avez décidé de mettre en place cette Action socioculturelle, finalement est-ce que l'animation socioculturelle a été le bon outil ?

Personnellement j'en suis convaincu, oui, absolument. Je vois, je suis témoin, j'entends énormément de choses qui vont dans le sens de tout ce qui est organisé, toute les tranches d'âges sont touchées et beaucoup de jeunes sont engagés, que ce soit les moniteurs ou d'autres jeunes qui s'engagent. Il y a des rencontres qui sont créées entre les différentes bandes, il y a des parents qui viennent dire que les enfants trouvaient que les jeunes des bandes rivales, en fin de compte, n'étaient pas si cons qu'ils pensaient... *rires*... il y a des tas de manifestations comme cela, à l'inauguration du Triporteur, des parents disaient qu'ils étaient soulagés de voir leur enfant grandir en étant devenu moniteur, qu'ils avaient maintenant moins peur, et la peur c'est la pire chose pour perdre confiance ! Donc cela montre tout de même que les objectifs sont en train d'être atteints... en sachant qu'il y a toujours de nouveaux jeunes et que cela doit toujours être travaillé, je suis persuadé que cela reste un excellent outil.

C'est suite à la maison des jeunes que vous avez choisi cette forme d'animation ? Ou y a-t-il d'autres éléments qui vous ont fait choisir cette forme-là plutôt qu'une autre ?

Disons que l'échec de la maison des jeunes a poussé à une réflexion et l'idée, en tout cas pour moi en tant que travailleur social c'était déjà acquis avant même de fermer la maison des jeunes. Même si on avait continué avec la maison des jeunes, il aurait fallu trouver le moyen de changer la logique qu'il y avait avant, quand il y avait des

yougoslaves, il n'y avait que des yougoslaves, quand il y avait des portugais, il n'y avait que des portugais, et quand il y avait des suisses, il n'y avait que des suisses.

Et c'est pour cette raison que cela n'a pas marché ?

Pour cette raison-là, peut-être aussi que l'autorité politique ne s'est pas assez impliquée, a abandonné quelque peu les animateurs dans des moments à leur sort, déjà a engagé des gens en formation en les laissant tout seuls... Quelqu'un à 50% ici à Fully pour un village de 7'000 habitants, un peu laissé seul isolé dans son coin, avec en plus le souci de la formation, ce n'est pas des conditions qui permettent d'atteindre ces objectifs, il faut être appuyé, il faut pouvoir échanger, discuter avec d'autres... d'où l'idée de la collaboration actuelle avec le CLCM.

Pouvoir se référer à des compétences exercées ailleurs ?

A des compétences, à se remettre en question, à trouver des idées ailleurs, rien qu'en discutant, en partageant, cela stimule la créativité, ça suscite des idées, et puis on voit tout de suite, dès qu'il y a plus de personnel, tu peux engager un stagiaire, cela peut être une personne qui vient du chômage, et ça donne envie à des bénévoles, ça devient dynamique, et donc ça donne envie à des jeunes de s'engager, c'est en quelques sortes un cercle vicieux positif... *rires*... c'est pas vicieux... c'est une spirale positive ! Mais pour cela, il faut avoir aussi un certain nombre de personnel... les personnes qui ont commencé à 50% ici ont bien du mérite ! *rires* ... de tenir le coup. Mais c'est en allant petit à petit qu'on peut recréer quelque chose en ne refaisant pas les mêmes erreurs qu'avec la maison des jeunes auparavant.

Quelque chose à rajouter par rapport à l'entretien ?

En début d'entretien vous m'avez dit qu'il ne fallait pas se focaliser sur les étrangers... mais quand on parle d'intégration des jeunes, il y a des jeunes étrangers et des jeunes suisses, la rencontre entre différentes communautés tout comme la rencontre entre différents âges est très importante dans le phénomène de l'intégration sociale !

Annexe 5

Exemple d'entretien : Mme Anne-Marie
Roduit-Thétaz



*Retranscription des entretiens de mémoire : Anne-Marie
Roduit-Thétaz, animatrice socioculturelle à la Dzèbe, St-
Maurice*

1^{ère} partie : présentation, rôles et missions

Je suis animatrice à la maison des jeunes de St-Maurice depuis une quinzaine d'années. J'ai fini ma formation d'animatrice socioculturelle il y a environ 6 ans. J'ai été amenée à faire de l'animation après une période au chômage, durant laquelle j'ai travaillé à la maison des jeunes de Fully. Suite à cela, j'ai été engagée à St-Maurice. Auparavant, j'ai fait plein d'autres choses, infirmière, puis j'ai travaillé dans les vins...

Je pense mes rôles et fonctions en tant qu'animatrice de la Dzèbe c'est d'une part faciliter l'intégration des jeunes dans le monde des adultes, faciliter l'intégration des personnes d'origines diverses pour qu'elles puissent bien vivre au sein de la ville, et une part de prévention également. Et tout ce qui touche au développement des individus également pour apprendre à prendre des responsabilités, à monter des projets, etc.

Quels soutiens recevez-vous dans le cadre de la maison des jeunes ?

En fait, nous on est sous forme associative, et notre principal bailleur de fonds est la commune qui nous soutient beaucoup. Lorsque j'ai commencé, j'ai été engagée à 25 pourcent, et je suis passée à 50 pourcent lorsque j'ai effectué ma formation, avec un salaire plus bas puisque j'étais en formation. A l'issue de ma formation, mon salaire a été réadapté, et depuis le 1^{er} janvier 2008, mon pourcentage de travail a été augmenté à 70%. Donc la commune verse tout ce qui concerne les salaires et les charges sociales et frais de téléphone, ainsi que la mise à disposition des locaux. En dehors de cela, tout les fonds dont on a besoin pour monter des projets ou des animations, les programmes et ce genre de choses, c'est de l'argent que l'on doit trouver. Alors d'une part, on fait de la recherche de fonds auprès de la population de St-Maurice, cela fonctionne assez bien et nous rapporte entre 3'000 et 4'000 francs par année. En dehors de cela, il y a aussi toutes sortes de sponsorisations, comme la commission jeunesse du canton du Valais, Pro Senectute, des carnets de fête, le pourcent culturel Migros, la loterie romande, etc. On a beaucoup plus d'activités depuis que l'on a changé nos locaux, donc on doit trouver plus d'argent encore. On a essayé une fois avec la commission des étrangers, mais c'était tellement compliqué qu'on a décidé de faire avec d'autres moyens plus simples.

Sur quelle base le centre a-t-il été créé ?

Au départ, une impulsion est venue de la part de jeunes qui faisaient partie de la JRC (Jeunesse Rurale Chrétienne). Donc c'était des jeunes proches de l'église qui ont demandé un local au curé, afin de pouvoir se rencontrer. Ils ont fait des travaux de transformation dans le local. Après une année, cela s'est épuisé et la commune est intervenue pour terminer les travaux. Au départ, c'était autogéré par les jeunes eux-mêmes, et très vite les autorités se sont rendu compte que c'était pas jouable. Ils ont donc engagé une animatrice socioculturelle à 10% juste pour tenir les projets et donner un peu de vie et d'énergie pour que cela roule. Et puis assez vite le 10% s'est transformé en 25% et après c'est le professionnel qui a plus ou moins repris la chose en main.

2^{ème} partie : l'intégration des jeunes, une tâche collective... qu'en pensez-vous ?

Moi je pense que l'intégration elle se fait dans plein de niveaux... que ce soit dans des projets d'école, dans des projets d'animation, dans des projets de toutes sortes en fait, ce n'est pas l'affaire d'une seule personne.

3^{ème} partie : l'intégration des jeunes, un processus...

Alors je suis assez d'accord, dans le sens où au départ, pour que le jeune puisse s'intégrer, il faut qu'il ait acquis plein de choses, il faut qu'il ait acquis de l'assurance, des compétences, de la confiance en lui en premier lieu. Dans la période de l'adolescence vers 14-15 ans on commence par faire des petits projets, où ils sont moins impliqués et où leur responsabilité est limitée. Et petit à petit, leur engagement va croître, ils auront plus de responsabilités, ils vont oser faire plus de choses. Si je prends l'exemple dans mon centre, si je fais un projet avec des plus jeunes, ils vont par exemple devoir imaginer une affiche, car c'est de l'ordre de ce qu'ils peuvent faire, concevoir une affiche sur l'ordinateur ou alors préparer de la musique pour la fête. Avec des jeunes plus âgés, je travaille sur un projet d'école de danse où au petit à petit les jeunes ont pris des responsabilités, et maintenant ils ont mis l'école de danse sur pied et actuellement ils ont 80 élèves... Parce que là, en plus de faire les petites choses qu'ils ont apprises, ils sont entrés en relation avec le monde politique, avec des gens responsables de l'association... ils se sont monté un réseau social, ils ont appris où aller chercher l'argent, comment construire un dossier, à qui s'adresser, puis accueillir des enfants, donc entrer aussi en relation avec les parents et leur rendre des comptes. Ils ont ensuite monté un spectacle, donc c'est aussi apprendre à comment on fait pour être accueillant pour les parents, encadrant pour les plus jeunes, etc.

Vous, en tant qu'animatrice, quel est votre rôle dans ce processus ?

Au départ, cela peut être des choses très simples pour développer la confiance en eux, ce qui est très important à mon avis, car les ados sont souvent en manque de repères, ne savent pas de quoi ils sont capables, manquent un peu de place et sont un peu perdus. En développant toutes ces compétences, ils s'épanouissent et peuvent réaliser des choses. Notre rôle est d'aller vérifier en discutant les petites choses qui peuvent germer en eux, et leur donner la possibilité de réaliser ce qu'ils souhaitent

mettre en place et par la suite de les relancer par rapport à ces idées. Au départ comme une impulsion, mais c'est plus que ça, parce que par définition l'adolescent change énormément sur la durée, cela signifie que l'on peut rencontrer un adolescent d'un style et que 6 mois plus tard il a complètement changé de style, de copains, d'idéologie, etc.

Donc nous on doit aussi être persévérant pour eux, les relancer, aller vérifier des choses, encourager, motiver, et plus l'idée et ou le projet viennent clairs, plus on rentre dans le concret, et à ce moment là l'animateur intervient plus comme un coach. Parce qu'on a appris à comment on monte un projet et toutes les méthodologies, etc. C'est pas tellement de les apprendre à se responsabiliser, il y a aussi cela, leur apprendre les conséquences des actes, etc.

Dans vos propos, on comprend que ce processus qui est relativement long, qui nécessite de l'énergie, autant de la société que du jeune... Comment qualifieriez-vous ce processus ? Reprendre à 12'23''

Je trouve que c'est un processus qui est peut-être long, mais qui n'est pas si long que cela si on calcule la vie d'un individu, et qui ne demande pas beaucoup d'énergie par rapport au résultat. Parce que je me dis que si on arrive avec des jeunes à faire comme j'ai l'exemple d'un ou deux jeunes qui sont vraiment impliqués, ce que j'observe c'est que les jeunes qui sont passés par la maison des jeunes, je les retrouve après dans plein de trucs dans la vie...

Par exemple, on avait un jeune d'origine albanaise, et je crois bien que c'est le premier ayant fait partie du conseil général, qui est allé à l'université. Il a pris sa place, cela a mis du temps, mais cela est payant.

Cette année, j'observais également lors de l'organisation du carnaval, dans le comité, des gens qui s'engagent, il y en a 4 ou 5 aussi qui sont d'anciens jeunes qui fréquentaient la Dzèbe. Donc ce sont des jeunes qui ont appris à agir pour obtenir des choses, que tout ne leur est pas donné, servi, mais qui ont eu l'envie de faire des choses. Et je pense que tout cela est beaucoup lié à la confiance en soi... être conscient des compétences que l'on a et d'oser les utiliser après. En fait, la maison des jeunes est un lieu où on s'exerce et où l'on peut se tromper. Quand on est adolescent, on a la chance que dans les maisons de jeunes ou dans les centres de loisirs, on peut se planter, on peut se tromper, donc ça il faut tout de même en profiter, c'est un peu comme l'école, c'est un peu un lieu où on peut se louper, mais on peut aller essayer de comprendre pourquoi on s'est loupé... Dans la vie adulte après cela est plus difficile, c'est peut-être ça qui est intéressant. Mais c'est jamais trop, je trouve que pour les résultats que ça apporte, ça vaut vraiment la peine...

Ça leur apporte une certaine reconnaissance ?

Oui, une reconnaissance, et comme ils ont une reconnaissance et une bonne image d'eux-mêmes, ils rentrent dans la vie adulte plus rassurés, avec moins de craintes. C'est un peu comme à l'école, on leur enseigne plein de choses, et l'acquisition de ces savoirs, savoir-faire et savoir-être diminue leurs peurs.

Pour comparer par exemple une ville centrale comme Sion ou une petite ville plus éloignée comme St-Maurice, pensez-vous qu'il y ait des différences en ce qui concerne le processus d'intégration des jeunes ? Ou cela se fait-il de manière identique ?

Bon, moi je ne suis pas sûre d'avoir bien compris la différence entre une ville et un endroit éloigné. Moi ce que je peux comparer c'est par exemple la différence entre St-Maurice et Sion ou Martigny. A St-Maurice, il y a environ 4'500 habitants et tout le monde se connaît. Cela signifie que ce que j'observe dans le fonctionnement des jeunes, quelle que soit leur nationalité ou leur appartenance culturelle, ils sont à un moment donné de St-Maurice. Si un groupe extérieur un peu considéré comme « ennemi » vient voir un peu comment, s'ils cherchent un jeune en particulier, tous les autres jeunes, quelle que soit leur appartenance, viennent soutenir parce qu'il est de St-Maurice, il y a un peu l'esprit de clocher. Alors c'est très rigolo, parce que cela peut parfois être des albanais qui défendent des noirs, que ce soit des gens du milieu hip hop ou d'un autre milieu, c'est égal, cela n'a plus d'importance. Et c'est peut-être parce que tout le monde se connaît, du fait que cela soit plus petit, il y a une certaine solidarité.

Par rapport aux jeunes, on est plus au courant de ce qu'ils font, il y a plus de contrôle social du fait que les gens se connaissent et qu'il y a moins de gens. C'est-à-dire que s'il y a trois gamins qui font du bruit un soir, le lendemain si je pose trois questions je peux être au courant de tout et savoir qui est le coupable... parce que les gens se connaissent. Par contre dans des villes comme Sion et Martigny, déjà les gens ne se connaissent plus parce que c'est trop énorme, et d'autre part ce sont des villes attractives, cela signifie que les gens des environs viennent dans ces villes le week-end donc tu connais encore moins les gens qui viennent, je pense que ça c'est une grande différence.

Et vous pensez que pour qu'un jeune s'intègre au mieux dans la société, c'est plus facile pour lui au sein d'une petite commune ou d'une grande ville ?

Je ne suis pas sûre qu'on puisse dire que c'est plus facile ou plus difficile... je pense que pour les adultes c'est plus rassurant si c'est une petite commune ou ville parce qu'ainsi ils ont moins peur des jeunes car ils les connaissent, donc ils ne renvoient pas le sentiment de peur que l'on voit dans les villes où on commence à entendre qu'il ne faut pas se promener aux alentours de la gare, etc. C'est quelque chose que je n'entends jamais des adultes de St-Maurice par exemple. Mais je ne sais pas si cela facilite, je pense que oui, mais je ne sais pas parce que par exemple, si un groupe de jeunes de Sion qui fréquente le centre de loisirs, il a les opportunités qu'ont les jeunes de St-Maurice d'accéder à des responsabilités... je pense que ce n'est pas là-dessus que c'est plus facile ou plus difficile, je pense qu'on ne peut pas juger comme cela. Parce que c'est comme dans la réussite de sa vie, cela dépend beaucoup des rencontres que l'on fait, cela ne dépend pas forcément de la taille de la ville.

Par rapport à tout ce qui est proposé en termes de loisirs et de culture, on se pose la question par rapport à la distance au centre-ville pour un jeune qui habite en périphérie et qui n'a pas forcément les moyens (transport, etc.) pour se rendre aux animations ou aux manifestations proposées plutôt au centre-ville et qui n'existeraient peut-être pas dans le village où il habite, quel est votre avis ?

Moi, ce que je constate, c'est que j'ai l'impression qu'il y a quand même des choses qui sont mises en place et je ne vois pas à Martigny des gens qui ne pourraient pas venir à une animation au centre des loisirs. A moins qu'il habite très loin, mais encore il y a des bus, lunabus, ils essaient de mettre en place des structures où tu te fais amener par tes parents si tu es motivé, etc. Je ne vois pas tellement de soucis par rapport à cela.

Et sinon, à la Dzèbe, combien de jeunes rencontrez-vous en une semaine ?

Entre les différentes activités, je pense qu'il y a entre 200 et 250 jeunes par semaine. La moyenne d'âge se situe entre 10 et 20 ans. En ce qui concerne l'accueil libre, on accueille entre 30 et 50 jeunes par accueil ou par semaine, tout dépend des périodes.

Y a-t-il des jeunes d'autres communes qui fréquentent la Dzèbe ?

Oui alors la Dzèbe accueille des jeunes de St-Maurice et de la région. Certains viennent de Collonges, Dorénaz, Massonger, Evionnaz, etc.

4^{ème} partie : l'intégration des jeunes, un engagement... Qu'est-ce que la société est en droit d'attendre des jeunes ?

L'adolescence à mon avis est vraiment l'âge où les jeunes mettent les deux pieds contre le mur pour ne pas y entrer. Donc comme ils ne veulent pas entrer dans le monde des adultes, ils ont un esprit critique assez performant, et je pense que les adultes devraient écouter ce que disent les jeunes, parce que je trouve qu'ils ont des fois de bonnes visions, après quand on est pris dans le système on ne se rend plus vraiment compte de comment cela se passe, les injustices, etc. Lorsqu'on devient adulte, je trouve que l'on s'accommode de beaucoup de choses, tandis que les adolescents sont très critiques envers la société, et puis les adultes n'utilisent pas assez cela, au contraire, ils mettent les ados dans des casiers en disant qu'il ne faut pas les écouter car ils ne savent rien, ils sont destructeurs, je pense que c'est un bon système pour les adultes d'éviter la remise en question. Je pense que de manière générale, les adultes devraient être beaucoup plus à l'écoute des jeunes, leur donner la parole.

Quelle est la part de responsabilité du jeune dans son intégration sociale ?

Alors je pense que le jeune a une part à faire, mais je pense aussi qu'il a plein de points négatifs à cet âge-là : il n'est pas bien dans ses pompes, c'est déjà difficile pour lui au niveau de l'évolution physique ou psychologique, il est déjà tellement soumis à des contraintes terribles que je pense que si la société elle ne l'aide pas à ce moment-

là, il ne va pas arriver à tout gérer, parce qu'il doit déjà changer de corps, il doit faire une formation professionnelle, c'est un âge où il a tellement de choses qu'il doit faire qu'on ne peut pas tout exiger de lui, et je pense que la société a tout intérêt à l'aider et à le soutenir à ce moment-là, parce qu'elle recevra en retour par la suite, c'est dans son intérêt, si elle investit deux francs aujourd'hui pour un jeune elle en récoltera peut-être cent demain... Parce qu'assez vite il a une place, il est motivé, il a envie de bouger, de s'engager, d'apporter sa contribution à la société.

De nouveau, dans cet engagement, y a-t-il une différence pour le jeune d'une commune périphérique ou le jeune qui habite en ville ?

Je ne vois pas de différence, mais je pense aussi que cela paraît difficile de faire la différence, parce qu'il s'agit de villes du Valais qui sont de relativement petites villes en comparaison à Lausanne par exemple où il y a d'autres réalités.

On voit beaucoup le contraste entre les grandes villes comme Sierre, Sion, Martigny et Monthey qui ont déjà une structure d'animation en place depuis 20, 30 ou 40 ans et les petites communes périphériques qui comptent moins d'habitants et où il n'y pas forcément de structure d'animation qui est mise en place...

Oui, sauf que St-Maurice est quand-même considérée comme une ville, il y a plusieurs milliers d'étudiants qui viennent ici tous les jours, c'est sans doute pour cela que c'est difficile de départager... je suis assez d'accord avec cela !

Annexe 6

Exemple d'entretien : M. Paul Burgener



Retranscription des entretiens de mémoire : Paul Burgener, Délégué à la jeunesse du canton du Valais

1^{ère} partie : présentation, rôles et missions

Je m'appelle Paul Burgener, j'ai 55 ans, je suis enseignant à l'école secondaire de profession de base, après avoir travaillé à la Lonza dans la formation continue durant quelques années. J'ai également été directeur des écoles à Brigue durant six ans. Je suis depuis 2001 le premier délégué à la jeunesse du canton du Valais. C'était un grand défi de prendre cette responsabilité car il n'y avait rien du tout au départ, j'ai dû tout créer et mettre en place : les dossiers importants et aussi les différents critères et règlements pour l'obtention d'aides financières (projets jeunes).

Pourquoi le canton a-t-il décidé de créer ce poste de délégué à la jeunesse ?

Le grand conseil a reçu une motion pour créer quelque chose autour de la nouvelle loi cantonale en faveur de la jeunesse. L'ancienne loi, vieille alors de 35 ans, légiférait tout ce qui concerne la protection de l'enfance et la rigidité qui l'entoure. Avec cette nouvelle loi à la jeunesse, l'idée était de se préoccuper aussi des jeunes d'aujourd'hui qui se développent très différemment par rapport à notre génération. J'entends par là qu'il y a beaucoup de jeunes qui fréquentent les clubs sportifs comme la gymnastique, le scoutisme ou le football, mais des jeunes aussi qui aimeraient faire quelque chose qui leur plaît, et à qui le canton a décidé de venir en aide. Cette aide s'est développée sur deux axes : premièrement, un fonctionnaire engagé à 100 %, le délégué à la jeunesse, et deuxièmement une enveloppe annuelle de Fr. 250'000.- pour les projets liés à la jeunesse. Le but est d'encourager les projets de jeunes qui ne sont pas pris en compte par d'autres associations. Je ne me mêle pas des clubs sportifs ni des fanfares par exemple, qui proposent d'excellents services soit dit en passant. En revanche, tous les projets sur le plan des loisirs comme des locaux ou maisons de jeunes, l'organisation de manifestations diverses (concerts, projets films, skate parcs, projets humanitaires, projets liés à la formation, ...) qui entrent dans nos critères sont soutenus en moyenne entre Fr. 500.- et Fr. 10'000.-. C'est aux jeunes de faire le premier pas et de venir présenter leur projet. Mon rôle est aussi de les coacher pour qu'ils aient plus de chance d'obtenir une aide financière par la suite.

Recevez-vous également un soutien et/ou des directives sur le plan fédéral ?

Sur le plan fédéral, il existe à peu près les mêmes institutions. Il y a un fonctionnaire qui est présent quand plusieurs cantons s'unissent pour organiser une manifestation « pluri-cantonale ».

2^{ème} partie : l'intégration des jeunes, une tâche collective... êtes vous d'accord ?

Oui, bien sûr. Mais ce qui est différent, c'est que les jeunes qui ne sont pas encadrés comme à l'époque, ont aussi des possibilités. Et moi j'ai le meilleur job en tant que fonctionnaire à l'état du Valais car je ne dois pas vous mettre d'amendes, vous retirer votre permis de conduire ou encore vous envoyer une déclaration d'impôts ; je suis le seul fonctionnaire qui puisse apporter quelque chose, ça fait plaisir ! Mais c'est un travail exigeant qui requiert ma présence deux à trois soirs par semaine dans des séances ou des rencontres avec des jeunes.

3^{ème} partie : l'intégration des jeunes, un processus... qu'en pensez-vous ?

Bien sûr. Il faut leur apprendre ce processus. Aujourd'hui, les études montrent que les jeunes s'assimilent à des groupes de pairs et c'est le moment où il faut les capter. Par exemple, un groupe de filles (12 ans environ) voit danser d'autres filles sur scène lors d'une manifestation et se disent qu'elles aussi aimeraient bien danser... C'est alors qu'elles peuvent avoir recours au délégué qui les coachera dans leurs démarches pour les aider à trouver un professeur de danse et un lieu pour pratiquer. Il faut les encadrer pour leur faire comprendre le processus de mener un projet. Il faut quand même faire les différentes démarches, prendre le téléphone, prendre rendez-vous avec le délégué pour une première ébauche de leur projet, respecter les différents points qui sont exigés et le budget qui doit tenir. C'est ce processus que je rencontre dans mon travail. Et je constate que ces jeunes qui me soumettent des projets aujourd'hui, ce sont eux qui organiseront les fêtes de musique ou de gymnastique de demain et qui siègeront aux conseils communaux ensuite... J'ai d'ailleurs déjà pris les paris avec certains d'entre eux, si je vais à Vex, à Hérémente ou dans le Val d'Anniviers que vous connaissez mieux, je peux déjà vous dire qui va siéger parmi les jeunes... c'est toujours les mêmes !

Si je résume quelque peu vos propos, il existe de nombreuses possibilités offertes aux jeunes pour faciliter leur intégration, mais le jeune doit aussi faire le premier pas et venir, par exemple, frapper à votre porte... c'est un peu à lui à se renseigner sur ces possibilités ?

Bien sûr. Pour le moment, on est en train de faire une évaluation du travail que j'effectue depuis 6 ou 7 ans. Là, je constate sur la carte du Valais qu'il y a quelques endroits où ça marche très bien, et d'autres communes où l'offre est nettement réduite. Par exemple, une grande commune où je n'ai rien, c'est Leytron. J'entretiens un bon contact avec le directeur des écoles, mais je ne sais pas pourquoi, pas grand-chose ne bouge. Tandis que d'autres communes (*n.d.l.r. ou : des jeunes venus d'autres communes...*) frappent très souvent à ma porte pour me présenter des projets parce que justement ça marche très bien dans ces communes-là, et ils touchent pas mal d'argent.

Pensez-vous justement que les jeunes soient suffisamment informés de ces différentes possibilités qui leur sont offertes (pour réaliser leurs projets, etc.) ?

Ca, c'est toujours mon problème. Il y a toujours une réflexion autour de ce problème. On en parle dans chaque édition du journal « *Planète Jeunes* », édité par Nicolas Schwéry (*n.d.l.r. Action Jeunesse*), nous avons toujours une double page. J'ai également fait quelques apparitions occasionnelles dans des petites émissions sur les ondes de la radio Rhône FM, ainsi qu'à la télévision. J'ai ici également 6'000 prospectus qu'on a édité et distribué dans les collèges et tous les cycles d'orientation. L'information circule, mais c'est un éternel et un dur travail. On est en train de créer maintenant un nouveau prospectus qui a encore un peu plus de pep, afin de mieux capter les jeunes. Mais c'est pas facile, et surtout j'ai quelques problèmes avec le Webmaster de l'Etat du Valais, parce que si vous regardez la page jeunesse du site internet de l'Etat, vous commencez à pleurer...

Pour revenir à l'intégration des jeunes en tant que processus, comment le qualifieriez-vous ?

Ma philosophie, c'est qu'il faut prendre les jeunes avec quelque chose qui les intéresse. Il faut de la motivation. Je dis toujours qu'il ne faut pas râler dans le Haut-Valais sur les jeunes qui n'ont pas étudié les verbes irréguliers en français ! Parce que le même jeune qui fait un 2 à cet examen, le jour où son professeur passe l'annonce pour faire le permis de vélomoteur, c'est le premier qui va bosser toutes les nuits pour passer le permis ! Ca c'est leur motivation ! Et dans mon travail, je vois aussi qu'il ne faut pas venir et dire « Vous allez maintenant faire quelque chose ». Ce sont eux qui doivent être motivés, qui doivent s'impliquer, et ce processus doit se faire de cette manière, c'est très important pour leur intégration.

Il faut que ces jeunes soient engagés...

Oui, absolument.

Et pensez-vous qu'il y a des différences, en ce qui concerne l'intégration des jeunes, pour ceux qui habitent au centre ville ou d'autres résidant dans des communes périphériques à ces grandes villes ?

Il faut penser aux jeunes qui habitent par exemples à Evolène ou à Troistorrents, ce sont ces jeunes là à mon avis qui sont désavantagés, pas des jeunes de St-Maurice où il existe un centre de loisirs pour la jeunesse ou comme Savièse où l'offre pour la jeunesse est déjà relativement bien étendue.

Et comment expliquez-vous ces avantages ou désavantages ?

Alors, dans les grands centres, par exemple ici en ville de Sion, il y a 14 personnes qui sont engagées dans le domaine de l'extrascolaire. Pour commencer il y a Blaise Crittin, le collaborateur jeunesse ; ensuite, vous avez avec Yvan Forclaz, tout le RLC (*n.d.l.r. : soit une équipe de 5-6 animateurs socioculturels...*) ; l'éducateur de rue ; les responsables du Tipi Terrain d'aventure. En tout, il y a 14 personnes mais qui n'ont

pas forcément un engagement à plein temps. Il faut encore ajouter tous les stagiaires qui œuvrent également dans ce secteur.

Il est important de voir là que les jeunes sédunois ont des points de rencontre. Dans les petits villages, il n'y a rien, à part les bistrotts. Je suis actuellement en train de mettre sur pied un local à Orsières, et nous avons fait une petite évaluation, pourquoi faire un local, et la réponse est bien sûr afin d'éviter de traîner dans les bistrotts. Et là je vois l'avantage que si on grandit dans une ville, on a les points de repères pour s'adresser aux bonnes personnes, pour trouver réponse à nos besoins ou à nos intérêts en tant que jeunes, ce qu'on ne trouve pas dans les petits villages. D'autre part, dans les grandes villes, on aussi beaucoup plus de problèmes avec les jeunes. Parce que c'est beaucoup plus grand, ce sont les centres ; aussi avec les jeunes étrangers vous n'avez rien dans les petits villages que je viens de citer. Et là, les responsables, ils voient l'importance, dans les petits villages, ils ne se rendent pas toujours compte. Il y a encore des conseillers très doués pour nettoyer les bisses, mais en ce qui concerne la jeunesse, ça ne les intéresse pas... Si je monte à Mase ou à Vernamiège, c'est un peu le problème... L'importance du travail extrascolaire dans les villes est reconnu, et pas dans les petits villages.

Mais c'est aussi un peu en fonction de la population et les besoins de cette population ?

Oui, la population est derrière et nous avons aussi quelques jeunes des montagnes qui descendent en plaine, ça leur fait mal, mais par contre aussi les possibilités financières sont limitées, s'ils n'ont pas d'énergie et qui ne touchent pas d'argent, ils ont peu de moyens. Et ces moyens, c'est dans les traditions qu'on va les mettre ici ou là, c'est pas forcément pour la jeunesse parce que c'est pas reconnu, ce n'est pas de la mauvaise volonté. Si vous écoutez les propos aujourd'hui du directeur de toutes les communes du Valais, il dit que dans quarante ans, nous aurons encore cinquante communes, et après le problème sera résolu. Pour l'instant, on en compte encore 141. Il y a partout des fusions, et les communes s'agrandissent et les besoins se développent. Un projet important que je verrais dans un futur proche serait d'instaurer une forme d'animation socioculturelle sur le plateau de Montana. Là il n'y a rien du tout !

Pour parler de Montana, c'est presque le tourisme qui a pris la place de l'animation socioculturelle ?

Oui, bien sûr, vous connaissez mieux que moi, je ne circule plus dans les boîtes de nuit... Vous voyez les jeunes de Montana, ce qu'ils font, vous laisseriez votre enfant grandir à Montana ? Moi non plus... Il y a les boîtes de nuit, les restaurants et tout ça, ce n'est pas facile, et il y a énormément d'étranger, des classes du cycle d'orientation qui comptent jusqu'à 80% d'étrangers !

4^{ème} partie : l'intégration des jeunes, un engagement... Pour pouvoir s'engager, les jeunes ont des besoins, quels sont-ils à votre avis ?

Le premier grand besoin, c'est d'être encadrés, et là vous voyez les différentes affiches de notre campagne : L'éducation donne de la force. Il y a beaucoup d'enfants qui rentrent après l'école et qui ont leur deux parents qui travaillent et sont peu présents et donc les enfants souffrent d'un manque d'affection. Donner des limites est un autre grand défi pour ces jeunes, encourager, accepter le conflit, savoir écouter, prendre le temps c'est quelque chose que je prêche énormément. Pour revenir à votre question, comme les parents n'ont plus beaucoup de temps à accorder à leurs enfants, et avec l'horaire bloc à l'école qui apparaît de plus en plus, les jeunes auront encore plus de temps libre et je ne sais pas trop comment et où cela va aboutir.

Et justement dans ces plus petites communes qui n'ont moins d'activités ou de centres d'intérêt pour les jeunes, les jeunes ont-ils vraiment la possibilité de s'engager ?

Là, il y a une grande différence entre le haut et le bas Valais. Dans le haut, il y a une tradition depuis longtemps qui sont les *JugendVereine* qui sont des associations de jeunes. Dans chaque village, il y a une association en faveur des jeunes avec un comité, des statuts, une assemblée générale, qui organise chaque année une dizaine d'événement, comme la distribution du vin chaud à Noël, l'organisation du Carnaval, une sortie à peau de phoque, l'organisation de concerts, de sorties diverses, de camps, d'activités avec d'autres tranches de la population, etc. Ce sont des associations qui trouvent leur propre financement !

Dans le bas Valais je le vis beaucoup moins fréquemment. Il existe des manifestations ponctuelles comme le festival du Tohu-Bohu à Veyras, l'Anniviard Cup à Vissoie, des petits films, festivals, etc.

Donc c'est plutôt dans les petites communes que l'animation se développe essentiellement par les jeunes. Comment peut-on expliquer cette différence entre les deux parties du canton.

C'est la tradition, par exemple un autre endroit où cela marche très fort en valais romand c'est la société de jeunesse de Chalais. Ils ont reçu l'an dernier le prix d'encouragement à la jeunesse de l'Etat du Valais. Visitez donc le site de Chalais jeunesse ! Et en parallèle, j'ai essayé de faire quelque chose à Granges et ça ne marchait pas du tout !

Et les transports publics sont-ils suffisants dans ces communes qui leur proposent moins d'activités attrayantes, pour permettre aux jeunes de se rendre justement dans ces centres villes ?

Je ne me fais aucun souci sur ce point là. Les jeunes sont extrêmement mobiles de nos jours. Reste le problème de l'alcool au volant et tout ça, mais pour ça on a mis les lunabus dans les différentes régions.

Si on prend la partie 12-18 ans de la jeunesse, qui n'a pas encore le permis de la voiture ou de moyen de transport de moyenne ou longue distance peut-on dire, qu'en est-il ?

En tant que représentant légal, je dois déjà dire que tous les jeunes âgés de moins de 16 ans n'ont déjà rien à faire dans ce genre de manifestations. Il y a un travail qui a été fait avec la LVT et le label Fiesta pour ces manifestations et ces contrôles d'entrées et de consommation d'alcool pour éviter ce genre de problèmes.

Mais cela peut tout aussi être pour d'autres manifestations, comme par exemple l'inauguration du skate parc de Sion...

Bien sûr, mais là, s'agit-il vraiment du rôle de l'Etat ? A mon avis non, cela va beaucoup trop loin. Mais par exemple, il y a des bus navettes organisés ponctuellement pour des manifestations comme la fête des étudiants...

Une dernière question avant de conclure, comment se situe la demande en ce qui concerne des financements pour des projets en faveur de la jeunesse auprès de la commission cantonale de la jeunesse ?

La demande est stable, c'est-à-dire que je ne dois pas faire d'économies, mais je dépense l'argent que j'ai à disposition... On donne toujours plus d'argent à des projets durables dans le temps, comme des locaux pour des jeunes, et on leur donne en général autour de Fr. 10'000.-. Si des jeunes ont touché cette somme de l'Etat, la commune est obligée de suivre derrière. D'autres jeunes touchent peut-être 1'000.- pour l'organisation d'un concert et font un bénéfice là-dessus, puis font encore un petit souper de fin de projet et laissent quelques sous pour leurs successeurs, ça c'est un peu l'idée, bien que ça les responsabilisent moins...

En quelques sortes, on peut dire que des jeunes qui reçoivent un soutien important de votre part, ça peut être une étape déterminante dans ce processus d'intégration, parce que c'est ce qui va leur donner l'impulsion de créer plein de choses par la suite ?

Oui, tout à fait, car la responsabilisation des jeunes c'est quelque chose qui devrait être écrit en gras à mon avis !

Annexe 7

Exemple d'entretien : M. Christian Nanchen



Retranscription des entretiens de mémoire : Christian Nanchen, Directeur adjoint du Service Cantonal de la Jeunesse (SCJ), Sion

Début d'entretien, Laure situe le travail de mémoire. Elle explique les différents composants et M. Nanchen intervient :

Une étude est en cours par M. Simon Eggs. Il analyse les retombées de l'adoption de la loi en faveur de la jeunesse dans le domaine des activités extrascolaires et de loisirs sur l'ensemble des communes afin de voir où les choses ont changé, bougé, les développements... Ce qui est en lien avec votre domaine de recherche. Les résultats devraient arriver mi-août.

Pouvez-vous vous présenter et nous parler de votre parcours professionnel ainsi que vos rôles et fonctions ?

Alors, je m'appelle Christian Nanchen, je suis directeur adjoint du service cantonal de la jeunesse. C'est un service qui s'occupe de différents aspects dans la prise en charge des problématiques de la jeunesse du canton : l'aspect promotion et soutien qui est le rôle du délégué à la jeunesse Paul Burgener, qui s'occupe plus spécifiquement de votre champ d'étude ; l'office de la protection de l'enfant, le centre de développement de thérapies pour l'enfant et l'adolescent (CDTEA), l'unité de pédopsychiatrie et l'office éducative itinérant.

Personnellement, j'ai travaillé pendant 13 ans dans le domaine de l'animation socioculturelle à l'ASLEC centre de loisirs de Sierre. C'est un domaine que je connais assez bien.

Dans le rôle du service nous avons, avec l'adoption de la loi en faveur de la jeunesse en 2000, pris une option qui était celle de s'occuper aussi de la jeunesse qui allait bien sur le plan cantonal, nous avons identifié l'importance d'implémenter des politiques en faveur de la jeunesse au sein des communes par le biais du canton qui, par son délégué à la jeunesse, par le manuel (sorte de vade-mecum) distribué à l'ensemble des communes qui dit que les besoins de base d'une jeunesse d'une commune c'est, à notre avis, ceci. C'est un indicateur, à vous de faire l'analyse. Nous sommes là pour vous donner un coup de main si vous avez des questions etc. Et nous sommes aussi à la disposition de jeunes qui aimeraient monter un projet, leur donner un soutien, les aider, les assister... C'est vrai que nous avons fait le constat que dans les villes il y a déjà toute une série d'organisations qui s'occupaient de ce type d'animations et il est vrai que dans les régions périphériques il n'y a pas de structures. Dans certaines d'entre elles oui, mais dans certaines régions il n'y a pas de structures formelles qui s'occupent de ce type d'activités.

Donc, au niveau du service notre travail c'est ça, c'est la portion plus délégué à la jeunesse avec son intervention dans le terrain ainsi que tout le soutien que nous

faisons aux groupes de jeunes qui mettent en place des projets. C'est quelque chose Loïc connaît bien. Nous disposons de 240'000 Frs par année pour soutenir les projets de jeunes qui sont faits par les jeunes et pour les jeunes. Par ces 240'000 Frs aussi, l'idée c'est de soutenir des actions dans des communes où il y a peut-être des choses qui se mettent en place mais où il n'y a peut-être pas un soutien financier. Cela permet à des petites activités, à des petites expériences de vivre, ce qui marche assez bien. Par cet exemple, nous montrons aussi l'importance et l'intérêt de soutenir ces activités. Ce que nous disons dans la brochure, c'est que nous sommes dans un esprit de développement durable. Cet investissement que nous faisons sur les jeunes aujourd'hui, en leur donnant la possibilité de réaliser des projets dans de bonnes conditions, en leur permettant de se confronter au cadre juridico-administratif, c'est un apprentissage civique qui est intéressant. Ça vaut bien les cours de civisme qui sont donnés à l'école. Par exemple, quand un jeune démarre un projet et que nous l'orientons vers un commissaire de police pour avoir des autorisations, qu'il faut négocier avec un conseiller communal des heures de fermeture... Il se rend compte des réalités du terrain et c'est une façon aussi d'amener des jeunes à prendre des responsabilités plus tard dans la société.

Selon votre pensée, le jeune est en droit d'attendre un certain nombre de choses de la société ?

« Droit d'attendre »... C'est vrai que selon la Convention des droits de l'enfant, il y a un droit pour l'enfant de pouvoir avoir accès à des activités de loisirs, un accès à la culture etc. Dans la Constitution également il y a quelques accroches à ce niveau-là et au niveau du canton, nous avons fixé plutôt des conditions cadres qui devraient favoriser, aider mais ce n'est pas un droit objectif. Un jeune ne peut pas aller dans une commune et dire qu'il veut un centre de loisirs et hop la commune doit s'exécuter. Il faut qu'il y ait une volonté, de l'énergie, un besoin... Effectivement c'est plus facile de démarrer un projet si vous avez déjà un noyau sur lequel vous pouvez vous construire. De partir à 0 et de mettre en place une structure, le problème c'est que si vous n'avez pas d'utilisateurs potentiels pour la structure que vous mettez en place ce sera toujours difficile à faire vivre. Généralement, ce que nous constatons c'est que c'est souvent un "groupuscule" qui est existant, qui émet une revendication et ensuite, nous allons essayer d'encadrer.

Maintenant ce que nous mettons en place avec la loi en faveur de la jeunesse c'est que nous essayons de sensibiliser le politique à être très attentif lorsqu'il y a ce genre de demande qui se formule et d'être incitatif. Si vous avez dans une commune (ou un groupement de communes) une personne qui réunit de manière informelle la jeunesse du village ou de la petite ville en question en disant quelles sont vos attentes, vos besoins, faire une analyse du terrain... C'est de se dire : est-ce qu'il y a des besoins qui ne sont pas remplis aujourd'hui ? C'est plus dynamique et vous allez anticiper les choses. Vous aurez un rôle proactif plutôt que d'être là, à attendre qu'il y ait des demandes qui arrivent et ne pas savoir comment y répondre. Il y a des communes qui ont pris les devants en faisant des analyses notamment Gabriel Bender qui a été mandaté pour je crois Fully, Sion, Sierre, pour dire quels sont les besoins de notre jeunesse aujourd'hui. Je pense qu'il faut aujourd'hui une attitude proactive de la part du monde politique par rapport aux besoins de la jeunesse.

Et inversement, qu'est-ce que la société peut attendre du jeune ?

Qu'il soit dans une démarche participative, qu'il co-construise, qu'il respecte l'ordre établi, qu'il respecte aussi la propriété d'autrui. Je pense que lorsque nous arrivons dans des problèmes d'incivilité chronique et graves dans une collectivité, cela crée tout de suite un désordre social. Je pense qu'ici la prévention est importante et il faut parfois recourir à la répression quand cela va trop loin.

Notre hypothèse stipule que l'intégration des jeunes est une tâche collective. Qu'en pensez-vous ?

Je pense que c'est en tout cas un souci qui doit interpeller le monde politique en charge de la gestion de la commune et de la société en générale mais à trop vouloir diluer les responsabilités en disant que c'est la responsabilité de chacun, finalement tout le monde à l'impression que c'est l'autre qui le fait. Je dirais que c'est plutôt une responsabilité des parents en premier, et en 2^{ème} lieu c'est un souci que les dirigeants politiques doivent avoir au sein d'une commune. Parce que nous ne pouvons pas demander au citoyen "landa" d'avoir le souci de l'intégration des jeunes. Il ne va rien en découler. Mais nous avons parfois constaté que des mouvements citoyens, ou une association de parents se dit : mince nos jeunes s'ennuient, il faut trouver des solutions, on fait une association ou un groupement informel et nous allons essayer de réfléchir à cette question et ensuite nous interpellons le politique par exemple.

Il ne faut pas exclure ce modèle, mais là il faut une conjoncture de facteurs qui ne se retrouve pas au même moment, au même endroit. Vous avez des gens (qui ont une idée qui défile) qui se disent qu'il faut mettre du temps et de l'énergie pour cette question. Si l'initiative vient des principaux concernés, des jeunes, c'est parfois plus probable, c'est à ce niveau-là que cela bouge ; où le monde politique qui, de manière proactive, se dit il faut identifier les besoins de la jeunesse. Aujourd'hui, nous faisons une analyse, une étude, nous mettons en place un groupe de réflexion, une commission communale où nous intégrons des jeunes, donc je pense que c'est une bonne façon de procéder. Si nous attendons toujours « le miracle » de la graine qui germe et qui voit le jour cela peut parfois prendre du temps. Ça passe vite la jeunesse, c'est-à-dire que les soucis d'un jeune à 16 ans, 2 ou 3 ans plus tard, ne seront plus les mêmes. Donc un jeune à 16 ans qui se dit : tiens j'aimerais bien faire un skate parc, et bien peut-être que 3 ans plus tard il est à l'université et ne fait plus de skate et ce n'est plus un souci qu'il a.

Selon vous, alors finalement quels sont les besoins des jeunes pour s'intégrer ?

Les besoins ou les réponses que nous pouvons amener par rapport aux besoins des jeunes, dans une ville ou dans une petite localité, seront très différentes. Et après, si vous allez dans une localité comme Crans Montana, de type localité touristique, avec 50`000 personnes en saison et 3`000 à l'année, ce sera très différent d'Isérables. Je pense qu'il n'y a pas de recette toute faite. Le guide que nous avons édité, qui est quelque chose d'assez général, dresse une série de pistes d'investigation pour les collectivités publiques mais s'il y avait une recette magique pour répondre à ces questions nous le saurions ! Il n'y aurait plus besoins de se poser ces questions, de faire des études poussées à ce sujet...

Chaque situation doit être analysée en fonction de la population. Si vous êtes dans des communes qui sont en périphérie des villes, comme Veyras par exemple, vous avez une association de jeunes qui est très dynamique. Veyras est en périphérie de Sierre où il y a pleins de choses qui s’y passent, mais ils ont quand même ressenti le besoin de s’organiser. Ils organisent le Tohu-bohu Festival qui est un gros évènement annuel au niveau musical pour une petite commune comme Veyras. Je pense que la bienveillance des autorités locales et communales fait que cette association de jeunes de Veyras (AJV) vit, se développe, a des projets... Après cela tient aussi des fois à quelques personnalités. Vous avez Samuel Favre ou Stéphane Ganzer qui quittent la commune et « pouf » cela s’arrête.

Notre 2^{ème} hypothèse est de dire que l’intégration des jeunes est un processus. Êtes-vous de cet avis ?

Oui, je pense que ce n’est pas quelque chose qui s’obtient d’un coup et en bloc. Je pense que c’est quelque chose qui commence avant l’âge de 12 ans. L’intégration dans la société, la « sociabilisation », c’est, de nouveau, la famille, les structures d’accueil de la petite enfance, l’école, le fait d’être membre de la fanfare villageoise etc. Tout cela contribue à l’intégration. Le club de sport est aussi un moteur d’intégration important. Je pense que dans « les recettes », il faut avoir cette image globale et ne pas penser (je ne vais pas vous faire plaisir) qu’il n’y a que l’animation socioculturelle pour intégrer les jeunes.

Ce que nous constatons aujourd’hui c’est que si dans les années 70 au bal ciment de l’animation socioculturelle il y avait une population, je dirais presque élitaire, dans les centres de loisirs, beaucoup d’étudiants parlaient de politique, de révolution chinoise, etc. Cette population n’est plus vraiment présente dans les centres de loisirs aujourd’hui. Il y a plutôt dans les centres de loisirs en tout cas dans les villes une population des fois un peu marginale. Cela a changé le métier.

M. Marc Antoine Biderbost, à Sierre, a travaillé très différemment de la manière dont travaillent aujourd’hui les animateurs socioculturels. Il a créé un photo club, un vidéo club, une bibliothèque, toutes des choses qui étaient très axées sur des besoins de gens qui étaient très actifs et très demandeurs d’activités, de structures. Aujourd’hui, dans les centres de loisirs, j’ai l’impression qu’il y a une population qui est plus passive, qui vient là se poser, parce que nous ne savons pas trop que faire ailleurs. Ils rencontrent les copains, jouent au baby-foot, et l’animateur a de la peine à structurer les activités parce que les jeunes sont assez « bof », pas vraiment très demandeurs.

L’intégration des jeunes est un processus qui va demander pleins de partenaires. Et le centre de loisirs aujourd’hui se retrouve un peu en bout de chaîne. J’ai l’impression que ce sont les jeunes qui n’ont pas réussi par d’autres canaux ou qui sont un peu plus en marge de la société qui atterrissent dans un centre de loisirs. Là, les centres de loisirs jouent un rôle de lieu où l’on peut quand même faire un processus de sociabilisation avec ces jeunes, mais dans un contexte un peu différent. Maintenant, le jeune qui est très structuré, qui fait déjà du foot dans une équipe, qui fait peut-être de la musique à côté etc., n’aura peut-être déjà pas le temps d’aller en centre de loisirs parce que le samedi après-midi il y a les entraînements, le dimanche les matchs... Donc ce sont des jeunes qui sont aussi dans un processus d’intégration qui se fait

notamment par tout ce qui est culturel, sportif, d'une collectivité. Ce sont aussi des instruments indispensables qui sont très fortement intégrateurs.

Les jeunes que j'avais au centre de loisirs à l'époque, étaient passablement des italiens de 2^{ème} génération. Les jeunes qui avaient une activité sportive, étaient, il me semble, mieux intégrés dans la société parce qu'ils avaient tout un réseau de par le foot (qui est quand même un grand échange) que d'autres n'avaient pas.

Pensez-vous que les jeunes qui viennent d'une commune périphérique où il y a probablement moins d'activités sont défavorisés dans cette intégration ?

Cela dépend. Il faut vraiment analyser la situation au cas par cas. Vous avez des petites collectivités où il y a une multitude d'associations type fanfare, chorale, club de foot, club de baseball, etc. Après vous avez des lieux qui sont peut-être un peu en marge, des cités qui ont grandi très vite, où il n'y a peut-être pas toute cette structure associative existante. Mais dans les petits villages, nous sommes parfois surpris, il y a plein de prétextes à l'intégration qui sont présents et ces jeunes ont des quantités de possibilités d'entrer dans un processus intégratif, notamment par ces sociétés. Il faudrait vraiment faire une analyse sur combien de sociétés socioculturelles, sportives et autres dispose la commune et voir. Peut-être qu'il y a des endroits où c'est une tâche noire, là où il n'y a rien.

Mais j'ai l'impression que dans les petits villages, ce monde associatif est bien présent. Pouvons nous parler de déficit ou de différences d'échanges, je ne peux pas y répondre comme ça de manière affirmative, parce que ce que nous voyons à l'heure actuelle par rapport à l'animation socioculturelle dans les villes (comme je le disais tout à l'heure), ce sont souvent des gens qui ne sont pas entrés dans ces créneaux-là. Je pense qu'il y aurait certainement aujourd'hui, dans la manière dont la société se transforme avec l'augmentation des divorces, l'augmentation des mères célibataires etc., des gens qui arrivent moins à investir leur enfant. Même dans des endroits où il y a passablement d'activités, s'il n'y a pas quelqu'un qui coordonne les choses, c'est là où l'animation socioculturelle peut être intéressante comme une plateforme d'échange, il y a certainement des gens qui sont laissés en dehors de ces structures.

Avez-vous des pistes, de manière générale, pour favoriser l'intégration des jeunes ?

Cf. : le catalogue. Je pense qu'il y a déjà de bonnes pistes. C'est être à l'écoute de besoins, c'est être proactif, c'est ne pas attendre que les voitures brûlent pour ce dire qu'il y a un problème avec les jeunes dans notre commune. Mais le B.A.B.A. c'est vraiment d'être à l'écoute et d'être proactif. La première chose à faire, ce serait de commencer par une analyse des besoins et de voir ce que nous avons aujourd'hui comme offre, quels besoins ne sont pas couverts et comment comble-t-on ces besoins qui ne sont pas couverts. Gabriel Bender, dans les analyses qu'il réalise dans les communes, décrit très bien ces besoins, en fonction des âges, de l'arrivée de la mobilité... Quand vous êtes à Veyras vous vous dites qu'il n'y pas besoin de créer un centre de loisirs - parce qu'il y a déjà la ville qui est à proximité - et qui peut répondre (par rapport à nos jeunes qui ne trouveraient pas une niche dans nos sociétés locales) à un lieu où ils pourraient avoir des activités.

Il y a peut-être aussi des discussions intercommunales à avoir. Comme pour la petite enfance, réfléchir en terme d'infrastructures, comme à Chalais par exemple, où ils ont une société de jeunes hyper dynamique. Pourtant il n'y a pas une grande infrastructure, il n'y a pas d'animateur professionnel. Ce sont des jeunes qui ont leur local, leur organisation et font plein d'activités sur l'année (les scouts aussi, je les ai oubliés). C'est vrai qu'il y a des enfants pour lesquels les scouts ne leur parlent plus, mais il y en a d'autres qui s'y trouvent très bien. C'est aussi intégratif dans la finalité.

Pour terminer, pensez-vous qu'en termes d'intégration sociale il y aurait un élément que nous aurions oublié ? Quelque chose que vous voudriez ajouter pour clôturer cet échange ?

La grande question ! Je pense que vous avez compris les enjeux de la thématique que vous examinez. Il faut juste être prudent de ne pas tomber dans la caricature en disant : là où il n'y a pas d'animation socioculturelle il n'y a pas d'intégration qui se fait au niveau des jeunes. C'est un travers auquel il faut être attentif. Je pense que cela pourrait être aussi un mandat qui pourrait être donné à des jeunes qui sortent de l'école sociale, ce genre d'analyse de terrain pour une commune, et offrir ses services en disant : nous pourrions examiner avec vos jeunes, la population etc. afin de voir ce qui est peut-être nécessaire de mettre en place dans votre commune, en identifiant des communes où, par ouïe dire ou par expérience, il n'y a rien qui se passe.

A Savièse par exemple, il y a 12'000 associations mais peut-être qu'il manque quelque chose pour les gens qui ne rentrent pas dans ces associations parce qu'il n'y a pas d'encadrement ou par manque d'envie... C'est vrai que tout le monde n'a pas l'envie de faire du sport, de la musique... Même ceux qui participent déjà à quelque chose peuvent retirer un bénéfice à être dans une activité de loisirs extra scolaire structurée.

Nous sommes dans une société du loisir aujourd'hui, avec des parents qui sont de plus en plus occupés, qui ont de moins en moins de temps à investir et des enfants qui se retrouvent parfois un peu seuls. Alors c'est vrai que le centre de loisirs devient un peu le lieu, après 12 ans, où l'on va se poser parce que l'on ne sait pas où aller, en attendant que les parents rentrent... Donc cela a vraiment changé le métier.

Je ne sais pas si vous connaissez le travail de M. Biderbost à l'époque, mais c'était assez élitaire. Ils écoutaient les chanteurs de l'époque au centre de loisirs et il a mis en place plein de choses. Mais il y avait une demande, des gens qui étaient intéressés à la photo, la vidéo. Aujourd'hui c'est rare de voir arriver un jeune au centre de loisirs en disant : « j'aimerais faire de la photo ». Quasi tous les centres de loisirs ont un club de photo, un labo-photo quelque part, mais qui est très peu, voire pas utilisé.

C'est difficile, ma sœur travaille à L'ASLEC à Sierre, elle dit qu'ils ont de la peine à centrer les enfants sur quelque chose pendant plus de 20 minutes, que ce soit pour monter un projet ou autre. Avec les plus jeunes, c'est plus facile. Par exemple, le théâtre ça prend, mais surtout avec des plus jeunes. Mais quand vous arrivez dans les 14-18 ans souvent c'est rude.

Si la demande ne vient pas des jeunes...

Voilà. Et même quand la demande vient des jeunes, c'est difficile de maintenir la flamme parce qu'ils se découragent assez vite, changent d'un coup d'intérêt... Il me semble que c'est plus difficile.

Vous pensez que cela vient d'où ?

Je dirai que pour les jeunes, il y a tellement de possibilités, de stimulations etc. C'est comme quand vous allez dans un supermarché acheter du dentifrice, et vous vous retrouvez devant 50 tubes : c'est plus difficile de choisir. Cela vient peut-être de la suroffre, l'Internet, la TV, qui sont des médias que nous pouvons consommer sans devoir faire aucun effort, cela a tué ce côté de : « nous montons un projet ensemble, chacun y met du sien ». Les jeunes peuvent occuper leur temps de manière beaucoup plus passive. Mais je ne suis pas sociologue, je n'en sais rien.